

Annoncements par la poste :

## Édition quotidienne

CANADA ET ÉTATS-UNIS ..... \$6 00  
UNION POSTALE ..... 8 00

## Édition hebdomadaire

CANADA ..... \$2 00  
ÉTATS-UNIS ..... 2 50  
UNION POSTALE ..... 3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE "DEVOIR" ET LES HOMMES  
D'AFFAIRES

En parlant de l'action de la presse sur le mouvement économique, j'ai promis d'y revenir afin d'examiner plus à loisir "les devoirs des hommes d'affaires à l'égard de la presse catholique et nationale." (1)

D'aucuns ont accusé le *Devoir* d'afficher quelque dédain des "hommes d'affaires". Le reproche vaut celui de notre insouciance des questions pratiques.

A maintes reprises, il est vrai, nous avons dénoncé à la conscience publique et voué au mépris les pratiques des hommes d'affaires qui ne sont qu'hommes d'affaires. La passion de l'or est assurément l'une des plus viles qui soient. La domination de l'or, toute puissante à l'heure actuelle, impose à l'humanité le joug le plus déshonorant qu'elle puisse porter. L'influence des hommes d'affaires qui ne songent qu'aux affaires est désastreuse à tous égards. Elle a fait la guerre, elle a bécoté la paix, elle a plongé le monde dans le désarroi où il se débat, elle a enervé toutes les forces de reconstruction morale et même matérielles, elle prépare les révolutions de demain. Les brasseurs d'affaires sont les véritables fauteurs du bolchévisme, qui ne leur fait tant peur que parce qu'il les menace dans leur égoïsme jouisseur. Du jour où ils entreverront une source de profits dans le bolchévisme ou dans toute autre forme de révolution sociale, ils lui feront bon accueil. Le rapprochement qui s'opère entre les agents de Lenine et les banquiers de Londres est symptomatique.

Au Canada français, la passion désordonnée des affaires est le plus actif agent de la conquête anglo-saxonne et protestante; c'est la marque la plus certaine de l'emprise du matérialisme sans foi, sans idéal et sans patrie, qui domine toute la vie sociale et politique du continent.

En dénonçant la politique d'affaires, l'esprit d'affaires, l'influence des hommes d'affaires, le *Devoir* reste donc pleinement dans son rôle de propagateur de la vérité catholique, de l'ordre social chrétien, des saines traditions canadiennes-françaises. Dans cette œuvre de salut public, il mérite l'encouragement et l'appui actif de tous les Canadiens-français catholiques qui, adonnés au commerce, à l'industrie, à la finance, savent tout de même subordonner leurs activités matérielles aux exigences supérieures de la foi et du patriotisme.

A y bien réfléchir, les hommes d'affaires constateront qu'il est très pratique pour eux que leur clientèle, leur personnel — et eux-mêmes — conservent la mentalité qu'un journal comme le *Devoir* s'efforce d'inculquer à tous ses lecteurs.

Il y a quelque trente ou quarante ans, la haute finance et le gros commerce de détail, à Montréal, étaient virtuellement entre les mains des Anglais. On achetait bien chez le petit fournisseur canadien-français les aliments ordinaires et les menus articles de toilette; mais pour les produits rares et les objets chics, c'était entendu, il fallait aller dans l'ouest. On négociait avec les banques canadiennes-françaises les affaires de peu d'importance; mais pour les grandes opérations, il fallait s'adresser aux banques anglaises, du moins le croyait-on, — et on le faisait. On s'assurait invariablement dans les sociétés anglaises.

Pour les négociations d'emprunts à longs termes, nos corps publics — municipalités, commissions scolaires, fabriques d'église — aussi bien que les entreprises industrielles et les particuliers, étaient à la merci des sociétés de prêts anglaises, des courtiers anglais, de la finance anglaise ou américaine. Indépendamment du danger d'absorption ou d'asservissement qui allait grandissant, cette situation entretenait chez les Anglais et chez nos propres compatriotes la fausse et déplorable notion que cet état de choses était normal, que les Anglais dominaient de droit le commerce, la finance et l'industrie, que les Canadiens-français, incapables aux affaires, devaient éternellement leur payer tribut. Les Anglais nous méprisaient et nous nous méprisions nous-mêmes comme "scieurs de bois et porteurs d'eau" au service des Anglais — mais nous faisions de notre mieux pour accroître notre propre abjection.

Et aujourd'hui? Allez demander aux banques canadiennes-françaises, aux sociétés d'assurance canadiennes-françaises, aux courtiers canadiens-français, aux marchands canadiens-français. L'affranchissement n'est pas entièrement accompli; mais quel progrès en vingt ans, en dix ans! Comparez les maisons de commerce créées ou agrandies, les industries nouvelles, les opérations entreprises; mesurez surtout la marche des affaires!

Sans doute, à cette progression plusieurs causes ont contribué. Mais il en est une, foncière, capitale et permanente, à laquelle bien peu d'hommes d'affaires semblent accorder l'attention qu'elle mérite: c'est le changement radical de la mentalité canadienne-française à cet égard. Autrefois, il y a dix ans à peine, combien de Canadiens-français, avant de faire un achat, de déposer une somme d'argent à la banque, de prendre une police d'assurance, de négocier un emprunt ou de faire un placement, se posaient cette simple question: *Comment, tout en faisant mon affaire, puis-je accomplir mon devoir social?* On allait à la boutique ou à la banque la plus proche, à la maison où l'on pensait être le mieux servi, sans se demander ce qu'il en résulterait pour la race, pour l'Eglise. On pensait à soi et nullement à la communauté sociale.

Voilà ce qui est changé, et ce changement, qui l'a opéré, si ce n'est la presse catholique et nationale? N'ai-je pas le droit d'ajouter: et le *Devoir* en particulier? Du jour de sa naissance il n'a cessé de battre cette corde, ou plutôt de frapper sur ce clou et de l'enfoncer à travers la dure écorce des préjugés nés de l'asservissement colonial et soigneusement entretenus par les Anglais, grâce à la complaisante servilité de leurs complices canadiens-français, politiciens, journalistes et hommes d'affaires.

Le directeur-gérant de l'une de nos principales institutions financières avouait, l'autre jour, dans une réunion intime, que l'énorme accroissement des affaires de sa maison tenait, dans une très large mesure, au sens de la solidarité nationale éveillé par le *Devoir*. Mais ce que lui ni beaucoup d'autres ne semblent comprendre, c'est ce qu'il en coûte à un journal pour entreprendre et poursuivre cette campagne d'éducation populaire. Ce qu'ils ne se demandent pas, c'est ce qu'il adviendrait de la mentalité nouvelle dont ils profitent, si l'organe qui l'a créée et l'entretenait venait à disparaître et laissait le champ libre aux protagonistes de l'anglicisation totale ou partielle.

Ce qu'il en coûte, nous seuls pourrions le dire. Je ne parle pas des horions, des injures et du mépris que cette attitude nous a valu — même de ceux à qui elle profite davantage. J'ai souvenance d'une série d'interviews arrachées par un rédacteur de la *Gazette* à quelques banquiers et négociants canadiens-français, consultant le *Devoir* parce qu'il avait recommandé à ses lecteurs d'encourager de préférence les maisons d'affaires canadiennes-françaises. Ces bons apôtres de la

conciliation ne se font pas scrupule, du reste, d'empocher les bénéfices de notre propagande. Mais je veux me borner à signaler les sacrifices pécuniaires que comporte nécessairement l'attitude que le *Devoir* a adoptée à cet égard.

Que l'on compare d'un coup d'oeil les colonnes d'annonces des journaux français de Montréal; et l'on constatera sans peine que dans le *Devoir* les annonces de maisons anglaises n'occupent qu'une place fort restreinte, tandis qu'ailleurs elles dépassent généralement celle faite aux maisons canadiennes-françaises. Afin de ne pas nuire à quelques-uns de nos meilleurs clients d'annonces, nous avons refusé de planter nos contrats que nous proposaient des maisons étrangères en concurrence immédiate avec eux.

Sans doute l'intérêt de nos clients, ni même celui des hommes d'affaires généralement, n'est pas notre principal souci. C'est avant tout, à nos yeux, une question de principe et d'intérêt national. Mais enfin, les hommes d'affaires en profitent. L'intérêt national sert leur intérêt particulier. En soutenant la cause nationale, nous servons la leur... à nos dépens.

Croît-on une telle attitude est possible à des organes politiques, dont le souci dominant est de flatter toutes les influences, à des journaux d'affaires dont toute la raison d'être est de faire des affaires et de s'assurer la plus grosse clientèle possible d'annonceurs? Non, il faut qu'un journal soit voué à une idée supérieure, à une cause d'intérêt général, pour s'imposer de tels sacrifices. C'est du reste ce qui lui vaut son autorité morale, même dans les questions d'affaires.

Quelques hommes de commerce et de finance l'ont compris. Ils ont compris que la valeur d'un journal, même au point de vue le plus étroit, ne réside pas seulement dans le chiffre de son tirage, mais aussi dans la mentalité qu'il crée, dans les préoccupations qu'il éveille. Les plus intelligents peuvent-être, les plus actifs et les plus dévoués patrons de notre œuvre se sont recrutés dans le monde des affaires. Mais combien rares!

Si un plus grand nombre avait saisi notre pensée et nous avait aidés à faire à notre journal une situation financière absolument sûre, cela nous eût permis, non pas d'accroître notre propagande — à cet égard comme à tout autre, nous sommes aussi libres, et même plus, que si nous étions millionnaires — mais de nous ouvrir nos colonnes d'annonces qu'à des clients canadiens-français.

Qu'on ne crie pas au boycott, au fanatisme, à la haine de race. Tout cela c'est de la bouillie pour les chats, du thème à discours de bonne entente. Nous n'envisions nullement aux Anglo-Saxons ni aux autres races leurs richesses et leur prospérité matérielle. Mais nous croyons que les Canadiens français ont le droit de se fortifier économiquement, comme tous les autres peuples, et qu'ils ont, plus que les autres, besoin d'apprendre à pratiquer le devoir de la solidarité nationale. Ceci n'implique nullement la cessation de tous rapports d'affaires avec les Anglais; au contraire: plus les Canadiens-français se rendront maîtres des sources de leur puissance économique afin de les canaliser, de les accumuler et de les faire fructifier, plus ils seront en mesure de négocier avec les Anglais de bonnes affaires, profitables à eux-mêmes, à autrui, à toute la communauté canadienne.

Telle est notre manière d'envisager les questions d'affaires. Ai-je tort de croire qu'un plus grand nombre d'hommes d'affaires devraient nous aider à répandre ces notions, à les faire entrer dans les habitudes de la vie journalière?

Si cette éducation pratique de notre peuple profite à nos hommes d'affaires, ils ont tout intérêt à ce qu'elle se poursuive dans des conditions qui lui assurent sa pleine valeur. Non seulement doivent-ils soutenir les journaux qui s'y dévouent; mais ils auraient tort de vouloir que ces journaux se plient à leurs exigences particulières ou à leur préférence politiques. Cette propagande vaut dans la mesure où elle ne tient nul compte des intérêts privés et des intérêts de partis. Elle vaut surtout dans la mesure où elle reste subordonnée aux intérêts généraux de la race et aux droits inaliénables de la conscience chrétienne.

C'est pourquoi les journaux catholiques et nationaux, tout en rappelant sans cesse au peuple canadien-français qu'il doit encourager de préférence les maisons d'affaires dirigées par leurs compatriotes, rappellent également aux hommes d'affaires canadiens-français qu'ils ont, eux aussi, des devoirs sociaux à remplir; qu'ils ne doivent pas mettre leur influence et leur fortune au service des ennemis de la race et de l'Eglise; qu'ils ne doivent pas jouer dans les mains de ceux qui les flattent pour les rendre complices de leurs projets de domination; qu'après avoir profité du patriotisme de leur clientèle, ils ne doivent pas en faire fi pour leur propre compte; qu'ils ont le devoir d'aider les œuvres de défense religieuse et nationale en proportion de leurs moyens; que dans l'acquisition et l'emploi de leur fortune, ils doivent tenir compte des exigences de la conscience chrétienne et de l'honneur national; qu'ils rendront témoignage à leur foi et à leur race, non pas dans la mesure de leurs succès et en proportion du chiffre de leur fortune, mais en raison de leur probité, de leur intelligence et de leur esprit social; qu'ayant le droit de compter sur l'encouragement de tous leurs compatriotes, ils ont aussi l'obligation de les servir honnêtement; que si la religion et le patriotisme imposent au travail un salutaire discipline, ils obligent le capital à de justes et nécessaires contraintes. En résumé, la presse catholique et nationale doit être, pour les hommes d'affaires comme pour toutes les autres catégories sociales, un moyen d'éducation autant qu'un auxiliaire. C'est à ce double titre qu'elle mérite leur encouragement.

Henri BOURASSA.

## BILLET DU SOIR.

## VITAMINES

Il faut se hâter de recueillir cette histoire de peur qu'elle ne se perde.

Il y avait une fois un grand-père pour qui, comme pour tous les grands-pères qui ont le cœur bien placé, les petits enfants c'est de l'amour paternel à la deuxième puissance. Quand sa petite-fille fut prise de langueur vers son douzième mois, il fut pris de désespoir tout simplement. Il arrachait les derniers cheveux que sa calvitie n'avait pas encore dévorés.

Déjà la Faculté avait été appelée au chevet du bébé: la Faculté, sous la forme de deux médecins, dit-il. La maladie était foudroyante et avait l'apparence de la santé, mais ses jambes étaient raides et comme paralysées. L'atouchement le plus léger provoquait chez elle des douleurs atroces à la faire crier. Il fallut renoncer à lui donner son bain quotidien. Un mois la Faculté délibéra et le mal empira: il se manifesta sous forme de bourbeux et aux bras et aux pieds. Les gencives se mirent à saigner.

Et les deux médecins ne s'entendaient pas. Les maladies sont presqu' toujours provoquées chez l'en-

fance par une crise d'alimentation, disaient-ils. Jusque-là ils étaient parfaitement d'accord; mais l'un prétendait que la petite mangeait trop, tandis que l'autre assurait qu'elle ne mangeait pas assez. Ainsi comprimée entre ces deux diagnostics inconciliables, elle faiblissait lentement et sûrement. L'immobilité, présage de la mort, monta, elle avait déjà gagné dans toute leur longueur les membres inférieurs.

Or, le grand-père dont le cœur saignait bien plus encore que les tristes gencives de sa petite-fille, s'en fut un jour à l'hôtel de ville. Il rencontra là un médecin qui a combattu victorieusement pour la pasteurisation du lait, pour substituer ainsi que disent ses adversaires, le lait mort au lait vivant. Et comme le pauvre grand-père déplorait devant lui l'impuissance de ses collègues, le médecin lui demanda: Et quel lait boit-elle? Ont-ils songé à cela?

Il y avait songé. On leur avait donné le nom du fournisseur et ils s'étaient déclarés satisfaits. — Mais s'écria le partisan du lait mort, essayez de quelques gouttes de jus d'orange, toutes les heures, et vous me donnerez des nouvelles du résultat. Cette enfant souffre du scorbut: carence de vitamines.

Le père le regarda interloqué: il se souvenait vaguement d'une can-

pagne dans les journaux dans laquelle apparaissait à tout propos ce nom mystérieux. Mais il serra tout de même avec effusion la main du médecin et les quelques gouttes de jus d'orange furent comme un cordial mirifique qui rendit à l'enfant la mobilité de la vie et la santé. Le geste du médecin était tout de même joli. Quand tant d'autres, s'opiniâtrant et s'entêtant à tort, il avait reconnu que sa théorie était faillible et cet acte de modestie sauva la vie d'une pauvre petite et rendit la joie à un grand-père, sans parler des parents qui se mouraient. A quoi tient tout de même notre pauvre vie que la plus petite distraction peut abolir?

PASCALOU.

UN GRIEF  
DES ÉCOLIERS

AMENDEMENT NÉCESSAIRE AU CONTRAT DU TRAMWAY. COMMENT IL FAVORISE LES ÉLÈVES DES ÉCOLES PROTÉSTANTES. — PLUS DE VOITURES S. V. P.

Nous avons déjà réclamé des laissez-passer pour écoliers en français. Un de ceux-ci nous écrit pour nous signaler un autre grief dont on a le plaisir de lire les enfants de langue française ou qui fréquentent simplement certaines écoles catholiques.

"Les billets pour écoliers, nous dit-il, ne peuvent être utilisés que de huit heures du matin à six heures du soir; or, à l'école que je fréquente, les élèves doivent être rendus pour huit heures et n'en sortent qu'à six heures et demie du soir; ils sont tenus, en outre, de s'y rendre le dimanche. Les billets d'écoliers devraient donc être utilisés de sept heures du matin à sept heures du soir, ainsi que le dimanche."

"On dirait que le règlement de la compagnie a été fait pour ceux qui fréquentent les écoles protestantes, qui commencent leurs classes à neuf heures et les terminent à trois et n'y vont pas le dimanche..."

Cette observation est juste. Un grand nombre d'écoliers et d'écolières ne peuvent se servir, sauf le midi des billets que les auteurs du contrat ont censés, dans leur sollicitude envers l'Instruction, avoir mis à la disposition de la jeunesse étudiante de Montréal, sans distinction de race et de religion, suivant la formule:

Le Conseil municipal s'est déjà occupé de la question, mais il est impossible d'obtenir le redressement de ce tort par l'entremise de la Commission de contrôle du tramway. Les heures auxquelles les billets d'écoliers seront valables ont été déterminées dans le contrat entre la ville et la compagnie, imposé à la première par le parlement provincial. L'un des paragraphes de l'article 76 porte en effet:

"La Commission pourra établir, pour les enfants d'école et pour les apprentis, des tarifs moins élevés que ne s'appliquent que pendant les jours de semaine. Pour les enfants d'école, ces tarifs de faveur ne s'appliqueront que de huit heures du matin à six heures du soir et pour les apprentis que de six heures du matin à sept heures du soir."

C'est donc le contrat même qu'il faudra changer. Nous croyons que la commission administrative se propose de demander cette modification lors de la prochaine session. Elle serait bien inspirée de le faire et, sûrement le premier ministre qui succède à sir Lomer Gouin et qui prétend continuer la politique de celui qui tient à se faire appeler "le père de l'Instruction", voudra entendre favorablement la cause des petits écoliers.

Il y a au moins quatre collèges classiques: Sainte-Marie, Loyola, le collège de Montréal, Saint-Laurent et un grand collège commercial le Mont-Saint-Louis, sans compter un très grand nombre d'académies de filles où les élèves sont tenues de se rendre le dimanche, et qui sont situées dans le territoire à tarif uniforme.

Profitions de cette occasion pour demander à la commission de contrôle d'augmenter le nombre de ses tramways. Elle a l'intention louable, dans l'intérêt du public voyageur, de réduire les frais d'exploitation afin de maintenir le tarif actuel, voire même de l'abaisser; mais s'étonne des économies incompatibles avec le bien-être du public ne sont pas recommandables. La ville de Montréal, si son administration n'est pas comme celle des tramways, nommée par le gouvernement de Québec et sœur jumelle de celle-ci, aurait depuis longtemps pris en mains la défense des citoyens. Le docteur Boucher avait, croyons nous, maintes occasions de se plaindre au nom de l'hygiène.

Dans des tramways bondés comme ceux qui circulent, entre autres, hier sur les lignes, Saint-Denis, les femmes ne sont dans une situation pénible, et prises parfois dans des contacts répugnants. Sans doute la commission nous répondra que l'éducation du public est à faire, que celui-ci est moutonnier; on se précipite sur la première voiture disponible; les autres quelquefois pourrissent d'attente presque vides. C'est vrai, mais d'abord nous n'avons pas un climat qui nous permet d'attendre. Par un froid comme celui d'hier, les longues stations sur la neige congelée sont très pénibles et Dieu sait si on attend longtemps les tramways de certaines lignes. Si on en laissait passer un, aurait-on la force de prendre les autres?

Il faut absolument au moins pen-

## Ce soir, à Saint-Edouard

Conférence de M. Bourassa sur la Presse et le Commerce — Présidence d'honneur de M. Léon Lorrain. — Allocutions de MM. Lorrain et Blain — Programme.

La conférence que M. Bourassa donnera ce soir même, à huit heures et quart, dans la salle de l'Académie Saint-Paul, coin des rues Beaubien et Saint-Denis, offrira un intérêt particulier pour tous ceux qui, à titre de marchands ou de clients, ont quelque chose à faire avec le commerce. M. Bourassa parlera sous la présidence de M. Léon Lorrain, secrétaire de la Chambre de Commerce, et sous les auspices des groupes de Saint-Edouard, Sainte-Cécile et Saint-Jean-de-la-Croix des amis du *Devoir*. La conférence sera précédée et suivie d'une petite pièce du P. Delaporte et des *Anciens Canadiens*, interprétée par les membres du Cercle Saint-Jean-de-la-Croix.

M. Lorrain prononcera une allocution, de même que M. Aldéric Blain, avocat. Au reste, voici le programme même de la séance:

1 "Les Renards", Père Delaporte, s.j.

Personnages:

Le comte Ruy de Pamplona M. Arthur Faillie  
Zarilla, écuyer du comte M. A. Grandmaison  
Premier archer, M. Roch Pinsonnaul  
Second archer, M. Hector Massy  
La scène se passe en Espagne.

2 Allocution, par M. Aldéric Blain, avocat.

Les billets, au prix de 50 sous, sont en vente au bureau du *Devoir*: à la pharmacie Doray, coin Saint-Denis et Bélanger; à la pharmacie Thérèse, coin Beaubien et Christophe-Columb; à la pharmacie Côté, coin Avenue Henri-Julien et de Castelnau; à la pharmacie Saint-Jean, coin Saint-Laurent et Saint-Zotique, ainsi que chez M. J.-O. Deshaubert, marchand de musique, coin Beaubien et Saint-Laurent, et M. J.-A. Chailfoux, épicer, 101, rue Beaubien est.

Les billets qui pourraient être disponibles seront en vente à la porte de la salle.

dant les mois d'hiver augmenter le nombre des voitures, aux heures de presse. Et d'ici la fin de l'époque des fêtes, presque toutes les heures du jour seront des heures de presse.

Louis DUPIRE.

Foster, Borden et autres, qui nous ont fait prendre à Versailles des engagements d'une portée considérable, susceptibles de nous jeter dans toutes les guerres européennes de l'avenir.

Après France

Les dépêches nous ont appris ces semaines-ci le mariage d'Anatole France, à l'âge de 76 ans, et celui de Camille Flammarion, qui est à peu près du même âge. On aurait cru que ces choses-là ne pouvaient arriver qu'en France; mais notre homme politique le plus âgé, sir George Foster, n'est évidemment pas allé rester en France pendant de longs mois, en 1918, sans subir l'influence du milieu; car la *Gazette* annonce ce matin que sir George Foster épouse aujourd'hui même, — il a 73 ans, — mademoiselle Jessie Allan, à Genève. "Amour, amour, quand tu nous tiens..." a déjà dit un auteur français que sir George Foster ne veut pas faire mentir.

La baisse

On pourrait s'imaginer, en certains milieux où les affaires ne marchent pas comme on voudrait, que c'est la faute des journaux si la baisse des prix est arrivée et si le public se fait tirer l'oreille pour acheter. C'est faire beaucoup d'honneur aux gazettes que de leur faire porter cette responsabilité. Les causes de la baisse sont toutes autres et celles de l'inertie du public devant les comptoirs viennent d'ailleurs. Les journaux ne font que noter les fluctuations des prix et essayer de prévoir ce qui se produira dans le domaine des faits économiques. Si le public reste sourd aux appels d'un petit nombre de marchands, c'est que, pendant des années, il a en affaire à certains gens qui n'ont pas fait à leurs ventes la publicité qu'ils auraient dû faire, ou que, s'étant fait exploiter par quelques profiteurs de guerre, qui ont vendu un jour à cent ou deux cent pour cent de profit une marchandise achetée à prix modique et restée en magasin depuis la période d'avant-guerre, le public est devenu très méfiant. Pour vaincre sa résistance, des marchands avisés et experts dans la publicité ont eu recours à celle-ci, à leur avantage, quand ils ont en la précaution de marquer leurs marchandises à un prix abordable et au sé. Ceux qui, par contre, ont feint de pratiquer des coupures, dans leurs prix, mais, en réalité, ne l'ont pas fait, ont eu beau annoncer, le public, après quelque expérience, est resté sceptique. Il veut bien acheter, mais à la condition d'en avoir pour son argent. C'est ce qu'ont compris bien des marchands, dont le commerce reste prospère, malgré la crise que subissent certaines industries de grand luxe. Que les autres les imitent et les affaires marcheront.

G. P.

## Géographie

Le *Star* de mardi soir, annonçant l'incendie de la maison de M. Kelly, conseiller législatif, disait que ce sinistre est arrivé à "New-Charles, Ile-du-Prince-Edouard". C'est faire subir un certain accroc à la vérité et à la géographie. Quelconque connaît un tant soit peu celle-ci, sait que New-Charles est dans le comté de Bonaventure et dans notre province.

## Les discours de M. Rowell

M. Rowell, qui fait partie de la délégation du Canada à la réunion de la Société des Nations, à Genève, y est allé de son discours sur les choses d'Europe, il y a quelques heures. Il n'a pas manqué de faire quelque sensation, disent les dépêches de différentes sources. Le Canada a perdu cinquante-mille de ses fils, enterrés en France et dans les Flandres, comme conséquence de la politique européenne. C'est la politique européenne, c'est l'ambition européenne qui ont inondé le monde de sang et ont précipité une situation dont nous avons souffert et dont nous souffrons encore. Nous ne permettrons à aucune ligue européenne de régler pour nous les problèmes mondiaux; nous ne laisserons pas à d'autres choses M. Rowell. Tout cela est très bien. Mais M. Rowell oublie une chose. Rien ne nous obligerait constitutionnellement à envoyer des armées de plusieurs centaines de mille hommes en Europe. Nous l'avons fait parce que nos gouvernants ont pris sur eux de le faire sans consulter le peuple. S'il y a quelqu'un de responsable de l'envoi en Europe de milliers de Canadiens, ce sont nos ministres. Nous ne devons certes pas laisser les Européens nous préparer des guerres où nous serons entraînés, comme nous l'avons été dans la dernière; mais il faudrait du mépris pour nous délier des politiciens comme MM. Rowell,

wa, par Léo-Pol DesRoisiers.

## EN DEUXIÈME PAGE

## Une chronique d'Ottawa,

## LE BLOC QUEBECOIS ET M. MEIGHEN

ront lieu vendredi, le 10 courant, à 9 heures 1/2. Le convoi funèbre partira de la demeure, rue St-Paul, pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré, de là au cimetière, lieu de la sépulture.

## CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 10 DECEMBRE 1920

SAINT-EULALIE

Lever du soleil, 7 heures 35.  
Coucher du soleil, 4 heures 11.  
Coucher de la lune, le soir.  
Premier quartier de la lune, le 16, à 9 h.  
46 m. du matin.

# LE DERNIER HEURE

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

## DEMAIN

PLUS FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 55  
Même date l'an dernier... 55  
Aujourd'hui minimum... 35  
Même date l'an dernier... 35

BAROMETRE

8 h. du matin, 30.25 à 11 h., 30.20 à 1 h.  
de l'après-midi, 30.25.

## Pas de sentiments germanophiles

Paris, 9. — (S.P.A.) — Honorio Puyredon, chef de la délégation de l'Argentine, qui a quitté Genève, se défend d'avoir des sentiments germanophiles. Les journaux du matin reproduisent une longue déclaration de lui. Il explique son attitude en répétant les arguments qu'il a donnés à Genève même, puis il ajoute: "Je ne parle pas en faveur de l'Allemagne, et j'ai une profonde admiration pour la France. J'ai agi en parfaite indépendance de cause à Genève. Mes collègues et moi, nous voulions prévenir si possible le retour de nouvelles guerres. Je ne vais pas jusqu'à dire qu'il faille faire entrer de force l'Allemagne dans la Ligue des Nations. D'après moi, le bon moyen de surveiller efficacement les intentions pacifiques de l'Allemagne et de la faire respecter ses engagements consisterait à l'admettre, mais à lui imposer des punitions, si nécessaire."

## UN COMPROMIS EST C NCLU

La question des finances et des transits à la Ligue des Nations.

Genève, 9. — (S.P.A.) — L'organisation des finances et des transits sous l'empire de la Ligue des Nations, qui a été étudiée hier par le Congrès, a été abandonnée, un compromis ayant été conclu à minuit, par un groupe éminent de députés, comprenant MM. N.W. Rowell, du Canada; Gabriel Hanotaux, de France; M. Millen, d'Australie; le Dr Casto de Cunha, du Brésil; et le Dr Robert Cecil, représentant de l'Afrique du Sud, tous membres de la commission des organisations techniques. Le bureau d'hygiène internationale tel qu'il existe dans le moment va continuer son œuvre sous la surveillance de la Ligue. Ce compromis est une victoire pour la délégation canadienne, qui s'est objectée hier à ce que l'Assemblée recommande aux gouvernements d'établir sous les auspices de la Ligue trois organisations nouvelles, touchant les finances, les transits, et l'hygiène, avec conférences annuelles sur ces questions.

## CHOSSES MUNICIPALES A SHERBROOKE

UNE INDEMNITE POUR LE MAIRE ET LES ECHEVINS. — LES TRAMWAYS.

Sherbrooke, 9 (D.N.C.) — A la dernière assemblée du conseil, tenue mardi de cette semaine, les échevins ont fait l'étude d'une série d'amendements municipaux avec l'aide de l'avocat de la ville, M. Leblanc. La plupart des conseillers étaient présents, ainsi que le maire M. D.-O. E. Deault. Parmi les principaux amendements discutés et qui devront être soumis à la prochaine session de la législature provinciale, on signale celui concernant la rémunération de nos édiles. Cette amendement mentionne la somme de \$500, annuellement pour les échevins et celle de \$1,000 pour le maire. Il n'est sensé cependant devenir en vigueur que lorsque, accepté par la législature, il aura été voté par le conseil.

Un autre amendement concerne la Sherbrooke Street Railway. On veut obtenir l'autorisation d'exproprier, de municipaliser et d'administrer cette compagnie dans le cas que tel besoin se ferait sentir dans l'avenir. L'amendement concernant la taxe sur les cabalaires a été rejeté, après que le vocat de la ville eût déclaré qu'elle n'était pas portée de \$2 à \$5; les boulangers devront payer leur taxe suivant le nombre de voitures de livraison, et la taxe pour chaque voiture est de \$5. Les autres amendements concernent plutôt les questions techniques et de pure routine relativement aux emprunts et aux règlements d'emprunts.

## Le barrage de Saint-Raphaël

Montmagny, 9. — (D.N.C.) — Samedi dernier, MM. J. E. Caron et Antonin Galipeau accompagnés de M. C. L. Fournier, député fédéral de Bellechasse, sont venus visiter les usines de "La Machine Agricole Nationale Limitée", ainsi que les travaux considérables que la Corporation d'Énergie fait faire à Saint-Raphaël.

## L'opéra-comique de Fiume

Londres, 9. — (S.P.A.) — Le "Times" apprend de Milan que l'équipage d'un sous-marin italien qui contribue au blocus dirigé contre Fiume a trahi ses officiers lesquels ont été garrottés par les marins. Ces derniers se sont rendus ensuite dans le port de Fiume et ont reçu le plus chaleureux accueil de la part de Gabriele d'Annunzio, qui se serait même agenouillé devant eux. Le poète-soldat a qualifié de traitre l'amiral Millo, commandant des forces navales italiennes de l'Adriatique.

## Cercle Léon XIII

Ce soir à la salle paroissiale, 1939, rue Saint-Dominique, réunion du cercle Léon XIII. La conférence sera donnée par un membre du cercle.

## LE TONNAGE AUGMENTE

LA CONSTRUCTION MARITIME NE RALENTIT PAS DEPUIS LA FIN DE LA GUERRE — L'ANGLETERRE ENCORE EN TÊTE — LES NAVIRES SUR LE FLEUVE — L'OUVREMENT DES PORTS D'HIVER.

Le rapport annuel de la Lloyd's Register of Shipping pour les douze mois se terminant le 30 juin dernier, indique que la construction maritime ne s'est pas ralentie depuis la fin des hostilités. A la fin de la dernière année fiscale le chiffre total du tonnage enregistré au cours des douze mois précédents était de 4,000,000. A cette date, il restait encore en construction représentant un tonnage de 4,930,340 tonnes.

L'Angleterre vient en tête pour la construction maritime suivie de près par les États-Unis et le Japon. Suivent ensuite la Hollande, le Canada, l'Italie, y compris le district de Trieste, la Suède, l'Espagne et le Danemark. Le nombre total des navires enregistrés dans les livres des Lloyd's à la fin de l'année se terminant le 30 juin dernier, était de 9,587 représentant, 25 millions de tonnes brutes. Sur ce nombre, 5,173, sont des navires à vapeur, 105 des navires à voiles et 143 des navires à voiles et à vapeur combinés. Quatre-vingt-seize pour cent de ces navires sont construits d'acier et de fer. L'Angleterre a construit 594 navires représentant 4,253,523 tonnes au cours de l'année dernière; les États-Unis en ont construit 480 d'un tonnage de 1,391,808; le Japon, 105 d'un tonnage de 571,129.

## L'OUVREMENT DES PORTS D'HIVER

Le "Melita", ligne du Pacifique Canadien part demain matin de Saint-Jean pour Liverpool. C'est le premier départ de la saison par le port de Saint-Jean. Ce paquebot portera à son bord 460 passagers dans les cabines et 800 dans l'entrepont. La grande majorité des passagers vont passer le temps des fêtes en Angleterre et reviendront dans le courant du mois de janvier.

Le "Saturnia", ligne "Anchor-Donaldson", part lui aussi de Port-Land aujourd'hui avec 110 passagers dans les cabines et 125 dans l'entrepont. Il arrivera à Halifax demain, et y prendra d'autres passagers avant de continuer sa route vers Glasgow.

Un train spécial part de la gare Bonaventure ce soir pour Halifax, avec les passagers du "Saxonia", ligne Cunard, qui doit partir samedi pour Plymouth. Le "Saxonia" part de New-York aujourd'hui, se dirigeant vers Plymouth, Cherbourg et Hambourg. Il fera escale à Halifax.

"Empress of Britain", ligne du Pacifique, n'est arrêté que seize heures dans le port d'Halifax pour prendre sa provision de pétrole. Il a ensuite continué sa route vers Saint-Jean. On croyait que les malles seraient laissées à Halifax. Il n'en fut rien cependant. Cela a donné lieu à des protestations. On prétend que si les malles avaient été laissées à Halifax elles seraient arrivées à Montréal avant que l'"Empress" accoste à Saint-Jean. Ce paquebot est arrivé ce matin à Saint-Jean avec les passagers et les malles.

## SUR LE FLEUVE.

Le "Benguela" et le "Lake Gatun", les deux derniers océaniques à quitter le port de Montréal cette année, sont arrivés heureusement à Québec hier après-midi, et continueront leur voyage vers le nord. Ils n'ont pas eu de difficultés à descendre le fleuve n'ayant rencontré que peu de glace. Tous les deux se sont tenus en communications par sans fil avec le "Lady Grey" qui était prêt à leur porter secours en cas de besoin. Le "Keyville", ligne "Keystone Transportation", est encore aux Trois-Rivières. On ne sait pas encore s'il hivernera à cet endroit ou s'il remontera à Montréal. Il se peut aussi que le cargo retourne à Québec quand sa cargaison sera déchargée.

Le "Colonel Rochester" et le "Colonel Carr" sont arrivés tous les deux à Montréal hier, venant des Grands Lacs. D'entre eux a été passablement avarié en descendant et est arrivé ici à la remorque de l'autre. Tous les deux passeront l'hiver aux chantiers maritimes. Ce sont des cargos américains.

Les plus gros cargos de la "Canada Steamship Lines", a coulé hier, dans l'écluse Saint-Gabriel, près de Kingsport. Ce cargo se dirigeait vers Montréal avec un chargement de charbon. L'accident est arrivé à la suite d'une fausse manœuvre.

## MOUVEMENTS DES NAVIRES.

Le "Mégantic", ligne "White Star", est arrivé à Halifax ce matin venant de Liverpool. Quand les passagers pour le Canada et les malles seront débarqués, il continuera vers Portland. Il portait à son bord 33 passagers de première classe, 145 de seconde et 1,218 de troisième.

Le "Metagama", ligne du Pacifique, est arrivé à Liverpool hier, venant de Montréal.

Le "Pretorian", même ligne, est arrivé à Glasgow hier, venant de Montréal.

Le "Victorian", même ligne, est parti de Liverpool, hier, pour Saint-Jean, N.B., où il doit arriver le 18 courant.

Le "Scilian" doit arriver à Southampton aujourd'hui et à Anvers demain, venant de Montréal.

L'"Empress of Japan" partie de Vancouver mardi après-midi, doit arriver à Yokohama le 22 courant et à Hong Kong, le 30 courant.

## LES POLICIERS ET M. DECARY

LES CHEFS DE L'UNION DES POLICIERS CONFÈRENT TOUTE LA MATINÉE DURANT AVEC LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION. — LES QUESTIONS EN JEU.

M. Decary a reçu, ce matin, les délégués de l'Union Ouvrière Fédérale des Policiers, MM. A. Bouchard, M. Bergeron, G. Brabant et A. Béliveau. L'entrevue s'est tenue dans le plus grand secret.

L'objet principal des délibérations a été la reconnaissance de l'union et du principe d'unionisme restreint (closed shop). On connaît sur ce point la ferme attitude du président de la commission; il l'a confirmée d'ailleurs, mardi, devant l'imposante délégation des hommes d'affaires de la ville qui étaient venus l'appuyer.

M. Decary est opposé à toute reconnaissance d'une union quelconque, fut-elle la plus puissante au monde, car il entend garder à la gouverne des affaires municipales la plus complète autonomie. Il ne peut ainsi se rendre aux demandes des policiers, qui veulent que les nouveaux agents recrutés au cours de la présente année fassent partie de leur unique union.

En outre, les agents se plaignent aussi de leur classification. La ville a établi cinq classes de policiers, ils n'en veulent que trois, avec un salaire minimum de \$15000; actuellement les administrateurs ne leur offrent qu'un salaire minimum de \$13000.

A part d'autres menues questions de détail, l'entrevue a roulé sur la question de l'arbitrage, c'est-à-dire que les policiers en appelant à un corps indépendant pour exposer leurs griefs et leurs réclamations, et au jugement duquel la ville devra se conformer.

M. Decary a encore une opinion tranchée sur ce point: il n'aime point les décisions arbitrales en général, et il se peut qu'il refuse encore cette fois-ci.

L'entrevue a duré près de deux heures. Et chacun des deux partis s'est confiné dans un mutisme absolu.

## A L'INTERSECTION DES RUES

Un nouveau règlement devient automatiquement aujourd'hui; il concerne la circulation des voitures à l'intersection des rues.

En voici les principales clauses: "Article 1. — L'article 60 du règlement No 646, tel qu'ajouté au règlement No 717, est remplacé par le suivant: "Article 6D. — Aucune voiture, qu'elle soit sous la garde ou non de quelqu'un, ne doit stationner, même temporairement, dans la Cité de Montréal, à moins de quinze pieds de l'intersection d'une rue lorsqu'il n'y a pas d'arrêt de tramway d'indiqué, et s'il y a un arrêt de tramway, les voitures, qu'elles soient sous la garde ou non de quelqu'un, ne doivent pas stationner, même temporairement, du côté où ledit arrêt de tramway se trouve, excepté à une distance d'au moins soixante-quinze pieds de l'intersection d'une rue."

"Article 2. — Le présent règlement fait partie du règlement No 646, qu'il amende, quant à la pénalité et à toutes autres fins que de droit."

La commission l'a adopté le 8 octobre et le conseil ne s'est pas prononcé depuis.

## Un mort et quinze blessés

DANS UNE EXPLOSION DE CHAUDIÈRE A FORT COULON-GE.

Fort Coulonge, 9. (S.P.C.) — L'explosion d'une chaudière aux usines de la Cie Sutherland-Innes Lée, a causé la mort d'une personne et blessé huit ouvriers, lundi dernier. La tempête a retardé les communications télégraphiques, au point que l'accident n'a été connu qu'hier.

M. William McKay, âgé de 30 ans, domicilié à Fort Coulonge, a expiré trois heures après l'accident des suites de brûlures provenant de l'eau bouillante projetée sur lui. Il venait visiter un ami à l'usine. Les blessés sont MM. James McDowell, Alex. Chatterton, père, Alex. Chatterton fils, John Chatterton, Joseph Bellon, Théophile Bertrand et Chamberlain Cobden, tous de Fort Coulonge; et Thomas Armstrong, de Shawville.

## Presque l'unanimité

Paris, 9. (S.P.A.) — Le gouvernement d'Athènes a décidé de ne point dépêcher de délégués auprès de Constantinople, pour l'inviter à reprendre le trône de Grèce; il l'avertira tout simplement par dépêche du résultat du plébiscite. Jusqu'ici l'ancien monarque a reçu 98 pour cent du vote de ses anciens sujets qui le prient ainsi de revenir dans le gouvernement. On dit que 300,000 électeurs de plus ont pris part à ce plébiscite, qui s'étaient abstenus aux élections ministérielles.

## Terroriste arrêté

Bologne, Italie, 9. — (S.P.A.) — La police de Potenza a mis la main sur un individu qui se vante de faire partie de "l'escouade de la terreur", laquelle se compose de 24 hommes qui auraient juré d'assassiner les chefs de police. Cet individu affirme qu'il a quitté Bologne en automobile aux côtés d'un conseiller municipal, Armando Gossi, un communiste, et d'un instituteur bolcheviste du nom de Martelli. Ces deux hommes l'auraient laissé à Rimini pour passer de là dans la République de San Marin.

## LA LOI EST ULTRA VIRE

DANS LA CAUSE DE DAWSON CONTRE MME DELIA BÉDARD, CETTE DERNIÈRE PRÉTEND QUE LA DERNIÈRE LOI PROVINCIALE RELATIVE AUX MAISONS DE DESORDRE EST INCONSTITUTIONNELLE.

Le juge McLennan a entendu, ce matin, la cause du comité des Seize contre Mme Delia Bédard, épouse de Joseph Labrecque. Cette dernière est propriétaire du numéro 61 de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. En vertu de la nouvelle loi qui a été adoptée à la dernière session du parlement provincial, Mme Bédard a été avertie que le numéro 61 de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville était converti en maison de désordre. On sait que cette loi décreta qu'après la troisième offense le gouvernement peut, sur requête d'un citoyen, faire fermer la maison dont on se plaint, pendant une période de douze mois.

M. Dawson a fait une requête pour faire fermer le numéro 61 de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. La défenderesse déclare que cette loi est inconstitutionnelle et que le parlement provincial n'a pas le pouvoir d'édicter des lois concernant les matières criminelles. L'offense que l'on reproche à Mme Bédard relève du chapitre 228 du code criminel et le gouvernement fédéral seul a juridiction en cette matière. Cette cause est la première du genre et soulève beaucoup d'intérêt dans les cercles judiciaires.

## LA NOUVELLE COUR DES FAILLITES.

Le juge Panneton nous communique les notes suivantes qui ont trait à l'application de la Nouvelle loi des faillites. On sait que le juge Panneton a été assigné par le ministère de la Justice pour administrer la nouvelle loi dans toute la province de Québec. Ce dernier peut déléguer ses pouvoirs à d'autres juges, mais il doit d'abord prendre connaissance des requêtes qui concernent les faillites. Certains procureurs, encore peu au courant de la nouvelle procédure ont présenté ces requêtes en Cour de pratique. Le juge Panneton a dû renvoyer certaines requêtes parce que la procédure régulière n'avait pas été suivie. C'est au sujet d'une requête qui avait été présentée par Louis Pincusoff que le président de la Cour des faillites pour la province de Québec nous communique la note suivante:

"Une requête pour une ordonnance de mise en faillite et nomination de sequestrateur a été présentée à la Cour de Pratique après un avis de 6 jours donné au débiteur de cette présentation à la dite Cour ou étant appelé il fit défaut.

Cette requête m'a été transmise par la Cour de Pratique. Comme cette Cour n'a pas de juridiction dans les affaires de faillites, et le débiteur ayant fait défaut de comparaître, il est plus que douteux que je puisse en prendre connaissance.

"Les dispositions de la loi de faillite, qui permettent le renvoi d'une procédure au tribunal d'une autre district ne s'appliquent qu'en tant que cette procédure est prise dans la Cour de Faillite. La Province de Québec ne forme qu'un seul district et il en est ainsi des autres provinces. Chacune ne forme, pour le moment, qu'un seul district. C'est la seule disposition de cette loi qui permet un transport de juridiction.

"Il est important que les avocats qui prennent des procédures en faillites me les adressent directement.

"Je puis, en vertu du dernier amendement à la loi de faillite, déléguer les pouvoirs de cette Cour, dans un cas particulier, à tout autre juge de la Cour supérieure, et c'est ce que j'ai déjà fait dans certains cas, mais il faut qu'il y ait délégation de pouvoir pour qu'un autre juge puisse avoir juridiction.

"La requête de mise en faillite doit être signifiée au débiteur, lui donnant un délai de 8 jours pour y répondre. Dans la cause actuelle, le délai n'a été que de 6 jours. Je ne puis donc pour le moment accorder cette requête.

## DES BRIQUES SPECIALES.

Une motion pour détails a été présentée ce matin par James Hyde demandeur dans une cause contre les Soeurs du Précieux Sang d'Ottawa. M. Hyde s'était engagé à fournir 150,000 briques à la défenderesse pour la construction d'un couvent. Le demandeur n'a livré que 30,000 briques, et il en réclame le prix. De son côté, la défenderesse, au moyen d'une demande reconventionnelle, réclame de son demandeur la somme de \$30,000 en prétendant qu'elle n'a pu se procurer des briques du genre de celles qui ont été fournies par M. Hyde et qu'elle ne peut parachever la construction commencée. Les Soeurs du Précieux Sang devront donc démontrer les travaux déjà faits et recommencer leur construction ce qui leur causera des dommages considérables.

## VERDUN ET LA MONTREAL LIGHT

La Commission des Services publics a siégé ce matin. Elle a pris connaissance du rapport qui a été préparé par MM. L.-A. Herd et W. P. O'Brien au sujet de la demande qui avait été formulée par la ville de Verdun contre la Montreal Light, Heat and Power. La ville de Verdun voulait faire réduire le taux du service électrique fourni par la Montreal Light. Ce rapport sera présenté au Conseil municipal de Verdun, ce soir. Il sera ensuite lu à la Commission des Services publics, le 16 décembre.

## TOUT ESPOIR N'EST PAS PERDU

Londres, 9. — (S.P.A.) — D'après la dernière édition du "Daily Mail", les perspectives de trêve irlandaise qui semblaient avoir entièrement disparu hier soir sont revenues à l'horizon par suite d'une entrevue qu'auraient eue privément Mgr Patrick Clune et M. Lloyd George, hier. L'évêque australien, de Perth, a maintes fois été mentionné dans les récentes dépêches d'Irlande comme participant aux négociations menées en vue de conclure une trêve avec les chefs du Sinn Féin.

Au dire du journal, le prélat aurait expliqué au premier ministre

la vraie signification d'un message lancé tout dernièrement par Michael Collins, commandant de l'armée républicaine irlandaise. Ce dernier, ainsi que les autres chefs sin féners désoleraient la trêve et seraient disposés à se déranter pour l'obtenir. En tout cas, le "Daily Mail" ajoute que le premier ministre est sorti fort impressionné de l'entrevue et aurait fait cette remarque: "Vous pouvez annoncer que les espoirs de règlement sont plus fondés qu'ils ne le semblent".

Le "Times" a des informations analogues.

## LA "BATISSE DU PALAIS"

L'enquête dans l'expropriation de la "Bâtisse du Palais" s'est continuée ce matin devant la Commission des Services publics. MM. U. Valence, architecte, et Stanislas Beaulieu, I. C., ont été entendus comme témoins.

## Les deux chauffeurs sont coupables

Le jury a rendu son verdict à l'enquête faite par le coroner Prince au sujet de la mort de Elzéar Lefebvre, survenue à la suite d'un accident d'auto. Le jury, après une délibération de plus d'une demi-heure, a déclaré criminellement responsables les conducteurs des deux machines venues en collision, Abraham Goldstein et Girardin Lefebvre. Le coroner a insisté auprès des jurés pour qu'ils déclarent que le verdict de responsabilité au sujet de Goldstein soit déclaré non légal. Il existe, dit-il, une légende dans le district judiciaire de Montréal, c'est que les enquêtes du coroner ne sont faites que pour exonérer les coupables. Selon lui, Goldstein ne devrait aucunement être mêlé dans cette affaire.

## Les hôtes du duc et de la duchesse

Ont déjeuné aujourd'hui avec le duc et la duchesse de Devonshire au Mount-Royal Club: lady Hendrie M. E. Rinfrel, le Dr et Mme L. A. E. Dubuc, M. et Mme J. Archambault, M. et Mme W. R. Baker, M. Fred Meredith, Mme Arthur Drummond, lady Van Horne et Mme Van Horne, le Dr et Mme F. S. Meighen, M. et Mme Gordon MacDougall, M. et Mme Beauder, M. et Mme W. B. Chipman, M. et Mme C. W. Cook, M. et Mme R. W. Reford, Mme Howard Kelly, N. P. accepter: M. et Mme D. Lorne McGibbon, M. et Mme Gaspard Desrosiers, M. et Mme Charles Laurendeau, M. et Mme F. J. Bisillon, M. et Mme C. E. Neil, M. Howard Kelly.

## "L'idée libérale-conservatrice"

"L'idée libérale-conservatrice" donnera le 11 décembre prochain, à l'hôtel Viger, à 8 h. 30, une quatrième conférence. M. J. H. Michaud commentera le mot "Servir". M. P. E. Blondin, ministre des Postes sera présent et prononcera une allocution.

## Le cardinal Mercier à Rome

Rome, 9. — (S.P.A.) — Le cardinal Mercier, primat de Belgique, se rend à Rome vendredi, pour prendre part aux fêtes en l'honneur du centenaire de Saint-Jérôme. A cette occasion il présentera un travail sur Saint-Jérôme, qui a été le premier à traduire les Saintes Ecritures de l'hébreu en latin.

Les cardinaux Maffi et Gasquet liront aussi chacun un travail. C'est au dernier que le pape Pie X a confié la révision de la Vulgate.

## Le fils de Garibaldi se blesse

Rome, 9. — (S.P.A.) — Le général Ricciotti Garibaldi, fils du fameux Garibaldi, s'est blessé hier, en tombant, alors qu'il quittait la chambre des députés. Le général qui marche à l'aide de béquilles a fait une chute et s'est blessé le crâne.

## M. Ioanidu est de retour

Saint-Jean, N.-B., 9. (S.P.A.) — M. I.-C. Ioanidu, chargé d'affaires de la reine Marie de Roumanie, est arrivé au pays, en mission spéciale. Il passera les fêtes avec sa femme, la fille du shérif Lemieux, qui a déjà quitté la Roumanie il y a trois mois pour venir dans sa famille.

## La cause sera jugée

Londres, 9. (S. P. A.) — La cause matrimoniale Despatie - Tremblay portée devant le Conseil privé, va être jugée dès que le lord-chancelier sera remis de sa récente maladie. Il ne sera tenu aucun compte des démarches pour retirer l'appel.

## Grange incendiée

Oxford, N.-E., 9 (S. P. C.) — Le feu a détruit hier soir, une grange appartenant à David Giles (cultivateur de Victoria, centre rural situé à huit milles d'ici). Vingt-quatre bêtes à cornes ont péri dans les flammes. Les dommages sont évalués à dix mille piastres et il n'y a pas d'assurances.

## Ont comparu

Ont comparu ce matin en Cour de police, devant le juge Cusson: Eddy Fée, 28 ans, 250, rue Mackay, accusé d'avoir conduit une auto sans permis. Il a été condamné à \$10 d'amende et les frais; Robert Green, 40 ans, 564, rue Latour, accusé de vol; Isidore Harris, 1802, rue Saint-Urbain, pour défaut de pourvoir; Joseph Lafetière, 21 ans, 87, Avyvia, pour avoir conduit une auto sans permis; Emile Wilbrenner, 31 ans, 97, rue Dorchester est, pour vol; Arthur Lee, 23 ans, 157, Lusignan, pour vol; Gaston Deroime, 20 ans, 2376, rue Boyer, pour dommage à la propriété; Lucile Saxton, 21 ans, 403, rue Parthenais, pour vol; Emile Parenteau, 108, rue des Inspecteurs, pour vol avec effraction; Joseph Ramonaki, 30 ans, 2631, rue du Havre, pour vol comme serviteur; Moïse Guay, 108, rue des Inspecteurs, pour vol avec effraction; Nathan Rat, 42 ans, rue Saint-Dominique, pour vol; Walter Young, 33 ans, 440, 2e avenue, Rosemont, pour vol comme serviteur; Irving Kearns, 21 ans, rue Prospère, pour avoir contrefait des chèques; John Bowman, 23 ans, 119, rue Ontario est, pour avoir contrefait un chèque; Léo Caron, 19 ans, 557, rue Saint-Jacques, pour fausses représentations; Moïse Beauchamp, 58 ans, 408, rue Cadieux, pour vol.

La plupart des enquêtes ont été remises à plus tard.

## Sacré évêque

Saint-Jean, Terre-Neuve, 9. — (S. P. C.) — M. l'abbé Henry Renouf, curé de la paroisse Saint-Patrice, de cette ville, a été consacré, hier matin, évêque du diocèse de Saint-Georges, comprenant la côte ouest de Terre-Neuve. Il remplace M. L. C. P. Fowler, décédé au mois de février dernier.

Mgr Roche, de Saint-Jean a officié, assisté de NN. SS. March, de Havre de Grace, et Morrison, d'Antigonish, N.-E., confrère de Mgr Renouf, à Rome, il y a trente ans.

## M. Foster se marie à Genève

Genève, 9 (S. P. A.) — Sir George Eulas Foster, chef de la délégation canadienne au congrès de la Ligue des Nations, a épousé ici, ce matin, Miss Jessie Allan. Le mariage a été célébré à 10 h. 30, à l'église protestante de la Sainte-Trinité et nombre de délégués assistaient à la cérémonie. La mariée était accompagnée par A.-J. Balfour, un des délégués anglais. Quant à Sir George, il avait pour témoins M. N.-W. Rowell et M. P. E. Blondin, membres de la délégation canadienne.

## Du chômage

Sherbrooke, 9. (D.N.C.) — La Hamilton Powder Mill Co, de Windsor Mills, comme les poudrières de Beloeil et de Parry Sound, a fermé ses portes depuis quelques jours, déjà.

Seuls les gardiens et des ouvriers employés aux réparations, y travaillaient actuellement.

## Une tablette commémorative

A midi au nouvel édifice de la "Berliner Gramophone Company", angle des rues Lenoir et Saint-Antoine, le lieutenant colonel A. McMillan, D. S. O., a procédé au dévoilement d'une tablette commémorative en bronze, élevée en l'honneur des employés qui ont fait du service outre-mer.

Avant la cérémonie, M. R.-L. Chiviers, gérant de la compagnie a présenté le lieutenant colonel McMillan qui a ensuite ajouté quelques mots. M. H. S. Berliet, vice-président de la compagnie, a aussi présenté en souvenir au lieutenant colonel McMillan, une boîte à allumettes en or.

Après le dévoilement un peloton de soldats a présenté les armes, et un clairon a sonné le "last post". Parmi les personnes présentes nous avons remarqué le lieutenant colonel McMillan, MM. H.-S. Berliet, R. J. Chiviers, H.-W. Bodman, M. Good, M. Despatie, T.-L.-H. Samson, M. McVicar, M. Hill, le désinateur de la tablette, et une délégation des différents magasins de la compagnie.

## Le transport de l'huile

Ottawa, 9. — (S.P.C.) — Le transport de l'huile du bassin de la rivière MacKenzie à la mer de Behring a été sera transportée par des navires-réservoirs aux différents marchés du monde, tel est le projet que l'on tentera de faire adopter à la prochaine session parlementaire.

Ce tuyau ira du bassin de la rivière MacKenzie à la mer de Behring, en passant par les rivières Rat et Bell,

## TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI: — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.  
DEMANDES D'ELEVES: — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.  
TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.  
CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.  
TROUVES: — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.  
PERDUS: — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.  
MAISONS, MAGASINS, ETC.: A LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.  
A VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.  
CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.  
AVIS LEGAUX: — 10 sous la ligne agée, NAISSANCE, DECES, MESSAGES: — 50 sous par insertion.  
REMISES: — 50 sous.  
CARNET MONTAINE, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — 10 sous par insertion.

## AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANIENS demandés. Suivent les cours, jour ou soir. Licence garantie. Position assurée. Cours privés pour dames. 504, Colombe, 708 Demontigny Est. Tél. Est 534.

## A VENDRE

**ANIMAUX DOMESTIQUES**  
La chance de votre vie. Nous possédons 100 lapereaux siliens noirs, garantis de lignée, avec génétique, et le meilleur stock du pays. Offrons trois adultes, avec génétique, \$20.00. Femelles, 10, 11 mois, pesant 10 livres et au delà. Trio de jeunes, 30.00. Deux de trois mois environ. Chance pour partir. Quelques femelles et béliers géants des Flandres, gris acier, à \$10 le couple, éligibles à l'enregistrement. Stock de 8. 10 livres chacune. Grands Flandres blancs, rares spécimens, avec génétique, \$15.00 le couple. C'est-à-dire trois mois environ. Groupe de vaches Shortorn enregistrées, à sacrifier. Nous déclinons le département de la laiterie. Bonvillons géantes de choix à sacrifier. Faites-nous une visite, elle vous paiera. Plusieurs couples de pigeons Flying Hovers, \$5.00 la paire. 10 paires, \$20.00 la paire. Tourterelles blanches (colombes), \$4.00 la paire. Tourterelles crème, \$3.00 la paire. Deux couples de pigeons adultes, en plein plumage, \$7.50 le couple. Deux chamois Collier et Berger beige mûres, 6 mois, de choix, \$5.00 pièce. La Ferme Avicole, Yarmouche, St-Louis, Qué.

A VENDRE: miel blanc No 1, en petites chaudières, 20c à 30c. No 2, 20c. No 3, 10c. 10 livres, 22c. 20 livres, 22c. Ambre, 20c. No 1, 18c. U. Paradis, St-Basile-Sud.

A VENDRE: Ferme avicole Langlois, St-Jérôme. Accommodation pour hiverser deux mille poules et élever mille poulets. Conditions faciles. S'adresser à Chs. Langlois, 165 St-Paul Est.

## TERRES A LAPRAIRIE

Seront vendues à la porte de l'église, à 11 heures de l'avant-midi, le 24 courant, trois belles terres en culture et bien bâties, appartenant à Mme Bourassa. Deux, l'une de 120 et l'autre de 130 arpents, sont situées dans le rang Fontarabie. La troisième, de 138 arpents, occupée par M. Mosé Gravel, Station Brébeuf, 6 miles de Montréal. Conditions faciles. S'adresser pour renseignements à Mme Bourassa, chambre 315, 180 rue St-Jacques.

## PROPRIETES A VENDRE

**Alexandre Dupuis**  
(Établi en 1897)  
COURTIER EN IMMOBILIERES  
Finances, Assurances, Placements  
43 PLACE D'ARMES (près Craig)  
MONTREAL 7513. Réa., St-Louis 3205.

## TAILLEUR POUR DAMES

**E. A. SEGUN, TAILLEUR POUR DAMES**  
Spécialité: costumes, manteaux, jupes et robes tailleur et robes exclusives. Coupe et satisfaction garanties.  
171 CHRISTOPHE COLOMB

## COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent à système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser: M. Barber College, 62 St-Laurent.

## REPARATIONS

MEUBLES de toutes sortes polis et rembourrés; matelas et Waldorf refaits. Echangeons meubles neufs contre vieux. Roland Fries et Cie, 1294 St-Denis et Laurier, St-Louis 3377.

## SERRURIERS

**E. TELLIER**  
serrurier-armurier, 208 Dorchester Est, angle Saint-Denis, 30c en réparations de grammophones, armoires, etc., à un prix. Prompt travail. Satisfaction garantie.

## BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement à M. MARION & MARION  
664 RUE UNIVERSITE, MONTREAL.

## DELICIEUSE

La saucisse au porc frais, marque  
**S. L. CONTANT**  
Chez votre boucher.

## Chemin de fer National du Canada

LA "VOIE NATIONALE" POUR LES PROVINCES MARITIMES.

Le Chemin de Fer National du Canada fait circuler des trains rapides à voyageurs de Montréal à Moncton, à Saint-Jean, à Halifax, à Charlottetown, aux Sydney et à tous les endroits des provinces maritimes, avec départ de Montréal (gare Bonaventure) à 9 h. 25 a.m. tous les jours, samedi excepté, et à 7 h. p.m., tous les jours.  
Au train de 9 h. 25 a.m. sont attachés des wagons-lits modèles directs pour Moncton et Halifax. Le train de 7 h. p.m. a aussi des wagons-lits modèles directs pour Halifax, Moncton et Sydney.  
Raccourcissement à Moncton pour les endroits de l'île du Prince-Édouard par voie de Sackville et de Montserrat.  
Service de repas non surpassé sur les deux trains.  
Pour billets et renseignements, s'adresser à n'importe quel agent des billets du Chemin de Fer National-Grand Tronc. (Réc.)

## LA CHARTE DE MONTREAL

## DEUX COMITÉS SE FUSIONNENT

LES COMITÉS DES FINANCES ET DES FAUBOURGS N'EN FERONT PLUS QU'UN SEUL POUR DISCUTER LE PROJET DE CREER UN CONSEIL METROPOLITAIN DE TOUTES LES MUNICIPALITÉS DE L'ÎLE DE MONTREAL.

M. Hormidas Laporte a suggéré aux commissaires de la charte l'idée de créer un conseil métropolitain qui réunirait toutes les municipalités de l'île de Montréal en une fédération, dans le but de contrôler le pouvoir d'emprunt de Montréal et des municipalités représentées.

A cet effet, il a proposé la réunion en un seul du comité des faubourgs et de celui des finances, à la séance de la commission, mardi. Les membres ont consenti à cette fusion, et le nouveau comité se réunira aujourd'hui même. Ceux qui en font partie sont MM. Brodeur, Foster, Evans, Girard, Morin, Sénechal, Ayotte et Cape, ainsi que les cinq maires qui représentent toutes les municipalités environnantes: MM. Beaubien, McLagan, Prieur, Ranger et Guilbault.

Le conseil métropolitain, comme l'a expliqué M. Laporte, n'affecte pas la direction des affaires municipales de chaque municipalité, qui garde pleine autorité pour lever des impôts et imposer des règlements. Mais si une municipalité veut emprunter pour exécuter des travaux, elle devra obtenir d'abord l'approbation de ses contribuables et ensuite la sanction du conseil.

M. Laporte exprima son opinion sur le contrôle nécessaire des emprunts, la construction d'artères principales, les expropriations, l'ouverture de nouvelles rues, la construction d'écoles, les annexions, l'extension de privilèges, de nouvelles franchises, les taxes, les fonds d'admiration, et le droit d'appel au lieutenant-gouverneur en conseil.

Après quelque discussion, le président fit remarquer qu'il y avait une sérieuse considération. C'est la garantie qu'un tel groupe de villes aurait à emprunter de l'argent à un taux peu élevé. La ville de Montréal et les autres municipalités seraient conjointement responsables de l'argent emprunté, avec le résultat que celui-ci pourrait être obtenu à des conditions raisonnables.

## UN SEUL VOTE, MAIS OBLIGATOIRE

Au cours de la même réunion, M. Kelly, appuyé par M. J. Girard, a proposé qu'aux élections municipales futures, chaque électeur n'ait qu'un vote, lequel vote, cependant, devrait être enregistré.

M. F.-W. Evans croit que partout où existe une telle règle, elle est lettre morte, et M. Laporte s'y est plutôt opposé, faisant remarquer que la commission avait déjà été blâmée pour avoir adopté des mesures trop radicales.

M. Foster se rend compte de certaines difficultés dans la mise en vigueur d'une loi rendant le vote obligatoire, et M. Hoberge voit un bon moyen de mettre fin aux "télégraphes".

M. Gustave France ajouta que le vote obligatoire existe en Belgique, Espagne, Italie, Suisse et dans le Dakota-Nord.

La motion est restée sur la table. M. Bauset fera préparer un plan montrant les limites actuelles de la ville.

## Excursions d'hiver

Pourquoi ne pas organiser une excursion d'hiver en Californie ou quelque autre site de la côte du Pacifique ou à l'une des plages bien connues des États du sud, aux Bermudes, à Cuba et aux Indes Occidentales, Golf, tennis, polo, natation, pêche, etc. ou simple repos. Pour renseignements quant aux taxes, itinéraires, etc., s'adresser à l'importeur quel agent du chemin de fer du Grand-Tronc ou à M. O. Daffoe, 230, rue Saint-Jacques, Montréal. (Réc.)

## Montréal, Toronto et Chicago

La voie double du Grand-Tronc entre Montréal, Toronto et Chicago, offre le maximum de confort. L'International Limited part de Montréal tous les jours à 10 h. a.m., heure normale, arrive à Toronto à 5 h. 40 p.m., à London à 9 h. 3 p.m., à Detroit à 11 h. 35 p.m. et à Chicago à 8 h. 10 le lendemain matin. Ceux qui désirent voyager de nuit, peuvent prendre le train qui part de Montréal à 11 h. p.m. par le Montréal, Toronto, Hamilton, Detroit & Chicago Limited. La composition de ces trains est incomparable et comprend, sur l'International Limited, des wagons observatoire, bibliothèque, wagon-lits, wagon-lits à compartiment, wagons-salons et buffets, (le déjeuner est servi avant d'arriver à Chicago). Le train de nuit de Montréal, se compose de wagons à compartiments, de wagons-lits et de wagons-lits dernier modèle. Le service des wagons-buffets est une des caractéristiques de ce trajet. Pour plus amples renseignements, lits, etc., s'adresser aux bureaux du Canadien-National-Grand Tronc, No 230, rue Saint-Jacques, Montréal. (Réc.)

## MORT ACCIDENTELLE

Le coroner McMahon a rendu, mardi, un verdict de mort accidentelle, dans le cas de A.-C. MacIndoe, 10, avenue Ballantyne, décédé dans la nuit de lundi, à la suite de blessures reçues dans un accident de chemin de fer.

## Mme CHAREST DONNE UNE ATTESTATION AU PUBLIC

Elle déclare que la façon dont le Tanlac a surmonté ses trois années de maux d'estomac et de nervosité, est étonnante.

"La façon dont le Tanlac m'a débarrassée de mes maux et m'a remise sur pied est certainement étonnante. C'est pourquoi je ne pourrais jamais en faire trop d'éloges." Telle est la déclaration que faisait, il n'y a pas longtemps, Madame Hector Charest, demeurant au numéro 240, de la rue Lavigne, à Québec.

"Mon mal me tourmentait pendant trois ans et jusqu'au jour où, étant absolument épuisée, je trouvais sur ma route le Tanlac. Mon état changea rapidement car je suis aujourd'hui en parfaite santé. Il arrivait autrefois que la seule odeur des plats en cours de préparation me causât d'horribles nausées. Rien de ce que je prenais ne me réussissait et les gaz qui se formaient dans

mon estomac me coupaient la respiration. Le dos me faisait atrocement mal et j'étais si nerveuse, que le moindre bruit me faisait sursauter. Mon sommeil était tourmenté et le matin me trouvais aussi fatiguée que la veille. Rien ne me soulageait et je me tourmentais au sujet de mon état.

"Au cours de mes recherches pour trouver quelque chose susceptible de me soulager, je tombai sur le Tanlac. Je dois dire que ce médicament m'a donné un appétit redoutable et m'a entièrement débarrassée de tous mes maux. Mon système nerveux est aussi régulier qu'une horloge et mon sommeil est calme et réparateur. Grâce au Tanlac je me sens une toute autre femme. J'estime que ce médicament est sans pareil."

Le Tanlac est en vente à Montréal, dans les pharmacies du Dr Leduc, dans les pharmacies du Dr Quenneville, Guérin et Bélanger, chez MM. Lecours et Lancelot, pharmacien, chez M. Liggett's, Rexal, chez M. Henri Le Cavalier, pharmacien; à Longueuil, chez M. J.-A. Huot, et à Saint-Eustache, chez M. Ernest Lahaie, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac.

## FAITS DIVERS

### ENFANTS EN DANGERS

Les trois enfants de M. Alfred Drouin, 62, rue Menai, ont failli être asphyxiés, hier après-midi, à la suite d'un incendie qui s'est déclaré dans la cuisine du logement. Mme Drouin était sortie laissant la garde des enfants à leur père. Celui-ci, quelque temps plus tard, a dû s'absenter pour une demi-heure. A son retour, la maison était pleine de fumée. Il a trouvé les enfants dans la cuisine, affolés devant les flammes qui déjà faisaient rage. Il les a aussitôt transportés dans un lieu sûr et a sonné l'alarme. Les pompiers de la Pointe-Saint-Charles ont répondu à l'appel et ont réussi à maîtriser les flammes avec des extincteurs chimiques. On croit que les enfants ont mis le feu en jouant avec des allumettes. Les dommages sont peu considérables.

### VOL DE VETEMENTS.

Des voleurs sont entrés, hier, dans la demeure de M. Gédéon Bergevin, 1703 rue Clark, et ont volé des vêtements pour une valeur d'environ \$300. Le vol a eu lieu durant l'absence de la famille, de 3 h. à 5 h.

Les visiteurs se sont introduits par une fenêtre et ont fait main-basse sur un paletot de fourrure, un complet, et un sac de voyage contenant plusieurs menus articles.

### MORT SUBITE.

M. Ernest Drapeau, 54 ans, 382, rue Amherst, est mort subitement, hier soir, d'une syncope, alors qu'il revenait de l'église Sainte-Catherine, au coin des rues Amherst et Roblin.

On l'a transporté dans la pharmacie voisine où on a appelé l'ambulance. Le Dr. Tremblay, médecin de l'hôpital Notre-Dame, n'a pu que constater la mort.

### SERVICE INTERROMPU.

Par suite de la rupture d'un fil de tramway, au coin de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue Irving, le service de la rue Sainte-Catherine et Windsor a été paralysé pendant 40 minutes dans l'après-midi, vers 10 h. 30.

### IL PERD UN BRAS

J. E. Lefebvre, 292, avenue Clifton, Notre-Dame de Grâce, qui a été gravement blessé dans l'accident du tramway de Cartierville, a été amputé d'un bras, jusqu'au coude, lundi matin, à l'hôpital Royal Victoria. Selon les derniers rapports, Lefebvre est dans un état plus satisfaisant.

### JEUNE FILLE DISPARUE

Lundi matin, la police a été avertie que la jeune fille de 16 ans, Gwendoline Edwards, 486, avenue Mountain, Westmount, était disparue. Avant-hier, le pompier Arthur Labelle trouvait sur la berge du canal, un chapeau et un manteau. La police, notifiée du fait, a fait des recherches et découvert que les vêtements étaient précisément ceux de la jeune fille disparue. Toutefois, on n'a pu recueillir aucun indice précis des allées et venues de la jeune fille et ce matin les recherches étaient encore sans résultat. On croit que Gwendoline Edwards s'est noyée dans le canal près de la pointe au Moulin-à-Vent. Les perquisitions vont se continuer.

## DES FAUX CHEQUES

Les agents de police Brisebois et Roberon ont arrêté deux individus sous l'accusation d'avoir fait échanger un faux chèque de \$40, à la banque Molson à l'angle des rues Ontario et Saint-Laurent. Au poste, ils ont donné les noms et adresses suivants: Harding Kearns, 24 ans, 33, rue Prosper, et John Boeman, 23 ans, 118, rue Ontario est. La police a en outre trouvé sur eux des chèques semblables au chèque présenté à la banque Molson, pour une valeur de \$1,200. Quelques-uns de ces chèques ont été tirés sur la banque Molson, et les autres sur la banque Sterling. Selon les rapports de la police, les deux individus se sont présentés à la banque pour échanger deux chèques de \$20. La fraude a été découverte aussitôt après leur départ et la police a été avertie.

## BOUTIQUE CAMBRIOLÉE

Les voleurs ont fait une razzia complète à la boutique de Benjamin Perkins, tailleur, 1553, rue Notre-Dame. Des habits et complets pour une valeur de \$800 ont été enlevés, et les voleurs ont fait main-basse même sur les marchandises étalées dans la devanture. Le vol a eu lieu entre 3 h. et 3 h. 40, d'après l'agent de police Gendreau. Lorsque celui-ci a fait une première ronde tout était normal; mais 40 minutes plus tard, il a trouvé la porte ouverte. C'est la seconde fois que Perkins est volé depuis neuf mois. La dernière fois, ce fut en février dernier, le 26, à 373, rue Centre. On y a volé pour \$1,000, de marchandises et pour effacer toute trace du vol, on a mis le feu. Heureusement qu'il fut découvert avant qu'il ait pu causer des dommages considérables.

## Allez par la Voie Nationale à Québec

Le train de nuit du chemin de fer National du Canada pour Québec par le pont de Québec, la voie Nationale, part de Montréal (gare Bonaventure), à 11 heures 15 p.m., tous les jours, et arrive à Québec (gare du Palais), à 6 h. 15 a.m. Au retour, départ de Québec (gare du Palais) à 11 h. 55 p.m. et arrivée à Montréal, (gare Bonaventure) à 7 h. 10 a.m.

Des wagons-lits du type le plus moderne et éclairés à l'électricité sont attachés aux trains dans les deux directions.

## LA NATURE MET DU FER POUR VOTRE SANG

dans la balle du grain et dans les pelures et la peau des fruits et de légumes, mais les méthodes de cuisson modernes, rejettent toutes ces choses, d'où la recrudescence alarmante de l'anémie, manque de fer dans le sang, avec son interminable suite de symptômes d'irritabilité nerveuse, de faiblesse générale, de fatigue, de difficulté de digestion, de maux de tête, de douleurs dans le dos, etc.

Revenez aux procédés naturels ou prenez du fer organique — le Fer Nuxaté — pour vous aider à enrichir votre sang et à revitaliser vos nerfs débilités et épuisés.

Plus de 1,000,000 de personnes en font usage annuellement. Chez tous les pharmaciens.

**NUXATED IRON**  
FOR R. Blood Strength and Endurance  
FER NUXATE pour sang riche, vigueur et endurance.

**THE PRIMUS**  
LE MEILLEUR THE  
Fort, aromatique, d'une saveur exquise.  
L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE  
MONTREAL

**POUR UNE MAUVAISE HALEINE**  
Des dents cariées, un estomac dérangé et des intestins en mauvais ordre sont les causes de mauvaise haleine. Si vos dents sont bonnes portez attention à vos intestins. Procurez-vous, chez quelque pharmacien, le Sirop Curatif de la Hère Seigel. 15 à 30 gouttes après les repas nettoient l'estomac et empêcheront une mauvaise haleine. 50c. et \$1.00 la bouteille. N'achetez pas de substituts. Ay. l'original.

## CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

### ARCHITECTE

**J. Albert La Rue**  
ARCHITECTE  
MONTREAL 74 St-Jacques  
Tél. M. 1347.

QUEBEC 850 Grande Allée  
Tél. 632.

### ASSURANCES ET VITRES

**ISIDORE CRÉPEAU**  
Assureur contre l'incendie, Accidents, Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc.  
1410 Blvd St-Laurent  
Bâtisse Isidore Crépeau.

Agent spécial:  
**Atlas Assurance Company Limited**

Directeur Gérant:  
**Commercial Plate Glass Assurance Company**

Président:  
**La Cie CERAMO-VITRAIL Inc.**  
Fabrication des Verrières et Miroirs

Phones: St-Louis 6401-6402.  
Les membres du clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

### ASSURANCES

**KORMANDIN & DESROSIER**  
Courtiers en Assurances  
232 RUE SAINT-JACQUES  
Tél. Main 2983. Montréal.

### AVOCATS

**ARCHAMBAULT & MARCOTTE**  
AVOCATS  
30 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-2284  
Joseph Archambault, C.R., M.P.  
Emile Marcotte, L.L.L.  
Bureau du soir, Tél. West. 4699.

Pariseau, Archambault & Bruchési  
AVOCATS  
Immeuble de la Banque d'Epargne, 150 rue Saint-Jacques. Main 4571-4572.  
Charles-A. Pariseau, C.R., J. Hermand Archambault, C. Emile Bruchési, C.R., J. Archambault, C.R., ex-avocat de la cité de Montréal.

Bureau du soir: 1274 rue St-Denis.  
Tél. Calumet 7399.

**ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.L.**  
AVOCAT  
Bureau du jour: 107 rue St-Jacques.  
Edifice du Royal Trust, chambre 506.  
Tél. Main 1056.

Aviseur légal de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord-Montreal.

**DEMETRIUS BARIL, B.L., L.L.B., avocat.**  
Bureau, 15 St-Laurent, Montréal. Tél. Calumet 437.  
Résidence, 2243 St-Denis. Tél. Calumet 437.

Casier postal 156. — Adresse télégraphique: T.É.L. 1259 1251. Codes: Iobora West. Un C. H. CAHAN, C.R.  
Avocat et Procureur  
Edif. Transpotation, rue St-Jacques.

**CARTIER & CARTIER**  
AVOCATS  
Jacques Cartier, L.L.L. Jean-Victor Cartier, L.L.L. — Etude: 43 Place d'Armes, Immeuble Wilson, chambre 309. — Tél. Main 2193.

**MAURICE DUGAS, L.L.L.**  
AVOCAT  
180 RUE SAINT-JACQUES, CHAMBRE 40.  
Etude légal, Elliott et David.  
Main 5205.

**Arthur LALONDE**  
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.  
Etude: Forest, Lalonde et Goffin.  
Edifice du Crédit Foncier, Montréal.  
Résidence, téléphone Est 2281.

Tél. Main 3215 — Edifice Montreal Trust  
11 Place d'Armes, Montréal.

**LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL**  
AVOCATS  
J.-C. Lamothe, L.L.L., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J.-Marcel Nanté, B.C.L.

**Roland Maillet**  
AVOCAT ET PROCUREUR  
162 rue St-Denis. Tél. Est 893.

**Jean C. Martineau L.L.L.**  
AVOCAT  
71A rue St-Jacques. Main 7620.  
474 rue St-Denis. Est 2275.  
Secrétariat des "Amis du Devoir"

**Victor Payer** Arm. Cloutier  
**PAGER & CLOUTIER**  
AVOCATS  
Immeuble Power, 200 St-Ouest, Crag.  
Tél. Main 3588

**ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND**  
AVOCATS  
Tél. Main 3124. 700 RUE ST-JACQUES  
P. St-Germain, L.L.L., C.R., L. Guérin, L.L.L., S. Panet-Raymond, L.L.L.

## Tombola de l'Ave Maria

C'est bien samedi prochain, le 11 décembre, que s'ouvrira, à la salle de l'Ecole Saint-Jacques, angle Saint-Denis et Sainte-Catherine, la tombola organisée par les taires franciscaines au profit de l'Ave-Marie. On y trouvera de tout on pourra même y faire son marché aux kiosques de l'épicerie et de la charcuterie. Qu'on se le dise et qu'on s'y rende en foule.

(Communiqué)

## H. E. BOURASSA

INGENIEUR MECANICIEN  
Réparations générales d'automobiles.  
SPÉCIALITÉ: Pièces de rechange, roues d'engrenage et rectification des cylindres. (Expérience de 20 ans.)  
Rectification des cylindres (Cylinders Reground).  
TEL. L.A.S. 3248. 1495 NOTRE-DAME EST.

## Dr Moras Manseau

CHIRURGIEN-DENTISTE  
Heures de bureau: 9 h. de l'avant-midi à 9 h. du soir.  
607 avenue Atwater. Up. 9115.  
Angle St-Jacques.

Tél. St-Louis 7390.  
Heures de bureau: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.  
Tous les soirs, de 7 à 9 h.  
SPÉCIALITÉ: DENTIERES, PONTES ET COURONNES.

**Dr PAUL PREVOST**  
Chirurgien-Dentiste  
Extraction et traitement des dents absolument sans douleur.  
237 RUE CHAMBORD  
Coin Mont-Royal, Montréal.

Consultations: 9 à midi, 1.30 à 5.30.  
Bureau du soir: 7 à 9.

**DR. EUGENE SEERS**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
422, EST, RUE SAINTE-CATHERINE, Angle Saint-Christophe, Montréal.

Tél. Lassalet 96.  
Maladies des femmes et des enfants  
620 RUE ADAM MONTREAL

**Dr. Joseph Schiller**  
Maladies des femmes et des enfants  
620 RUE ADAM MONTREAL

**SYNDICS**  
**E. H. BEGIN**  
Syndic autorisé de la Loi de Faillite  
180 rue St-Jacques, ch. 303.  
Tél. Main 4503.

**ESTAMPES EN CAOUTCHOUC**  
Estampes en Caoutchouc  
EN TOUS GENRES  
**A. Derome & Cie**  
20 NOTRE-DAME EST. Tél. M. 4679.

**NOTAIRES**  
**Chs. ARCHAMBAULT**  
NOTAIRE  
Nouvelle adresse:  
755 MONT-ROYAL EST  
Montréal.

**J.-L. ISIDORE DUCHARME**  
NOTAIRE  
(Successeur de Beauchamp et Ducharme.)  
Edifice "La Sauvegarde", chambre 92  
92 RUE NOTRE-DAME EST  
Montréal.  
Domicile: Tél. Lassalet 2395. Tél. Main 3704.

**THOMAS DUCHARME**  
Notaire, Comptable et Commissaire.  
Chambre 200, Edifice de la Banque d'Epargne  
180 ST-JACQUES. Tél. Main 774.  
Résidence: bureau du soir, Tél. Est 5948  
465 LaGauchetière Est.

Tél. Lassalet 3242.  
**Paul GUILLET, B. A.**  
NOTAIRE ET COMMISSAIRE  
412, 4ème rue, ROSEMONT.  
Heures de bureau: 10 à 5 p.m.

# Notre Page Féminine

## Lettre de Fadette

Dans l'air vivifiant du nord, la mère et le petit enfant avaient passé l'été. Le petit courait tout le jour. Sur le chemin où les passants étaient si rares, on voyait la maman, avec sa broderie et son livre, veillant sur son enfant. C'était une adoration mutuelle; on ne les rencontrait jamais l'un sans l'autre: ils avaient les mêmes cheveux d'or et les mêmes yeux de velours sombre, doux et profonds, mais l'enfant blond était rose et robuste, et la maman blonde était pâle et frêle. Et nous qui les regardions, nous savions, hélas, que la mère s'en allait doucement et que le petit serait bientôt orphelin.

La mère est morte: l'enfant rose a une figure grise où les sourires sont rares.

Dans cette fin d'après-midi silencieuse le petit garçon rêve: Maman n'est pas revenue! Maman! Il évoque la douce figure et il ne comprend pas cet abandon où il se trouve. Pour calmer ses gros chagrins, les uns lui disent: Elle reviendra! — Les autres lui montrent le ciel et lui affirment qu'elle est là! — Là, se dit-il, là où tous les soirs le soleil disparaît dans les nuages roses, là où la montagne touche le ciel; si j'y montais, je serais tout près d'elle, elle me verrait et viendrait sûrement me chercher.

Aller voir maman! Quel désir et quelle joie!... et le voilà parti, le cher petit.

Evitant les vaches rousses qui broutent le long de la grande route, il franchit la clôture et traverse les champs, et il court bien fort dans les sillons fauves. Il atteint un sentier entre des arbres, et avec eux il monte la pente un peu raide. Il n'a pas peur quoique le vent pleure dans les sapins noirs, et que, sous ses petits pieds, les feuilles sèches bruissent et se froissent. Il monte avec courage; la sueur perle sur son front et son petit cœur bat si fort qu'il l'entend faire toc-toc.

Le voilà au sommet de la colline, mais hélas, le ciel est bien haut! Ce n'est pas d'ici qu'on peut le toucher. C'est là-bas, sur la montagne bleue qui se dessine tout embrumée dans une éclaircie des grands arbres qui l'entourent!

L'enfant se lamente! Ce n'est pas ici! Comment fera-t-il pour aller jusqu'à la montagne si haute? Et voilà que l'ombre descend et il a peur. Son âme claire d'enfant tremble au toucher de la nuit lente qui tombe. De grands géants l'entourent, et dans cette solennité silencieuse et grandiose de la nature qui se drape de ténèbres, le petit enfant effrayé et découragé s'affaisse sur le sol: il pleure et il appelle sa maman. Il s'endort enfin, la fatigue a vaincu la douleur.

On l'a retrouvé après des recherches et des angoisses affreuses. Il a pris froid et il a été très malade. L'enfant rose est maintenant d'une blancheur de nacre, ses beaux yeux sont cernés de bleu. Le nez contre la vitre, il suit dans le ciel le vol des hirondelles; cela l'amuse, ces courses vagabondes dans l'air vibrant, et il soupire! S'il avait des ailes, lui, c'est le seul moyen de rejoindre sa maman, car elle ne reviendra plus! Sa petite expérience lui a appris qu'elle ne peut plus revenir, puisqu'il l'a appelée en vain et qu'il a tant pleuré!

Il n'en parle plus de sa petite mère, mais son regard s'agrandit, son petit visage aminci par la maladie, reste tout pâle, et on n'entend plus son joli rire s'éparpiller dans la maison. Oh! toute la douleur concentrée dans cette petite âme qui sent déjà l'immense solitude des séparations définitives. Il ne va plus, joyeux et animé, par les chemins ensoleillés; c'est à petits pas qu'il erre maintenant, et sans s'éloigner. Un élan endormi derrière la maison l'attire souvent. Il s'assoit tout près du bord, sa petite tête lasse appuyée sur le tronc d'un vieux saule, il regarde les libellules glisser sur l'eau et les grandes herbes se saluer cérémonieusement.

Un soir qu'il rêvait ainsi, en se penchant sur l'eau il crut voir le visage de sa maman, mais si lointain, si lointain! Il se baissa, la chère image approchait, il voulut la saisir; il perdit l'équilibre et il tomba...

Quelques cris qu'on entendit pas, l'horrible frémissement de l'eau dormante qui fit danser les nénuphars sur l'étang vert... et ce fut tout. Le gouffre avait englouti l'enfant.

FADETTE.

## NOTRE ALBUM

Les allusions sont les lettres anonymes des conversations.

La souplesse est une grâce pour le corps, une qualité pour l'esprit, mais un défaut pour la conscience.

Celui qui n'aime pas demeure dans sa mort.

L'amour de la patrie commence à la famille.

La crainte des sots ne doit pas empêcher de traiter gravement ce qui est grave.

Feuilleton  
du  
DEVOIR

## LISE

par Victor Féli

28

SUITE

Tout à coup, elle aperçut une ligne écrite au crayon, au revers de l'enveloppe, d'une écriture bien connue, celle de son père, mais hachée, rapide, douloureuse, peut-être... comme une pensée jetée en une minute fiévreuse. Difficilement, à la lueur vacillante de la bougie, elle lut: "Mon Yvonne chérie, ta fille Lise, ton image consolatrice, celle qui me rend un peu de ton cœur, et tes yeux, et ton sourire, et ta voix, celle-là seulement comprendrait ta prière, car elle a ton âme."

Toute tremblante, le jeune fille posa, sur le bureau l'enveloppe qui

était décachetée et se demanda ce qu'elle devait faire. Son père connaissait donc le secret du petit meuble; il savait quelle était la prière que Mme de Saint-Genièvre adressait à ses filles, et il jugeait qu'elle seule, Lise, pouvait la comprendre. Tous ses scrupules étaient levés. Elle avait tout d'abord le droit de lire, et plus tard pourrait-elle demander au marquis, d'admettre ses sœurs à faire cette lecture.

Une émotion indicible faisait trembler ses doigts quand elle commença à retirer de l'enveloppe une feuille de papier qui répétait la souscription extérieure: "A mes filles."

## AIR DE VIOLE

Ni les jours tristes, ni les nuits d'ombre méchante  
Où palpitent des souvenirs et des oublis,  
Où grelottent mille serments ensevelis,  
N'ont eu de prise sur mon cœur, mon cœur qui chante.

Si mon cœur chante et si sa chanson est touchante,  
Et s'il ne songe plus aux moments abolis  
Et si ne se décèle enfin, en ses replis,  
Nulle amertume ou nul regret dont il s'enchanté;

Si mon cœur chante et chantera, c'est que tu vins,  
Victorieuse bellement des soucis vains,  
Pour donner à mon âme une nouvelle vie.

Que ton amour, simple et discret, me soit clément,  
Toujours égal au long de la route stérile  
Où nous irons, mains dans les mains, candide ment.

Ernest BEAUGUITTE.

## M. E. W. BEATTY OPTIMISTE

Minneapolis, Minn., 9. — De passage dans cette ville, M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, compagnie propriétaire du Minneapolis, St-Paul and Sault Ste-Marie Ry., a donné une interview au cours de laquelle il a exprimé son optimisme à l'égard de la période de transition que traverse en ce moment le Canada.

S'il faut en croire M. Beatty, le Canada est actuellement placé sur une base industrielle et financière tout aussi solide que n'importe quel autre pays du monde et il n'y a aucun danger de panique à craindre durant la période actuelle de rajustement.

Il est vrai que les prix qui ont cours aujourd'hui sur le marché du grain sont cause qu'une partie de la récolte n'a pas été expédiée, mais cela est dû à ce que le continent achète peu en ce moment. Il y aura cependant des demandes suffisantes pour l'écoulement de tout le blé que les fermiers ont produit cette année.

Quoiqu'il n'ait pas jugé opportun de rendre public le programme de construction du C.P.R. pour l'année 1921, le président de la compagnie a exprimé l'opinion que l'Ouest canadien était sur le point de voir se commencer une ère de prospérité sans précédent. Il va cependant falloir que l'on revienne à des conditions semblables à celles d'avant-guerre, mais cela ne tardera pas, car on remarque déjà dans maintes sphères, une forte tendance à revenir au régime qui précède le conflit mondial. (Communiqué).

## Syndicat des plombiers

A sa dernière assemblée tenue à la salle Gareau, le Syndicat catholique et national des plombiers, a procédé à l'élection de ses officiers pour le prochain semestre. M. E. Courcelles a été élu président par acclamation en remplacement de M. L.-G. Hogue, démissionnaire; vice-président, J.-A. Dion; secrétaire-archiviste, A. Bastien; sous-secrétaire-archiviste, A. Dubois; secrétaire-trésorier, A. Niquet; sentinelle, H. Vimet; inspecteur, J.-M. Contant; agent d'affaires; Martial Dieumegarde. Les nouveaux élus ont prononcé une courte allocution au cours de laquelle ils ont remercié leurs confrères de la marque de confiance qu'ils en recevaient. M. l'abbé Edmond Lacroix, aumônier du Syndicat, a parlé en termes émus et a été très applaudi. L'installation des officiers aura lieu à la prochaine séance. (Communiqué).

## Les écoles de Québec

Québec, 9 (D.N.C.) — A la dernière assemblée de la Commission des Ecoles Catholiques, M. Ant. Taschereau, secrétaire-trésorier de la Commission, a produit son rapport financier.

Ce rapport montre un actif de \$3,505,983.32 et un passif de \$1,953,415.21.

La Commission devra rencontrer au mois de mars \$300,000 de débenture à New-York et sera probablement financée à la Banque Nationale.

## Il y a dix ans

(Du "Devoir", 9 décembre 1910)

"Du fair play", par Omer Héroux.

"Le Canada attend". Sous ce titre M. Jules Tremblay parle du canal de la baie Georgienne.

"Il s'éveille". M. Julien Maunert parle de M. Gouin et de la prochaine session provinciale.

"Un pari perdu", un billet du soir de Joseph Verviers.

Lettre d'Ottawa, par Georges Pelletier: Une leçon délicate de M. Laurier à M. Brodeur. — Le commandant Loper a-t-il trop parlé.

## PETIT CARNET

UN DEJEUNER

Mardi dernier, ont déjeuné avec lady Rachel Cavendish, au Mount Royal Club: Jeanne Chevalier, Enid Pemberton, Marguerite Shaughnessy, Grace Macdougall, Winifred Tall, Rita Mackenzie, Emily Yates, Phoebe Campbell, Wanklyn, Dorothy et Andrey Cook, Martha Allan, Betty Gault, Jean Kennedy, B. Macdougall, Hon. Alice Graham, Dorothea Drummond, René Geoffrion, Gertrude Hébert, Jeddie Slaver, Rachel Allan, Sheila McEachran, B. Cantlie, Frances Caverhill, Marjorie Blackader, Elizabeth Gains, Pauline Archer.

## Ménage de la Maison à l'Occasion des Fêtes

Rideaux, portières et couvertures de meubles nettoyés par notre procédé scientifique. En nettoyant les couvertures de meubles, nous ne dérangeons aucunement ces derniers.

## Toilet Laundries

Limited

Tél. Up. 7640

"Nous teignons à perfection"

## NOS REDUCTIONS

### Profitez-en pour vos Cadeaux de Noel

Rabais de 25% sur les prix marqués de tous nos complets et pardessus pour hommes.

Robais de 33 1-3% sur les prix marqués de tous nos vestons d'intérieur, robes de chambre et robes de bain.

Rabais de 25% sur les prix marqués de toutes nos cravates.

Rabais de 33 1-3% sur les prix marqués de nos meilleurs complets pour garçonnets.

Nos costumes importés pour dames sont offerts à la moitié des prix marqués.

Rabais de 33 1-3% sur les prix marqués de notre superbe lingerie confectionnée à la main.

Nos manteaux et chapeaux pour enfants sont offerts à la moitié des prix marqués.

Rabais de 33 1-3% sur les prix marqués de nos rubans lingerie et un choix de rubans français.

Rabais de 25% des prix marqués à notre rayon de bijouterie.

Rabais de 33 1-3% sur les prix marqués de nos dentelles métalliques.

Rabais de 25% sur les prix marqués de nos tapisseries Gobelin.

Rabais de 25% sur les prix marqués de jolies lampes portatives.

Toutes nos poupées, excepté celles en celluloid, ainsi que nos meubles de poupées, sont offerts à la moitié des prix marqués.

Goodwin's  
LIMITED

## Le Parc Algonquin en hiver

La compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc vient de publier une jolie brochure illustrée intitulée: "Allez jouir de l'hiver dans les montagnes de l'Ontario." Elle

traite des sports d'hiver au Parc Algonquin et donne des détails sur l'hôtellerie bien connue appelée la "Highland Inn", qui offre des commodités de premier ordre aux visiteurs. Demandez par lettre un exemplaire de cette brochure à M. O. Dufour, 230, rue Saint-Jacques, Montréal. (Réc.)

Province de Québec, Cour Supérieure District de Montréal. No 5031.

Dame VIOLET MAUD WORNALL, de la cité de Verdun, district de Montréal, épouse commune en biens de WILLIAM GEORGE PORTER, désinstituteur, du même lieu, a ce jour intenté une action en séparation de biens contre son mari.

Montréal, le 1er décembre 1920. PARISEAULT, ARCHAMBAULT ET BRUCHESI, procureurs de la demanderesse.

"Mes enfants bien-aimés, disait la lettre maternelle, mes toutes petites, mes mignonnes, mes baby's, que serez-vous, au jour où vous lirez cette lettre? Des femmes, des jeunes filles. Je l'imagine à peine, mes chéries, et cependant cela sera."

"J'aurai disparu si vous tenez un jour ceci entre vos mains, mais, invisible seulement, je serai toujours là..."

Soudain, Lise s'agenouilla: "...Je serais toujours là quand vous lirez la prière qui va suivre. Mes toutes petites, quelle est celle d'entre vous qui me comprendra pleinement? Je ne le sais, mais c'est à celle-là entre autres que je m'adresse. Je veux vous dire ce que fut pour moi votre père; je sais que ma mort sera pour lui la fin de toute vie heureuse, peut-être de toute vie normale; je crains qu'il ne soit plus qu'une ombre austère, dont nul ne comprendra la rigidité; j'ai peur qu'il soit méconnu par ses propres enfants, qu'il n'aura plus peut-être le pouvoir d'aimer joyeusement, tant il sera glacé d'intense désespoir! Et tout mon être se révolte à la pensée qu'il pourrait être la victime d'une cruelle méprise."

"Mes filles chéries, vous qui serez des épouses et des mères, c'est

à vous que je lègue votre père, à vous que je le confie, à vous que je dis: s'il arrive une minute, une heure solennelle, pour un événement que je ne peux définir, où vous hésitez à obéir ou à accéder à une demande de votre père, oh! souvenez-vous de cette ultime supplication de votre mère. Il ne voudra de chacune de vous, et de chacun de ses enfants, que des actes de droiture. Je le sais. Il est honneur même. Et s'il advenait un jour qu'il courût l'une d'entre vous, oh! ce jour-là, écoutez-le, et dites-vous bien que je serai avec lui."

"Je pourrais écrire ceci pour vos frères, comme pour vous, mais mes fils seront entraînés de bonne heure hors du logis paternel, dans le remous de leurs différentes carrières, emportés dans des travaux divers, et moins aptes à me comprendre. En outre, un fils pourrait-il jamais être la consolation vivante et douce que je rêve pour votre père? Je ne le crois pas. Je ne le place qu'en vous, mes filles bien-aimées. Je veux que vous sachiez que votre père a été pour moi l'ami incomparable, le soutien si tendre; que tout heurt possible à éviter ici-bas m'a été épargné, qu'il m'a aimée du plus noble, du plus délicat amour, jamais dément."

"Je sais que si les maux de ce monde nous avaient effleurés, il aurait pris pour lui la part la plus douloureuse et m'eût garantie de tout choc."

"Je sais qu'il eût donné cent fois son existence pour me prouver sa tendresse ou m'éviter toute peine."

"Je sais que, du jour heureux où il m'a emmenée du vieux logis breton de mon oncle de Kerroët pour me conduire ici, dans ce château, qu'on trouve pauvre et laid; et qui n'a été pour moi qu'une merveilleuse demeure, empli d'un bonheur permanent, je sais que j'ai été sa pensée unique, celle dont la mort le laisserait comme un être sans vie."

"Mes filles bien-aimées, voilà ce que je ne pouvais dire à vos frères..."

"Vous seules entendrez votre mère. Mais quelle est celle qui me comprendra exactement, assoiement? Sera-ce toi, Madeleine, ma fille aînée, aux grands yeux sérieux; toi, Aline, si gaie sous tes boucles brunes; toi, Jeanne, ma mignonnette blonde; toi, Lise, mon ravissant chérubin, ou toi, Marguerite, ma toute dernière? Je ne le sais, mais je sais qu'une d'entre vous sera plus près de moi... son cœur contre mon cœur, on âme

dans mon âme... C'est à celle-là surtout que je m'adresse. Ecoute ma prière, entends-moi bien, ma fille, "ma fille privilégiée".

"Signé: "Yvonne de Saint-Genièvre."

Toujours à genoux, Lise posa son front sur la feuille sacrée et resta immobile, dans une communion profonde, intense, complète, avec l'âme maternelle.

Elle savait, oh! elle savait qu'elle était la "fille privilégiée" qu'évoquait la lettre si chère.

Aucune de ses sœurs, ni Madeleine, emportée en d'autres devoirs, ni celles demeurées près d'elle, non, aucune n'entendrait comme elle le touchant appel de leur mère. Et elle eut une vive reconnaissance pour la compréhension témoignée par le marquis dans la ligne qui traduisait si exactement sa pensée. Il connaissait donc bien ses enfants, ce père si dur, et elle avait maintenant le secret de cette froideur, cette sécheresse qui n'étaient que le résultat d'une douleur inconsolable.

Elle retira les autres papiers joints à la lettre de Mme de Saint-Genièvre, mais n'en poursuivit pas la lecture.

C'étaient des lettres du marquis, adressées à sa jeune femme pen-

dant une courte absence qui les avait séparés, soigneusement classées par elle, et les termes de bonheur et de tendresse qui apparaurent à la jeune fille, dans les quelques phrases lues, lui semblèrent venir d'une autre personnalité que son père...

Enfin, une volumineuse lettre de la jeune femme mourante à son mari, lettre où, dès les premiers mots, des actions de grâces émus s'adressaient à celui qui lui avait donné tant de bonheur...

Lise ne poursuivait pas davantage la lecture de ces lignes, qui n'appartenaient qu'à son père, lequel avait dû réunir lui-même, sous la même enveloppe, ces papiers intimes si chers pour lui, et Lise pensa qu'il devait venir souvent s'asseoir devant le petit bureau où il avait trouvé après la mort de la jeune femme les lettres émouvantes.

Et sa fille l'imagine, là, tendre et désolé, comme elle ne le connaissait pas, mais comme en témoignaient les mots hâtifs et douloureux crayonnés au revers de l'enveloppe, à propos de cette "fille privilégiée" qui tait elle, elle seule!

(A suivre)

## AUX TROIS-RIVIERES

LE PROJET  
EST REJETE

LA MAJORITE DU CONSEIL MUNICIPAL SE PRONONCE CONTRE L'ACHAT DU PARC SAINT-JEAN-BAPTISTE POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS OUVRIERS. — LES RAISONS INVOQUEES.

Les Trois-Rivières, 9. (D.N.C.) — Nous n'aurons pas de logements ouvriers aux Trois-Rivières. Telle semble être, de prime abord, la portée du vote donné, mardi soir, à l'assemblée du conseil municipal, par la majorité des échevins présents.

Par un vote de quatre à deux, les échevins se sont prononcés contre l'achat du Parc Saint-Jean-Baptiste ou l'on projetait d'ériger une série de maisons ouvrières.

Ce vote semble avoir une portée définitive en ce sens que le sous-ministre des affaires municipales, M. Morin, avait averti que le délai accordé à la ville des Trois-Rivières pour décider si elle devait ou non profiter du prêt provincial, expirait mardi dernier.

Les échevins Gouin et Boisjoli avaient récemment été chargés par le conseil d'étudier la question. Les deux échevins ne purent s'entendre sur les moyens à adopter et l'échevin Boisjoli signa seul le rapport présenté au conseil mardi soir.

Il y recommandait l'achat du Parc Saint-Jean-Baptiste et suggérait à la ville d'entreprendre elle-même la construction de maisons ouvrières. Il déclarait que le projet d'avancer des fonds à des compagnies ou celui d'avancer des sommes à des particuliers n'étaient pas pratiques, parce que les premiers ne voudraient pas se lancer dans une entreprise qui ne pouvait, de par la loi, leur rapporter plus que six pour cent, alors que les occasions de réaliser de gros intérêts s'offrent nombreuses dans le moment ; parce que les seconds ne pouvaient donner de garanties suffisantes à la ville et parce qu'ils n'auraient pas l'expérience voulue pour construire une maison au coût maximum de \$4,500.

L'échevin Bellet, appuyé par l'échevin Lacoursière, a proposé que le greffier fut autorisé à faire préparer un projet de contrat d'achat du tiers central du Parc Saint-Jean-Baptiste au coût de \$20,000, et de prendre une option pour trois ans sur le reste du terrain, au prix de \$40,000. Il a ajouté que si le conseil ne décidait pas d'acheter ce terrain, le sous-ministre des affaires municipales retirerait l'offre d'un prêt de \$500,000, pour la construction de logements ouvriers aux Trois-Rivières.

L'échevin Gouin diffère d'opinion avec son collègue. Il est d'avis que la municipalité des Trois-Rivières n'a pas le personnel et l'organisation voulus pour se permettre de se lancer dans une telle entreprise et de la mener à bonne fin. Il croit que la ville ne pourra jamais, justement à cause du fait que les municipalités sont créées pour faire de l'administration et non pas de la construction, construire des maisons qui ne lui coûteront pas plus de \$4,500, ajoutant que les Trois-Rivières ne sont pas dans une position financière qui permet d'engager leurs crédits jusqu'à concurrence de \$500,000 quand il lui faut emprunter pour payer de simples dettes courantes.

Le maire Tessier révèle aux échevins que c'est grâce à son influence si la ville des Trois-Rivières a pu obtenir un prolongement du délai dans lequel elle devait faire connaître sa réponse et que le gouvernement retirait certainement son offre si les échevins n'agissaient pas immédiatement.

L'échevin Bellet se lève alors et fait la déclaration suivante : « Je ne veux que faire mon devoir vis-à-vis les électeurs de cette ville. Que ceux qui sont chargés des logements ouvriers en prennent la responsabilité devant le public. Je demande le vote. Je sais que des propriétaires ont tout intérêt à faire moins bâtir afin de retirer plus de bénéfices. Je sais qu'il y en a qui arrivent à surcharger les locataires. Voilà comment on veut prendre l'intérêt du public. »

Le vote a été ensuite pris. Les échevins Bellet et Lacoursière se sont prononcés en faveur de l'achat du Parc Saint-Jean-Baptiste et les échevins Gouin, Farly, Lamy et Vigneault se sont déclarés contre.

## ENVOYE AUX ASSISES

Le magistrat Marchildon, après avoir entendu divers témoignages d'experts et de personnes qui ont assisté aux derniers moments de la victime, vient d'envoyer Alphonse Chretien, de Sainte-Eulalie, devant les assises pour y répondre de la mort de M. Jos. Moreau, de Batiscau, qui aurait succombé pour avoir pris du « Cordial Saint-François », remède breveté par l'accusé et qui contiendrait un pourcentage trop élevé d'alcool méthylique.

Le 2 octobre dernier, M. Moreau succombait dans la nuit, après avoir complètement perdu l'usage de la vue et de l'ouïe. Selon les témoignages rendus à l'enquête du coroner, il aurait absorbé, durant la journée qui précéda sa mort, du « Cordial Saint-François ». Dans la soirée, il fut pris de fortes douleurs, perdit ensuite la vue, puis l'ouïe et expira dans de grandes souffrances. On se rappellera cependant qu'un médecin, entendu à l'enquête, a déclaré que, selon lui, le « Cordial Saint-François », ne pouvait causer de mort à un homme de la constitution de M. Moreau, surtout si on avait observé la direction imprimée sur la bouteille.

M. Chretien a été remis en liberté après avoir fourni un cautionnement de \$4,000. Les assises siègeront en mars.

## EN COUR SUPERIEURE

Toutes les causes inscrites en cour supérieure, qui a commencé à siéger mardi dernier, ont dû être renvoyées à aujourd'hui par le juge Déry, à cause de l'absence d'un certain nombre de témoins, qui avaient probablement été empêchés de venir par suite de la tempête.

Parmi les causes qui doivent être plaidées, aujourd'hui se trouvent celle de M. Napoléon Désaulniers vs J.-A. Dufresne, ce dernier, maire de Shawinigan Falls. Le 21 juin dernier, MM. Désaulniers et Dufresne se présentaient comme candidats à

la mairie de Shawinigan. L'élection du 2 juillet favorisa M. Dufresne. M. Désaulniers attaque la validité de l'élection de M. Dufresne, alléguant que celui-ci n'a pas les qualifications voulues pour devenir maire de Shawinigan ; qu'il est vrai qu'il possède un patrimoine valant \$11,000, mais que cette propriété est hypothéquée pour une somme de \$11,700, sans compter les taxes scolaires qui la grevent d'une autre hypothèque ; que, conséquemment, M. Dufresne ne possède pas des biens-fonds pour une somme de \$600, montant requis par la loi pour rendre une personne éligible aux fonctions municipales de Shawinigan Falls.

Mais ce qui vient corser cette affaire, c'est que M. Dufresne, à son tour, a pris une action contre son accusateur de qui il réclame une somme de \$5,000, en dommages intérêts, alléguant diffamation de caractère. Les deux actions doivent être plaidées aujourd'hui.

Les quelques chiffres que nous citons ci-dessous donneront une idée approximative de l'étendue des dégâts causés par la tempête de pluie et de verglas qui s'est abattue sur Trois-Rivières et le district environnant au cours de la nuit de dimanche à lundi. Pendant trois jours, notre ville a été pour ainsi dire isolée de l'extérieur, les seuls moyens de communication étant le chemin de fer.

Cent trente hommes, venus de Montréal par train spécial, ont été occupés pendant plus de deux jours à réparer les dégâts aux lignes téléphoniques. A Saint-Barthélemy, 30 poteaux de téléphone gisaient sur le sol ; à Yamachiche, on a dû relever 22 poteaux ; 19 poteaux étaient brisés à Pointe-du-Lac ; sur la route de Shawinigan, 75 ; à Sainte-Anne-de-la-Pérade, 47 ; à Deschambault, 40, et un nombre aussi considérable à Nicolet.

Les lignes télégraphiques du G. N. W. et du C. P. R. avaient été rompues et il fut impossible d'envoyer des dépêches avant mardi après-midi.

La North Shore Co., qui exploite le tramway local et fournit l'éclairage à la ville a dû suspendre tout service, les trois lignes de transmission d'énergie électrique des chutes de Shawinigan aux Trois-Rivières, étant par terre. Le service ne fut rétabli que lundi soir.

## NOMBREUX INCENDIES

Quatre incendies ont éclaté aux Trois-Rivières et au Cap de La Madeleine au cours de ces deux derniers jours, causant de forts dommages.

Mardi soir, au Cap de La Madeleine, deux résidences étaient complètement détruites et une troisième assez fortement endommagée.

Le feu prit dans la cuisine, chez M. Napoléon Boyer. L'eau manquait de pression et la maison de M. Boyer, ainsi que la maison voisine appartenant à M. Morin, avaient été rasées quand les pompiers purent se rendre maîtres de l'incendie. On estime les dommages à une dizaine de mille dollars. On croit que les flammes ont été causées par une fournaise défectueuse.

Hier avant midi, vers neuf heures les pompiers des Trois-Rivières étaient appelés à l'angle des rues Panneçon et Laviolette où le feu venait de se déclarer au troisième étage d'un immeuble de rapport occupé par huit locataires. Dans le bas, il y a un magasin. Le feu avait pris naissance dans le plafond causé, à ce que l'on croit, par une cheminée en mauvais état. Tout le troisième a subi des dommages considérables. Les autres étages ont été épargnés, mais de forts dommages ont été causés par l'eau et la fumée, surtout au magasin du rez-de-chaussée.

Un peu après-midi, mardi, un incendie causait des dommages d'environ \$600 au magasin « La Revue des Modes », sur la rue Saint-Maurice. Cette fois, ce serait une chaudière remplie de cendres chaudes qui aurait été cause de l'incendie.

M. Bourassa au collège  
Sainte-Marie

« LA PRESSE ET L'ACTION INTELECTUELLE »

C'est mardi le 14 décembre que M. Henri Bourassa donnera au collège Sainte-Marie, 232, rue Bleury, sous les auspices du Comité central de l'Association catholique de la jeunesse canadienne, sa conférence sur « la presse catholique et l'action intellectuelle ».

Il y aura allocution de M. Arthur Letondal, président d'honneur et de M. Guy Vanier, président de l'A. S. J. C.

Au programme musical : M. Albert Coriiller et M. Romuald Chayer.

Prix des billets : 50 sous ; sièges réservés : 75 sous.

Billets en vente chez : Grainger, rue Notre-Dame, à la pharmacie Lanouette, angle des rues Saint-Joseph et Saint-Laurent ; au parloir du collège Sainte-Marie, 232, rue Bleury ; chez M. J.-A. Payette, 1882, ouest, rue Notre-Dame ; à la pharmacie Désilets, 213, rue Bourboulon ; au bureau du Devoir, 43, rue Saint-Vincent et au Secrétariat général de l'A. C. J. A., 90, rue St-Jacques.

## SI VOUS GARDEZ DES POULES DECOUPEZ CECI :

1,000 oeufs dans chaque poule. — De quatre à sept oeufs par poule chaque semaine de l'hiver. Avec les oeufs à un dollar la douzaine, cela signifie \$5.00 de profit par poule durant les six mois prochains. Secrets étonnants sur la volaille révélés par

Un des premiers éleveurs de  
volailles américaines

Voici une offre que ne pourra ignorer aucun des lecteurs de ce journal qui gardent des poules. Nous allons en donner la raison.

Henry Trafford, célèbre éleveur expert de volailles, rédacteur pendant près de dix-huit ans du « Poultry Success », a développé un système nouveau et remarquable de production d'oeufs, système qui permet de voir sûrement révolutionner l'industrie de la volaille et donner cinq oeufs ou plus pour chacune de ceux qui sont produits aujourd'hui. Ce plan ou système est expliqué dans le traité de M. Trafford : « Poules aux 1,000 oeufs », dont un exemplaire gratuit sera envoyé à n'importe quelle personne qui garde six poules ou plus.

Les propriétaires de volailles qui suivront les indications de M. Trafford apprendront qu'il y a à faire pour que les jeunes poulettes pondent de bonne heure, pour que les vieilles poules aient plus d'oeufs et prennent un pont abondant durant l'hiver entier. Plus d'une poule pond au printemps, alors que les autres ont cessé de pondre. M. Trafford dit comment les poules pondent de quatre à sept oeufs par semaine durant les jours les plus froids de l'hiver, alors que les autres se vendent à un dollar ou plus la douzaine. Son système démontre comment n'importe quel éleveur, avec des soins ordinaires, peut obtenir 1,000 oeufs ou plus de presque toutes ses poules en cinq ans, à un profit net de \$25.00.

## TRIBUNAUX CIVILS

L'ÉCHÉANCE  
D'UN LOYER

LE JUGE DELORMIER DECIDE QUE LORSQU'UNE DATE A ETE FIXEE POUR LE PAIEMENT D'UN LOYER, LE LOCATAIRE A TOUTE LA JOURNEE POUR S'ACQUITTER.

Le juge de Lorimier a renvoyé l'action pour recouvrement de loyer dû qui avait été intentée par M. Donat Collin contre Ozias Renaud. Le premier réclamait du second la somme de \$142. Sur ce montant le chiffre de \$12 représentait un mois de loyer et le reste était des dommages.

Le 1er octobre dernier le demandeur, Donat Collin, s'est présenté chez le défendeur pour recueillir son loyer du mois d'octobre. Le défendeur a demandé à son locateur de bien vouloir attendre au soir pour se faire payer. Ce dernier s'en est retourné un peu froissé et le lendemain a pris une action contre son locataire. Le défendeur prétendait qu'il valait toute la journée du 1er octobre pour payer son loyer.

Le juge de Lorimier a trouvé que le demandeur était dans le tort. Le bail stipulait que le loyer devenait dû le premier de chaque mois mais, cela veut dire que le locataire avait toute la journée du premier de chaque mois pour payer. D'après le magistrat qui a rendu le jugement, le loyer ne pouvait donc être réclamé que le lendemain, c'est-à-dire le 2 du mois puisque ce loyer ne vient à proprement parler échu que le 2 du mois.

Le juge a donc renvoyé la réclamation du locateur comme prématurée.

## UN ALIBI EMBARRASSANT.

Le juge de Lorimier a eu également à décider entre deux déclarations contradictoires dans la cause de M. Zéphir Perrault contre M. Oscar Gignac. Le premier réclamait du second la somme de \$129.90 montant d'un chèque que le défendeur avait signé en faveur du demandeur. M. Gignac a déclaré qu'après avoir signé le chèque en question, il a rencontré le demandeur et lui a payé le montant inscrit sur le chèque. Le défendeur prétend que le demandeur lui aurait signé un reçu par lequel il reconnaît avoir été payé de la somme que lui devait le défendeur. M. Perrault a déclaré qu'il n'avait jamais signé de reçu en faveur de Gignac et que le jour en question il n'est pas allé à l'hôtel Delorimier, rue Mont-Royal. Ce dernier a fait entendre plusieurs témoins pour prouver que ce jour-là il était allé chez sa fille, puis à confesse à l'église Bonsecours, et ensuite qu'il avait pris le train à la gare Viger.

LES REGLES DE LA VENTE  
EN BLOC

Le juge de Lorimier a annulé une vente en bloc qui avait été effectuée frauduleusement et contrairement aux articles 1569b et 1569c du Code civil.

MM. Olier et Roméo Pilon ont pris une action en réclamation d'une somme de \$1,252 contre Shaar. Un bref d'exécution a été émis contre le fonds de commerce de Shaar. Dans l'intervalle, Shaar a vendu à Théophile Gebran tout son fonds de commerce. Ce dernier en face de cette saisie a enregistré une opposition. Il est prouvé que Shaar ne s'est pas conformé à l'article 1569b du Code civil avant de vendre son fonds de commerce à Gebran. En vertu des dispositions de cet article, il devait fournir une déclaration contenant les noms et adresses de tous ses créanciers, les montants dus et à échoir à chacun de ses créanciers et à nature de chaque échéance. En vertu de l'article 1569 d, l'acquéreur devait aux créanciers de Shaar, à même le prix de vente les sommes dues aux créanciers, au « pro rata » de leurs réclamations.

Le juge a annulé cette vente en bloc comme illégale et frauduleuse.

UN MINEUR NE PEUT ESTER  
EN JUSTICE

Le juge Duclos a renvoyé l'action qui avait été prise par un mineur en vertu de la loi des accidents du travail.

Percy Small, âgé de 20 ans, était en apprentissage sous la surveillance de son oncle, le gouvernement fédéral. Il était à l'emploi de la maison James Ogilvie. L'employé s'est fait emporter l'index de la main gauche. Il a poursuivi le sous-ministre du département du rétablissement civil des soldats en son nom propre. Le juge a trouvé qu'il n'avait pas le droit d'agir ainsi. Cette procédure nécessitait le choix d'un tuteur qui aurait agi au nom du demandeur.

Willie Hope  
reste champion

New-York, 9 — Willie Hope, champion du monde au billard, au cadre 18.2, a défendu avec avantage son titre en triomphant de Jake

Scheafer, de San-Francisco, par un résultat de 400 à 54, dans la cinquième partie du tournoi qui a eu lieu à l'hôtel Astor. Hope a fait une série de 239 points dans la cinquième reprise et il a terminé la partie à la dixième manche.

## CANNEFAX BATTU

Chicago, 9 — Robert Cannefax, champion au billard à trois bandes, a été battu par 75 à 69 par Clarence Jackson, de Kansas City, dans la

troisième partie de la finale, mardi soir. Cannefax a été souvent hué par les spectateurs qui prétendaient que le champion retardait la partie. De fait cette joute a été jouée en 3 heures 30.



## UN JOUR VIENDRA

—où votre famille voudra entendre de la belle, de la vraie-musique. Pour l'interprétation des chefs-d'oeuvres des maîtres de l'art musical, l'instrument tout indiqué est bien le

## VICTROLA

—que les connaisseurs choisissent toujours de préférence à tout autre. Permettez-nous de vous faire voir nos différents modèles de Victrolas, que vous pourrez vous procurer ici à des conditions très faciles de paiement.

## LES RECORDS "LA VOIX DE SON MAITRE"

Dans notre collection illimitée de records "La Voix de son Maître" vous trouverez sûrement le genre de musique qui répond le mieux à votre idéal. Même sans intention d'achat, nous nous ferons un plaisir de vous faire jouer les records de votre choix.

## "Y AURA-T-IL UN VERITABLE VICTROLA CHEZ VOUS A NOEL ?"

## FOISY FRERES

INCORPORÉE.

210-216 EST, RUE SAINTE-CATHERINE

EST 1644

ANGLE SANGUINET

# \$1,000. En Prix

donnés gratuitement aux acheteurs de la nouvelle

## Frontenac

### I. P. ALE

Convaincue qu'il suffit de goûter à la nouvelle Bière Frontenac I. P. Ale pour apprécier ses qualités distinctives, la direction de la Brasserie Frontenac a décidé d'offrir, à tout acheteur d'une demi-douzaine de grandes ou d'une douzaine de petites bouteilles de Bière Frontenac I. P. Ale, un coupon qui donne droit au tirage des prix suivants :

|            |          |
|------------|----------|
| 1 prix de  | \$300.00 |
| 2 prix de  | 100.00   |
| 2 prix de  | 50.00    |
| 4 prix de  | 25.00    |
| 10 prix de | 10.00    |
| 40 prix de | 5.00     |

Le tirage aura lieu le 31 janvier 1921. Tous les porteurs de coupons ont une chance de gagner l'un ou plusieurs des prix mentionnés ci-dessus.

Commandez à votre épicerie une demi ou une douzaine de la délicieuse Frontenac I. P. Ale, et il vous donnera un coupon vous donnant droit au tirage.

La Frontenac I. P. Ale est en vente partout.

**BRASSERIE FRONTENAC, LIMITEE, MONTREAL**

9 décembre 1920.

## LE DEVOIR, Montréal.

## COUPON GRATUIT

Ce coupon donne droit au porteur, pourvu qu'il garde six poules ou plus, à un exemplaire gratuit de la « Poule aux 1,000 oeufs » de M. Trafford, Ecriturier libéral de votre nom et votre adresse et incluses dans l'enveloppe avec ce coupon. Adresse : Henry Trafford, 3941 Tyne Bldg., Binghamton, N.Y.

LA LIGUE DES NATIONS

UNE SORTIE DE M. ROWELL

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRIVE PROTESTE CONTRE LA FORMATION DE CERTAINES COMMISSIONS TECHNIQUES. — L'EUROPE SEULE AURAIT SON MOT A DIRE.

Genève, 9. — (S.P.A.) — M. Rowell, du Canada, a exprimé ses vœux sur la diplomatie européenne. Un vif débat s'est élevé au sujet de la recommandation au comité sur les organisations techniques dont l'assemblée propose aux divers gouvernements l'établissement sous les auspices de la ligue. Ces trois nouvelles organisations sont celles des finances, du transport et de la santé, avec conférences annuelles sur ces sujets.

M. Rowell s'y est opposé parce qu'il est impossible pour les pays éloignés d'envoyer leurs représentants assister aux conférences. Il a déclaré que le résultat serait de placer ces organisations sous l'influence européenne. L'assemblée, dit-il, devrait occuper de ces questions.

Le Canada, dit-il, croit que ces questions ne devraient pas tomber sous le contrôle européen.

"Cinquante mille soldats canadiens inhumés en France et dans les Flandres, voilà le prix que le Canada a payé à la diplomatie européenne", s'est-il écrié.

M. Arthur Balfour et M. Fisher ont réagi manifestement au coup de la boîte d'une colonie anglaise; ils ont demeurés immobiles sur leurs sièges pendant le reste du débat, la figure grave. Lord Robert Cecil, représentant de l'Afrique Sud, a douci de façon délicate le coup porté par M. Rowell en disant que tout en appuyant la déclaration du légat canadien, il croit que M. Rowell s'est trompé en supposant que ces organisations tomberaient sous le contrôle de l'Europe.

Plusieurs délégués ont dit à M. Rowell que ses paroles avaient causé une toute autre impression que celle qu'il avait l'intention de créer. Le délégué canadien a pris de nouveau la parole pour déclarer qu'il n'avait pas eu l'intention d'attaquer les hommes d'Etat européens et plutôt que de blesser, il préférait retirer ses paroles.

M. Rowell a été appuyé par M. Miller, de l'Australie. Il a été au contraire pris à partie par M. Gabriel Hanotaux. Le Dr Gustava da Cunha, du Brésil, qui avait présenté un amendement, s'est joint aux autres. La question reviendra aujourd'hui. Pendant l'intervalle on tentera un compromis.

Plusieurs délégués, fatigués de la longueur des discussions qui traînent et découragés que leurs efforts pour hâter le travail de l'assemblée n'aient pas plus de résultat, parlent de partir. M. Viviani, qui sacrifie sa pratique légale depuis près d'un mois, dit qu'il ne

peut pas que d'ici la fin de la session générale, il soit impossible de travailler de l'assemblée à la fin de la semaine.

LA REPONSE DE M. WILSON.

Washington, 9. — (S.P.A.) — La réponse du président Wilson à l'invitation du conseil de la Société des Nations de nommer des représentants sur les commissions de la société a été transmise hier. Elle se lit comme suit:

"J'ai l'honneur d'accuser réception de votre câblogramme du 1er décembre, invitant le gouvernement américain à nommer des représentants qui siègeront sur les commissions militaires, navales et aériennes, durant les discussions de la commission sur les armements, considération qui sera prise immédiatement à la demande et au nom du conseil.

"Le gouvernement des Etats-Unis est des plus sympathique à tout effort destiné à rédiger un projet de désarmement qui est si nécessaire pour la réhabilitation économique, la paix et la stabilité du monde. Le président des Etats-Unis est profondément intéressé à la question, et il est des plus désireux de coopérer à cette fin, mais vu que le gouvernement des Etats-Unis n'est pas membre de la société, il ne se sent pas justifié de nommer une commission qui prendra de facto participation dans les délibérations du conseil ou de la commission agissant au nom du conseil dans l'exécution des clauses du pacte de la Société des Nations."

DEUX ETATS SONT ADMIS.

Genève, 9. — (S.P.A.) Le comité d'admission des nouveaux états de l'assemblée de la Société des Nations, s'est prononcé, hier, en faveur de l'admission du Luxembourg et de la Finlande dans la société.

La question de l'admission des états de la Baltique et de l'Albanie a été renvoyée pour plus ample considération.

M. PUERREDON EST A PARIS.

Paris, 9. — (S.P.A.) — Honorio Puerredon, chef de la délégation de l'Argentine, qui s'est retiré la semaine dernière de l'assemblée de la Société des Nations à Genève, est arrivé à Paris, hier midi. Le reste de la délégation est demeuré à Genève.

L'Autriche est restée catholique

Vienne, 9. — (S.P.A.) — Le sentiment religieux est tel dans la nouvelle république d'Autriche qu'un tribunal a condamné à deux semaines d'emprisonnement un homme qui avait refusé d'enlever son chapeau au passage du Très-Saint-Sacrement, lors d'une procession.

L'accusé a déclaré à la Cour qu'il était libre-penseur et qu'au moment de la procession il faisait trop froid pour lui permettre d'enlever son chapeau, à cause d'une affluence à la tête.

Le message de Wilson au Congrès

Washington, 9. — (S.P.A.) — Le président n'a pu venir en personne, au Congrès, donner lecture de son dernier message aux deux chambres réunies. Son médecin lui a conseillé de s'en abstenir et c'est le greffier qui a lu le message présidentiel.

Les spectateurs très nombreux, ainsi que les sénateurs et les membres du Congrès, ont été fort déçus de ce que le message n'a pas touché aux affaires étrangères, ni à la Ligue des Nations. M. Wilson a traité plutôt de la crise industrielle de la réforme budgétaire, et de l'économie la plus stricte dans l'administration des ministères.

Le président a demandé au Congrès d'accorder l'indépendance aux îles Philippines, afin de remplir la promesse faite aux indigènes. Il a recommandé aussi un prêt à l'Armée sous la direction d'une commission américaine, afin de libérer le pays de toute tentative de révolutions.

M. Wilson croit toujours au principe de la démocratie, comme le résume l'adoption de tous les maux; il a répété que la vieille Europe ressent les bienfaits du régime démocratique et que bientôt elle se relèvera du joug qu'elle a trop longtemps porté.

En Californie

PAR VOIE DES ROCHEUSES, SUR LE PACIFIQUE CANADIEN.

La Californie offre au touriste et au chercheur de distractions tous les attraits d'un site sportif idéal. Grâce à son climat, toujours le même l'été et l'hiver, la Californie facilite l'année durant les sports de l'extérieur.

Si vous décidez d'y aller cet hiver, ne manquez pas de vous procurer, pour l'une au moins des deux directions, un billet par voie de Vancouver. Vous ne pouvez vous priver de voir les majestueuses montagnes Rocheuses, sur le Pacifique Canadien, pays de merveille, ni Vancouver, ni Victoria, avec leurs jardins charmants et leur climat délicieusement doux.

Service de trains rapides et aménagements luxueux.

M. F. C. Lydon, agent des voyageurs en ville, 141 rue Saint-Jacques, Montréal, ou n'importe quel autre agent du Pacifique Canadien, se fera un plaisir de vous tracer un itinéraire ou de faciliter de n'importe quelle autre façon le moyen de faire un bon voyage. (réc.)

Chemin de fer National du Canada

CHANGEMENT DANS LE SERVICE DES TRAINS A PARTIR DU DIMANCHE, 12 DECEMBRE 1920.

Le chemin de fer National du Canada annonce un changement dans le service de ses trains, à partir du dimanche 12 décembre 1920. Les heures de départ et d'arrivée des trains au terminus du tunnel seront les suivantes:

DEPARTS DU TERMINUS DU TUNNEL

Le train No 5 pour Hawkesbury, Ottawa et stations intermédiaires, partira à 9 h. a.m. tous les jours, sauf le dimanche. Le service de wagon-buffet sera supprimé.

Le train No 7 pour Hawkesbury, Ottawa, Pembroke et stations intermédiaires, partira à 1 h. p.m. tous les jours, sauf le dimanche. Ce train se rendra directement à Pembroke, comme train du Grand-Tronc, arrivant d'Ottawa à Pembroke à 9 h. p.m., ce qui permettra un service sans changement de Montréal à Arnprior, à Renfrew, à Pembroke et aux stations intermédiaires.

Service de wagon-buffet de Montréal à Pembroke.

Le train No 82, pour Hawkesbury et stations intermédiaires, partira à 5 h. 35 p.m. tous les jours, sauf le dimanche.

ARRIVEES AU TERMINUS DU TUNNEL

Le train No 6 d'Ottawa, de Hawkesbury et des stations intermédiaires continuera d'arriver à 9 h. 15 p.m. tous les jours, sauf le dimanche, comme actuellement. Le service de wagon-buffet sera supprimé.

Le train No 8 de Pembroke, d'Ottawa, de Hawkesbury et des stations intermédiaires, arrivera à 3 h. 50 p.m. tous les jours, sauf le dimanche. Ce train se rendra directement de Pembroke à Ottawa comme train du Grand-Tronc, partant de Pembroke à 7 h. 25 a.m., ce qui fournira un service direct de Pembroke, de Renfrew, d'Arnprior et des stations intermédiaires à Montréal. Service de wagon-buffet de Pembroke à Montréal.

Le train No 82, de Hawkesbury et des stations intermédiaires, arrivera à 10 h. 10 a.m. tous les jours, sauf le dimanche.

SERVICE SUBURBAIN

Nombre de changements importants ont été faits dans le service suburbain entre Montréal, Mont-Royal, Lazard, Cartierville et les stations intermédiaires. On obtiendra des renseignements à ce sujet en les demandant aux agents de billets.

Pour détails supplémentaires, s'adresser aux agents de billets. (Réc.)

Une demande d'ajournement

Genève, 9 (S. P. A.) — Le gouvernement lithuanien a demandé le renvoi à huit mois du plébiscite, qui doit se tenir dans la région de Vilna et d'exclure Vilna même du territoire plébiscitaire. Cette demande a été formulée par le gouvernement de la Lithuanie en réponse au refus du conseil de la Ligue des Nations d'accepter la proposition de la Lithuanie contre l'envoi par la Ligue d'un corps d'armée international en Lithuanie.

Un attentat au parlement belge.

Bruxelles, 9. (S.P.A.) — Trois coups de revolver ont été tirés dans la direction de la tribune du président de la Chambre des députés, à l'ajournement de la séance, hier soir, par un homme qui se trouvait dans la galerie.

"Durant quatre ans j'ai été prisonnier de guerre des Allemands, et depuis mon retour je n'ai pu obtenir justice," s'est écrié cet homme, une fois son coup fait.

Personne n'a été touché, mais quelques députés et spectateurs ont reçu quelques éraflures au cours de la panique qui a suivi.

Nouveau service de trains directs

A TRAVERS LE CANADA LE TRAIN QUOTIDIEN PAR VOIE DU CANADIEN NATIONAL GRAND-TRONC EST POPULAIRE.

Le service quotidien de trains directs entre Montréal et Vancouver, par voie du chemin de fer Canadien National-Grand Tronc est de plus en plus populaire auprès du public voyageur. Les excellentes commodités qui comprennent wagons observatoire, dernier modèle, wagons-lits de touristes et de colons, et les avantages généraux qu'offre cette route, attirent ceux qui savent apprécier le confort en voyage. Le nouveau train de jour, le "Continental Limited", part de la gare Bonaventure, Montréal, à 5 h. p.m. tous les jours; arrive à Ottawa à 8 h. p.m., pour continuer vers North Bay, Port Arthur, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et les parcs Jasper et Mount Robson (Montagnes Rocheuses Canadiennes) à Vancouver. Des raccordements sont faits à Winnipeg avec des trains directs pour les principaux endroits de l'Ouest du Canada. Pour billets de lits et autres informations, etc., s'adresser à n'importe quel agent des chemins de fer Canadien-National-Grand-Tronc. (réc.)

"L'Association des jeunes notaires"

"L'Association des jeunes notaires" de la province de Québec tiendra, ce soir, le 9 courant, à la chambre 129 de l'hôtel Windsor, une importante assemblée. Tous les notaires qui ont moins de quinze ans de pratique sont priés d'être présents. (Communiqué)

Serge Rachmaninoff

C'est demain soir, que Serge Rachmaninoff donnera son récital ici, à la salle Windsor. Les admirateurs de la belle musique seront servis à souhait par le puissant compositeur.

Le grand maître jouera du Mozart, du Medtner, du Chopin, du Mendelssohn, du Liszt, ainsi que ses Deux Etudes-Tableaux.

Les billets sont en vente chez Lindsay & Cie, ainsi que chez Archambault. (Communiqué)

Où la Constipation se guérit facilement avec l'Eau Purgative

# "RIGA"

C'est le laxatif de famille par excellence, car il agit gentiment sans causer ni nausées, ni crampes, ni coliques, SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Fleuda, Montréal. N.B.—Cartes à marquer pour coudre (tailles) gratis sur demande.

## LE SIROP MATHIEU

### ALAU GOUDRON ET A L'HUILE DE FOIE DE MORUE



Le Remède Par Excellence CONTRE LES RHUMES, TOUX, BRONCHITES, GRIPPES

## TONIFIE LES POUMONS

Cré J.L. MATHIEU, PROPRIÉTAIRE, SHERBROOKE

Pacifique Canadien

Le chemin de fer Pacifique Canadien offre un service de trains très commode entre Montréal et Joliette, Qué. En voici l'horaire:

VERS L'EST

Départ de Montréal, gare Viger, à 8 h. 45 a.m., tous les jours, excepté le dimanche; arrivée à Joliette à 10 h. 30 a.m.

A 8 h. 45 a.m., le dimanche seulement; arrivée à Joliette à 10 h. 45 a.m.

A 5 h. 30 p.m. tous les jours, excepté le dimanche; arrivée à Joliette à 7 h. 15 p.m.

VERS L'OUEST

Départ de Joliette à 8 h. a.m.,

MAIRAN

Pourquoi n'êtes-vous pas la fameuse saucisse, marque

S. L. CONTANT

Fait au porc frais seulement ?

tous les jours, excepté le dimanche; arrivée à Montréal, gare Viger, à 9 h. 50 a.m.

A 4 h. p.m., tous les jours, le dimanche excepté; arrivée à Montréal, gare Viger, à 6 h. 05 p.m.

A 7 h. 30 p.m., le dimanche seulement; arrivée à Montréal, gare Viger, à 9 h. 40 p.m. (réc.)

# Valeurs et Réductions Spéciales pour Vendredi, Samedi et Lundi

| GANTS POUR DAMES                                                                           |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Gants en coton ouaté, blanc et noir.                                                       | .29          |
| Valant .65, réduit à.                                                                      | .39          |
| Gants en laine noire.                                                                      | .69          |
| Valant .65, réduit à.                                                                      | .69          |
| Gants en laine noire.                                                                      | .69          |
| Valant 1.25, réduit à.                                                                     | .69          |
| Gants en chamoulette, blanc et noir.                                                       | .69          |
| Valant 1.00, réduit à.                                                                     | .69          |
| Gantelets en laine pour fillettes, bleu-marine, drab et blanc.                             | 1.39         |
| Valant 1.75, réduit à.                                                                     | 1.39         |
| Gants en chamouille, blanc avec côtes de fantaisie.                                        | 1.98         |
| Valant 2.50, réduit à.                                                                     | 1.98         |
| Gantelets en chamoulette drab.                                                             | 1.98         |
| Valant 2.75, réduit à.                                                                     | 1.98         |
| BLOUSES                                                                                    |              |
| Blouses en crêpe Georgette, bonne valeur, couleurs assorties.                              | 5.98         |
| Valant 10.00, réduit à.                                                                    | 3.98         |
| Blouses en crêpe de Chine noir, grandeurs assorties. Valant 9.00, réduit à.                | 3.98         |
| Rimons en flanellette de couleurs.                                                         | 3.49         |
| Valant 8.00, réduit à.                                                                     | 3.49         |
| Robes en plaid pour fillettes, 8 à 14 ans.                                                 | 3.49         |
| Spécial.                                                                                   | 3.49         |
| Jupons en satin de couleurs.                                                               | .98          |
| Spécial.                                                                                   | .98          |
| INDIENNE                                                                                   |              |
| 3,000 verges indienne rayée, couleurs assorties, 36 pouces de large, pour tabliers.        | .25          |
| Régulier .40 pour.                                                                         | .25          |
| CREPON                                                                                     |              |
| 15 pièces crépon fleuri, couleurs assorties, pour robes de chambre, 36 pouces de large.    | .49          |
| Régulier .80 pour.                                                                         | .49          |
| 75 pièces écrepon pour robes de chambre, beau choix de dessins.                            | .74          |
| Régulier .80 pour.                                                                         | .74          |
| 100 pièces flanellette rayée, couleurs assorties.                                          | .29          |
| Régulier .40 pour.                                                                         | .29          |
| 25 pièces flanellette rayée de couleurs, 36 pouces de large. Régulier .50 pour.            | .39          |
| 100 pièces flanellette blanche, bonne pesature.                                            | .25          |
| Régulier .40 pour.                                                                         | .25          |
| 50 pièces flanellette blanche, 36 pouces de large, Régulier .50 pour.                      | .59          |
| COTON                                                                                      |              |
| 100 pièces nansouk blanc, pour lingerie.                                                   | .35          |
| Régulier .50 pour.                                                                         | .35          |
| 50 pièces coton blanc, fin toile.                                                          | .33          |
| Régulier .50 pour.                                                                         | .33          |
| 40 pièces coton jaune, très fort.                                                          | .29          |
| Régulier .40 pour.                                                                         | .29          |
| 50 pièces coton jaune, 40 pouces de large.                                                 | .39          |
| Régulier .55 pour.                                                                         | .39          |
| 15 pièces "Mull" blanc, 40 pouces de large.                                                | .59          |
| Régulier .75 pour.                                                                         | .59          |
| GARNITURES DE MAISON                                                                       |              |
| Stores pour fenêtres, avec dentelle, vert ou drab, à 5 pieds.                              | .98          |
| Valant 1.75, réduit à.                                                                     | .98          |
| 50 paires rideaux en mousseline, avec dentelle et tresse, 2 1/2 verges de long. En vente à | 3.98 et 5.98 |

C'est un plaisir pour nous de faire cette vente de trois jours, parce que nous savons qu'elle apportera le bonheur à ceux qui y assisteront; ce bonheur consiste en la satisfaction intime que vous éprouverez d'avoir réalisé des économies.

En face des valeurs vraies et des réductions vraies offertes durant ces 3 jours, vous conviendrez que cette vente est des plus avantageuses et mérite donc votre encouragement.

| SPECIAL                                                                                                     |                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Coupons de crotte, dessins fleuris, convenables pour sacs ou dessus de coussins.                            | .39            |
| 15 pièces crotte fleurie de couleurs, pour rideaux ou housses (couvertures) de meubles, 36 pouces de large. | .89            |
| Valant 1.25, réduit à.                                                                                      | .89            |
| 50 douzaines dessus de bureaux et dessus d'oreillers, bord avec point d'ourlet, centre décoré.              | .49            |
| Valant 1.00, réduit à.                                                                                      | .49            |
| 25 paires couvertures en laine blanche, rayure bleu, pour grands lits.                                      | 9.00           |
| Valant 15.00, réduit à.                                                                                     | 9.00           |
| BAS                                                                                                         |                |
| Bas en laine noire, pointures assorties.                                                                    | .98            |
| Régulier 1.25 pour.                                                                                         | .98            |
| Bas Golf, pointures assorties.                                                                              | 1.49           |
| Régulier 2.00 pour.                                                                                         | 1.49           |
| Bas en cachemire noir pour enfants, pointures 6 à 8 1/2.                                                    | .69            |
| Régulier 1.00 pour.                                                                                         | .69            |
| Bas en cachemire blanc pour enfants, pointures 7 à 8 1/2.                                                   | .98            |
| Régulier 1.50 pour.                                                                                         | .98            |
| RUBAN                                                                                                       |                |
| Ruban taffetas, 4 pouces de large, couleurs assorties. Réduit à.                                            | .19            |
| ARTICLES DIVERS                                                                                             |                |
| Cadres de fantaisie, carrés ou ovales. Spécial à                                                            | .40 .60 et .75 |
| Perles de fantaisie, couleurs assorties.                                                                    | .25            |
| Réduit à 2 tubes pour.                                                                                      | .25            |
| Fil à broder, toutes les couleurs.                                                                          | .05            |
| Régulier .05, réduit à 3 pour.                                                                              | .05            |
| LAINAGES                                                                                                    |                |
| Vestes en laine pour dames, couleurs et grandeurs assorties.                                                | 4.95           |
| Spécial.                                                                                                    | 4.95           |
| Vestes en laine pour dames et jeunes filles, dans une grande variété de couleurs.                           | 6.95           |
| Spécial.                                                                                                    | 6.95           |
| Chandails en laine pour dames, couleurs et grandeurs assorties.                                             | 2.98           |
| Spécial.                                                                                                    | 2.98           |
| Chandails en laine pour dames, dans un beau choix de couleurs.                                              | 3.49           |
| Spécial.                                                                                                    | 3.49           |
| Chandails et vestes en laine pour enfants, toutes les couleurs.                                             | 1.98           |
| Réduit à.                                                                                                   | 1.98           |
| Tuques en laine, couleurs assorties.                                                                        | .59            |
| Réduit à.                                                                                                   | .59            |
| LINGERIE                                                                                                    |                |
| Brassières blanches, marque "D. and A.", grandeurs 34 à 44.                                                 | .69            |
| Réduit à.                                                                                                   | .69            |
| Caléçons en coton pour dames.                                                                               | .98            |
| Régulier 1.25 pour.                                                                                         | .98            |
| Chemises de nuit en flanellette.                                                                            | 1.98           |
| Régulier 2.50 pour.                                                                                         | 1.98           |
| Chemises de nuit en coton blanc pour dames.                                                                 | 1.49           |
| Spécial.                                                                                                    | 1.49           |
| SOUS-VETEMENTS                                                                                              |                |
| Camisoles et caleçons en coton pour enfants, grandeurs assorties.                                           | .49            |
| Valant 1.00 pour.                                                                                           | .49            |
| Camisoles et caleçons en coton ouaté, drab et gris, pour enfants, grandeurs 3, 4, 5 et 6 ans.               | .75            |
| Valant 1.50, réduit à.                                                                                      | .75            |
| Camisoles en laine et coton, manches longues, aussi caleçons en laine et coton.                             | .98            |
| Valant 1.50 pour.                                                                                           | .98            |
| Caleçons bouffants en coton ouaté pour dames, blanc, gris pâle et foncé, grandeurs 38 à 42.                 | .98            |
| Régulier 1.25 pour.                                                                                         | .98            |
| Camisoles tout laine pour dames, manches courtes et sans manches.                                           | 3.75           |
| Valant 5.00, réduit à.                                                                                      | 3.75           |
| LAINE                                                                                                       |                |
| Laine Shetland Floss en balles d'une once, aussi laine thyllis, dans toutes les nuances.                    | .29            |
| Valant .30, réduit à.                                                                                       | .29            |
| SPECIAL                                                                                                     |                |
| Laine White Heather, couleurs assorties.                                                                    | 1.25           |
| Valant 1.75 l'écheveau, réduit à.                                                                           | 1.25           |

## Nous vous serons reconnaissants

si vous voulez bien apporter vos petits paquets, car il y a augmentation considérable de marchandises à délivrer en décembre; nous vous remercions à l'avance.

A partir du 15 courant, nos magasins seront ouverts tous les soirs.

TEL. ST-LOUIS 8624

# L. J. Messier

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

839-851 AVE MONT-ROYAL EST

ANGLE FABRE

Valeur  
Qualité  
Réduction

Satisfaction avec chaque achat

## COUVERTURES DE PLANCHER

|                                                                                        |                |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| 50 carreaux en parquet, dessus pâtes et laines.                                        |                |
| Dimensions 1 x 2.                                                                      | 2.95           |
| Réduit à.                                                                              | 2.95           |
| Dimensions 1½ x 2.                                                                     | 4.45           |
| Réduit à.                                                                              | 4.45           |
| Dimensions 2 x 2.                                                                      | 5.75           |
| Réduit à.                                                                              | 5.75           |
| Dimensions 2 x 2½.                                                                     | 7.50           |
| Réduit à.                                                                              | 7.50           |
| Dimensions 2 x 3.                                                                      | 8.95 et 10.00  |
| Réduit à.                                                                              | 8.95 et 10.00  |
| 25 douzaines jolies nattes de porte, en velours fleuri, toutes les couleurs. Réduit à. | 1.25 1.50 2.95 |

Beau choix de carreaux pour descentes de lits et bonbois, en velours, avec et sans frange. En vente à

|                                                                                                                                    |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
|                                                                                                                                    | 2.00 10.00 |
| 25 carreaux de tapis, en rouge, vert et drab, en velours opal, 1½ x 2 verges.                                                      | 15.00      |
| En Tapis.                                                                                                                          | 9.00       |
| Valant 12.50, réduit à.                                                                                                            | 9.00       |
| 500 verges pelart anglais incrusté, très bonne valeur, dans une variété de dessins.                                                | 2.70       |
| Valant 3.50 la verge carrée, réduit à.                                                                                             | 2.70       |
| 500 verges pelart anglais, envers vert, 3 verges de large, aussi linoléum canadien, 3 verges de large. Réduit, la verge carrée, à. | 1.35       |

## ETOFFES A ROBES SPECIAL

|                                                                                                                                   |      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 15 pièces serge bleu-marine, grande largeur, très pesante pour robes et jupes.                                                    | 4.95 |
| Valant 7.50 pour.                                                                                                                 | 4.95 |
| 35 pièces étoffe à manchettes, 50 pouces de large, très pesantes, castor, taupe, pour, bleu-marine, brun, etc. Valant 12.00 pour. | 7.59 |
| 35 pièces châli pour robes de bébé, et blouses, tout laire, dessins pâles, 27 pouces de large.                                    | 1.19 |
| Valant 1.50 pour.                                                                                                                 | 1.19 |

## SOIE

|                                                                                                                                           |      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 25 pièces soie duchesse, 40 pouces de large, très pesante, bleu Genéva, taupe, bleu-marine, acier, argent, castor, tête de nègre et noir. | 3.19 |
| Valant 4.50 pour.                                                                                                                         | 3.19 |
| 2 pièces soie duchesse noire, 36 pouces de large, pour blouses et robes de soirée.                                                        | 2.19 |
| Valant 3.00 pour.                                                                                                                         | 2.19 |

## SPECIAL

|                                                                                        |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Un lot soie blanche pour sous-vêtements, qualité pesante, couleurs garanties 1. ables. | 1.59 |
| Valant 2.50 pour.                                                                      | 1.59 |
| 25 pièces velours noir à robes, 27 pouces de large, couleurs assorties.                | 2.95 |
| Valant 1.50 pour.                                                                      | 2.95 |
| Un lot velours à robes, dans une grande variété de couleurs nouvelles.                 | 1.95 |
| Valant 3.00 pour.                                                                      | 1.95 |

## MERCERIE

|                                                                                               |      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Chandails en laine cachemire pour garçons, couleurs unies ou de fantaisie, grandeurs 20 à 32. | 2.50 |
| Valant 3.00 à 3.50 pour.                                                                      | 2.50 |

## SPECIAL

|                                                                                        |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 200 douzaines corps et caleçons en laine écosaise unie, grandeurs 24 à 46.             | 1.25 |
| Valant 1.75 pour.                                                                      | 1.25 |
| 100 douzaines écharpes en laine brossée, couleurs assorties.                           | .95  |
| Valant .50 pour.                                                                       | .95  |
| Chandails en laine pour hommes, couleurs et grandeurs assorties, collet en forme de V. | 2.95 |
| Valant 3.50 pour.                                                                      | 2.95 |
| Mouchoirs en coton zébré, bord ourlé.                                                  | 2.75 |
| Valant 3.50 la douzaine, réduit à.                                                     | 2.75 |
| Chemises de travail en drap rayé noir et blanc.                                        | 1.35 |
| Chemises de travail, avec collet attaché.                                              | 1.35 |
| Valant 25 pour.                                                                        | 1.35 |
| Chemises en percale, fond blanc avec rayures.                                          | 2.00 |
| Valant 25 pour.                                                                        | 2.00 |

# COMMERCE ET FINANCE

## LE MARCHE ALIMENTAIRE

LES PRIX VARIENT QUELQUE PEU DANS CERTAINS COMPARTEMENTS. — LES POMMES DE TERRE VONT SE VENDRE MOINS CHER. — LES ŒUFS A LA HAUSSE.

Le marché a été très tranquille hier parce que plusieurs maisons de gros avaient fermé leurs portes à cause de la fête de l'Immaculée-Conception. Il n'y a que quelques établissements qui sont demeurés ouverts et les affaires n'ont pas été très achalandées. Il faut noter aujourd'hui certains changements des prix des légumes : c'est ainsi que les poislets se vendent un peu moins cher par suite des arrivages qui sont plus forts que la semaine dernière ; le prix des dinde s'est affermi un peu et manifeste une certaine tendance vers la hausse ; le canard se vend quelques sous de plus ; les prix des pommes de terre sont demeurés les mêmes, mais ils font preuve d'une tendance à la baisse. Cette baisse est due au fait des arrivages qui sont plus forts. Les chemins de la campagne sont plus favorables au transport et cela aide d'autant à alimenter les marchés de la ville. Les prix seront probablement moins élevés à la fin de la semaine ou au commencement de la suivante.

Les œufs enfin vont se vendre plus cher d'ici à quelques jours. Nous avons noté mercredi une hausse de deux sous la douzaine chez certains vendeurs. Cette hausse semble devoir se généraliser à tous les vendeurs.

Voici les prix cotés chez les marchands de gros :

|                                                                                                                                                                                                                   |                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Sucre d'érable . . . . .                                                                                                                                                                                          | 26 à 28c.       |
| Sirop d'érable . . . . .                                                                                                                                                                                          | \$1.90 à \$2.20 |
| Farine-Type . . . . .                                                                                                                                                                                             |                 |
| Farine à bord (c.o.b.) Mont-<br>réal . . . . .                                                                                                                                                                    | \$11.10         |
| En tous fractionnés et aux<br>épiciers . . . . .                                                                                                                                                                  | \$11.40         |
| Volaille :                                                                                                                                                                                                        |                 |
| Dindes de choix, la livre . . .                                                                                                                                                                                   | 51 à 52c.       |
| Dindes, qualité inférieure . . .                                                                                                                                                                                  | 48 à 50c.       |
| Poulets, la livre . . . . .                                                                                                                                                                                       | 32 à 35c.       |
| Cochons, la livre . . . . .                                                                                                                                                                                       | 23 à 25c.       |
| Canards, la livre . . . . .                                                                                                                                                                                       | 36 à 40c.       |
| Œufs—                                                                                                                                                                                                             |                 |
| Œufs strictement frais . . . .                                                                                                                                                                                    | 85 à 90c.       |
| Œufs frais choisis . . . . .                                                                                                                                                                                      | 68 à 70c.       |
| Second choix . . . . .                                                                                                                                                                                            | 50 à 62c.       |
| Beurre—                                                                                                                                                                                                           |                 |
| De beurrier, pasteurisé . . .                                                                                                                                                                                     | 51 1/2 à 53c.   |
| De beurrier, premier<br>choix . . . . .                                                                                                                                                                           | 51 à 52 1/2c.   |
| De beurrier, bon chx. 50 à 52c.                                                                                                                                                                                   |                 |
| Sucre—                                                                                                                                                                                                            |                 |
| Le prix du sucre granulé est<br>maintenant de \$10.45 à \$11 par 100<br>livres chez les raffineurs.                                                                                                               |                 |
| Fromage—                                                                                                                                                                                                          |                 |
| Fromage doux . . . . .                                                                                                                                                                                            | 27c à 28c.      |
| Fromage fort . . . . .                                                                                                                                                                                            | 33c à 34c.      |
| Fromage d'Oka . . . . .                                                                                                                                                                                           | 47c.            |
| Pommes de terre—                                                                                                                                                                                                  |                 |
| Les ventes de ce produit sont as-<br>sez fortes, et les prix sont à la<br>hausse ces jours-ci. On demande<br>\$1.85 à \$1.90 pour un sac de 80 li-<br>vres pris au wagon, et \$2 pris à<br>l'entrepôt de gros.    |                 |
| Les viandes fumées—                                                                                                                                                                                               |                 |
| Jambons de 8 à 10 livres, 35 sous ;<br>de 10 à 15 livres de 33 à 34 sous ;<br>de 15 à 25 livres, 32 à 33 sous. Le lard<br>à déjeuner (bacon), fait 45 sous, et<br>le lard désossé, Windsor, se vend à<br>51 sous. |                 |

Le dollar canadien est en baisse depuis quelques jours sur la place américaine. Il a touché jusqu'à 86.25 mercredi dernier. Par contre, il faut se souvenir que le plus bas niveau a été atteint en février dernier, alors que le dollar canadien ne valait pas plus de \$5.50 sur la place américaine. Les banquiers qui s'intéressent à la question, ne donnent pas de raisons spécifiques pour expliquer cette baisse qu'ils croient naturelle à cette époque-ci de l'année. C'est le temps pendant lequel se font les paiements qui deviennent échus à la fin de l'année. Il n'y a pas lieu de croire à un relèvement très prononcé d'ici quelques semaines. S'il y a amélioration sensible, ce ne sera qu'après le premier janvier prochain. D'ici ce temps, les banquiers sont d'opinion que les oscillations de notre dollar seront plutôt vers la baisse.

Avec l'arrivée à Ottawa de sir Henry Drayton, ministre des Finances, il est probable qu'il va de nouveau être question de la restriction imposée dernièrement sur l'importation des valeurs canadiennes détenues à l'étranger et sur les transactions en général de valeurs détenues à l'étranger. Cette question fait le sujet de la discussion depuis quelques jours, dans les milieux financiers et surtout chez les vendeurs d'obligations. On veut mettre fin à l'entente intervenue dernièrement entre le gouvernement et les courtiers. La suppression du contrôle sur les transactions des bons de la Victoire justifierait, prétend-on, l'abolition de l'embargo sur les autres valeurs. Des délégations se rendront probablement à Ottawa ces jours prochains.

Les recettes brutes de la "Southern Canada Power Co., Limited", pour le mois d'octobre dernier s'établissent à \$61,500 contre \$53,270 en octobre 1919, soit une augmentation de \$8,230; les frais d'exploitation ont été de \$34,467 contre \$28,787 l'année dernière, soit une augmentation de \$5,679. Les recettes nettes ont donc atteint cette année le chiffre de \$27,033 contre \$24,482 l'année dernière, ce qui représente une augmentation de \$2,551.

Illinois Traction: — Un dividende de 1-1/2 pour cent sur les actions de priorité, payable le premier janvier prochain, aux actionnaires enregistrés le 15 courant.

## ÇA ET LÀ

Une brochure publiée dernièrement par le ministère de l'Agriculture, donne des chiffres intéressants sur la production du sucre d'érable au Canada au cours de ces dernières années. De 1850 à 1880, l'industrie du sucre d'érable n'a fait que progresser. Depuis cette date, cependant, la production a diminué. De 1851 à 1861, la production annuelle a atteint la moyenne de 13,500,000 livres; de 1861 à 1871, la production a été de 19,000,000 de livres chaque année; de 1871 à 1891 elle a atteint le chiffre de 22,500,000 livres. Dans les dix ans suivants, la production annuelle est descendue à 21,200,000 livres et elle n'était plus que de 20,000,000 de livres au cours des dernières années. Les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse sont les seules provinces du Canada où est répandue cette industrie. La production des provinces maritimes n'est jamais au-dessus d'un million de livres. Québec arrive en tête avec 14,000,000 de livres, vient ensuite l'Ontario avec 5,000,000 de livres. La production annuelle représente pour une valeur de 100 millions de dollars. En 1915, la province de Québec produisait 95 pour cent de toute la production du Canada.

La "Brompton Pulp and Paper Company, Limited", dit un communiqué officiel publié hier, vient d'acquiescer de grandes limites à bois dans le district du Lac-Saint-Jean. Ces limites s'étendent sur une longueur de 634 milles carrés, soit 405,760 acres. Ces limites seront ajoutées à celles que possède déjà la compagnie. La "Brompton Paper" aura maintenant du bois de pulpe pour de nombreuses années à venir. La compagnie, avant cette nouvelle acquisition, possédait en propre ou louait 311,786 acres de limites à bois dans le district de la rivière Saint-François. Le total des acres de terre qu'elle possède est maintenant de 717,528. Il y a quelques semaines on estimait que la compagnie avait du bois pour quarante ans à venir. Avec ces 405,760 nouvelles acres, elle en aura, croit-on, pour une période de temps indéfini.

De Détroit, on apprend que le conseil municipal a l'intention de louer tout le réseau urbain de la "Detroit United Railway". Les directeurs de la compagnie, lors d'une assemblée tenue dernièrement, ont décidé de louer toutes les voies que possède la compagnie dans la ville. La compagnie recevra en retour un intérêt de 6 pour cent sur le capital engagé dans l'entreprise. Une commission de sept membres sera probablement nommée pour faire l'estime des propriétés de la compagnie et pour fixer les termes du bail. La ville se réserverait aussi le droit d'acheter tout le réseau de la compagnie pendant le temps du bail. Le bureau de direction évalue ses propriétés à \$31,000,000 mais consentirait à accepter les chiffres de \$27,500,000 et de \$33,500,000 comme devant servir de base au bureau d'arbitrage pour l'évaluation projetée.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie de l'hôtel Windsor a eu lieu mercredi. Le bilan financier de l'année, dont nous avons donné un extrait, la semaine dernière, a été soumis et le bureau de direction a été élu. Il se compose comme suit: Andrew J. Dawes, Norman J. Dawes, Henry Joseph, Herbert Molson, M. McIntyre et F. L. Wanklyn. Tous faisaient partie de l'ancien bureau de direction de la compagnie.

Le dollar canadien est en baisse depuis quelques jours sur la place américaine. Il a touché jusqu'à 86.25 mercredi dernier. Par contre, il faut se souvenir que le plus bas niveau a été atteint en février dernier, alors que le dollar canadien ne valait pas plus de \$5.50 sur la place américaine. Les banquiers qui s'intéressent à la question, ne donnent pas de raisons spécifiques pour expliquer cette baisse qu'ils croient naturelle à cette époque-ci de l'année. C'est le temps pendant lequel se font les paiements qui deviennent échus à la fin de l'année. Il n'y a pas lieu de croire à un relèvement très prononcé d'ici quelques semaines. S'il y a amélioration sensible, ce ne sera qu'après le premier janvier prochain. D'ici ce temps, les banquiers sont d'opinion que les oscillations de notre dollar seront plutôt vers la baisse.

Avec l'arrivée à Ottawa de sir Henry Drayton, ministre des Finances, il est probable qu'il va de nouveau être question de la restriction imposée dernièrement sur l'importation des valeurs canadiennes détenues à l'étranger et sur les transactions en général de valeurs détenues à l'étranger. Cette question fait le sujet de la discussion depuis quelques jours, dans les milieux financiers et surtout chez les vendeurs d'obligations. On veut mettre fin à l'entente intervenue dernièrement entre le gouvernement et les courtiers. La suppression du contrôle sur les transactions des bons de la Victoire justifierait, prétend-on, l'abolition de l'embargo sur les autres valeurs. Des délégations se rendront probablement à Ottawa ces jours prochains.

Les recettes brutes de la "Southern Canada Power Co., Limited", pour le mois d'octobre dernier s'établissent à \$61,500 contre \$53,270 en octobre 1919, soit une augmentation de \$8,230; les frais d'exploitation ont été de \$34,467 contre \$28,787 l'année dernière, soit une augmentation de \$5,679. Les recettes nettes ont donc atteint cette année le chiffre de \$27,033 contre \$24,482 l'année dernière, ce qui représente une augmentation de \$2,551.

Illinois Traction: — Un dividende de 1-1/2 pour cent sur les actions de priorité, payable le premier janvier prochain, aux actionnaires enregistrés le 15 courant.

## LA MATINÉE A LA BOURSE

LA SEANCE N'OFFRE PAS BEAUCOUP D'INTERET. LES COURS LANGUISSENT. — UNE BAISSE DES WAGAGAMACK. — UNE ASSEMBLEE DE LA MEME COMPAGNIE. — LES AFFAIRES SUR LA PLACE AMERICAINE.

La séance de ce matin a pas été sans intérêt marquant et les cours, à l'exception de quelques valeurs, ont languie. Il faut cependant noter un déclin de 5 points dans le compartiment des Wagagamack. Cette compagnie par ailleurs, tient une assemblée spéciale cet après-midi aux Trois-Rivières. Il s'agit, pour les actionnaires, d'approuver le plan dressé dernièrement par les directeurs et qui consiste à porter le nombre de parts de 50,000 qu'il est actuellement à 250,000. Les anciennes parts avaient une valeur au pair de \$100 tandis que les nouvelles n'auront pas de valeur au pair. La distribution se fera à raison de deux nouvelles parts pour une de l'ancien stock. Le bureau de direction, d'un autre côté, va demander la permission de transporter de Montréal aux Trois-Rivières, le siège de la compagnie.

Les Asbestos Corporation ont été les valeurs les plus actives de la liste et se sont hissées de quelques points dans l'espace de quelques heures. Les Brazilian Traction, bien qu'elles soient restées faibles, ont fait l'objet de multiples transactions. Le reste de la liste a été sans intérêt d'aucune nature. Les gros des transactions se faisant surtout dans le compartiment des valeurs de pulpe et de papier.

L'ouverture du marché de Wall Street a été marquée par une baisse quasi générale de la cote qui s'est prononcée encore plus vers la fin de l'avant-midi. Les affaires n'ont pas été très intéressantes de ce côté.

Le taux du change du dollar canadien sur la place américaine est resté assez lourd ce matin et cela donne lieu à des commentaires de toute nature. Les transactions sont plus difficiles par suite de cette hausse subite.

OPERATIONS DE LA MATINÉE.

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie.)

|                                                                   |  |
|-------------------------------------------------------------------|--|
| Brazil, 60 à 33, 25 à 33 1/2, 2 à 33, 50 à 33 1/2, 75 à 33 1/2.   |  |
| Sugar, 10 à 25, 25 à 25 1/2, 25 à 26, 10 à 26.                    |  |
| Laur, 50 à 94 1/2.                                                |  |
| Steamships, 50 à 47 1/2, 50 à 47.                                 |  |
| Breweries, 175 à 48 1/2.                                          |  |
| Quebec, 85 à 24.                                                  |  |
| Spanish, 15 à 85, 50 à 88 1/2, 5 à 88.                            |  |
| Wayag, 25 à 95, 25 à 94 1/2, 25 à 94, 35 à 93, 5 à 92, 50 à 90.   |  |
| Mont. Power, 10 à 90, 25 à 75, 30 à 75 1/2.                       |  |
| Shaw, 75 à 103, 2 à 103 1/2, 35 à 102 1/2, 5 à 102, 50 à 102 1/2. |  |
| Toronto Ry., 10 à 50 1/2, 35 à 50.                                |  |
| Dom. Br., 50 à 75.                                                |  |
| Ogilvie, 5 à 190.                                                 |  |
| Asbestos, 125 à 84 1/2, 35 à 85, 30 à 86.                         |  |
| Fishing, 5 à 35.                                                  |  |
| Detroit, 5 à 88.                                                  |  |
| Abithi, 50 à 56 1/2.                                              |  |
| Gen. Elec., 10 à 50.                                              |  |
| Brompton, 50 à 58.                                                |  |
| Pennmans, 25 à 101 1/2.                                           |  |
| Smelting, 75 à 17.                                                |  |
| Bell Tel., 25 à 104, 14 à 1802.                                   |  |
| Actions de priorité                                               |  |
| Spanish, 225 à 96, 5 à 96.                                        |  |
| Car, 20 à 88 1/2, 10 à 88 1/2.                                    |  |
| Steel Co., 7 à 88.                                                |  |
| Glass, 35 à 82 1/2.                                               |  |
| Textile, 15 à 90.                                                 |  |
| Cement, 4 à 90.                                                   |  |
| Banques                                                           |  |
| Commerco, 5 à 186.                                                |  |
| Royal, 12 à 185, 16 à 194 1/2, 4 à 194 1/2, 15 à 194.             |  |
| Marchands, 2 à 159 1/2.                                           |  |
| Hors cote                                                         |  |
| N.A.P.P., 25 à 53.                                                |  |
| New Rindon, 1 à 28.                                               |  |

## Emprunts du Gouvernement du Canada

Tableau des cours, fourni par L. G. Beaubien et Cie, 50 rue Notre-Dame ouest, agents de change.

| Exempts d'impôts                          | Intérêts 5 p.c.                 |
|-------------------------------------------|---------------------------------|
| Eché. Der. cote                           | Ventes                          |
| ance. Offr. Dem.                          | 10 h. a.p. à 11.30 h. a.m.      |
| 1925 92 1/2                               | 92                              |
| 1931 90 80 1/2                            | 1000 à 90.                      |
| Exempts d'impôts                          | Intérêts 5 1/2 p.c.             |
| 1922 87 1/2                               | 97 1/2                          |
| 1923 96 1/2                               | 25000 à 96 1/2, 1000 à 96 1/2.  |
| 1927 98 96 1/2                            | 15000 à 96 1/2, 1000 à 96 1/2.  |
| 1933 96 96 1/2                            | 1000 à 95 1/2, 1500 à 95 1/2.   |
| 1937 98 97 1/2                            | 20000 à 97 1/2, 30000 à 97 1/2. |
| Sujets à l'impôt                          | Intérêts 5 1/2 p.c.             |
| 1924 94 1/2                               | 92 1/2                          |
| 1934 92 1/2                               | 15000 à 92 1/2.                 |
| Ces p.c. sont sujets à l'intérêt courant. |                                 |
| Payable également en fonds New-York.      |                                 |
| Eché. Prix Rend. Eché. Prix Rend.         |                                 |
| 1925 . . . . . 92 1/2 6.86                | 1927 . . . . . 97 1/2 6.06      |
| 1931 . . . . . 96 1/2 6.26                | 1933 . . . . . 97 1/2 5.73      |
| 1937 . . . . . 97 1/2 5.73                | 1939 . . . . . 97 1/2 5.73      |
| 1922 . . . . . 97 1/2 5.73                | 1924 . . . . . 94 7.28          |
| 1923 . . . . . 96 1/2 6.92                | 1934 . . . . . 92 1/2 6.33      |

LES GRAINS

Cote de la Maison Bryant Isard & Co.

| CHICAGO.           | Ouverture | Midi    |
|--------------------|-----------|---------|
| Mais.              |           |         |
| Décembre . . . . . | 74 1/2    | 74      |
| Mai . . . . .      | 76 1/2    | 76      |
| Avoine.            |           |         |
| Décembre . . . . . | 49        | 48 1/2  |
| Mai . . . . .      | 52 1/2    | 52 1/2  |
| Blé.               |           |         |
| Décembre . . . . . | 167 1/2   | 168     |
| Mai . . . . .      | 166 1/2   | 166 1/2 |

WINNIPEG.

| Ouverture          | Midi    |
|--------------------|---------|
| Avoine.            |         |
| Décembre . . . . . | 54 1/2  |
| Mai . . . . .      | 59 1/2  |
| Blé.               |         |
| Décembre . . . . . | 181     |
| Mai . . . . .      | 178 1/2 |

Cours du change

Côte des devises étrangères de L. G. Beaubien et Cie. Banquiers et Agents de change près la Bourse de Montréal.

| Cours moyens<br>à New-York  |         |
|-----------------------------|---------|
| ndres, (livre sterling) ..  | \$3.44  |
| ris, (franc) ..             | 0.0588  |
| uxelles (franc) ..          | 0.0623  |
| nève (franc) ..             | 0.1550  |
| drin, (peseta) ..           | 0.1270  |
| lin, (mark) ..              | 0.0136  |
| nnie, (couronne) ..         | 0.0037  |
| sterdam, (florin) ..        | 0.3050  |
| me, (lire) ..               | 0.0352  |
| Cours moyens<br>à Montréal. |         |
| ew-York ..                  | 15      |
| ndres ..                    | \$4.02  |
| ris ..                      | 0.0691  |
| uxelles ..                  | 0.0733  |
| nève ..                     | 0.01825 |
| drin ..                     | 0.01490 |
| lin ..                      | 0.0170  |

(Suite à la dernière page)

(Suite à la dernière page)

# DIMANCHE, 19 DECEMBRE PROCHAIN

DANS TOUTES LES PAROISSES DE LA PROVINCE

Nous mettrons en souscription chez les notaires nos correspondants

\$500,000 de la COOPERATIVE CENTRALE D'ACTIONS

DES AGRICULTEURS DE QUEBEC

La Coopérative centralise et décentralise

(4e annonce. — La suite demain)

## CULTIVATEURS !

La COOPERATIVE CENTRALE a son siège à Montréal (rue William), et son nom même indique qu'elle se superpose aux coopératives locales ; l'intérêt même de l'agriculture exige qu'il en soit ainsi.

La COOPERATIVE CENTRALE n'en néglige pas pour tout cela les intérêts locaux. Elle a déjà des succursales à Québec et aux Trois-Rivières, centres de consommation, à Princeville, à S.-Valier (Bellechasse) et à Hébertville (sur le lac S.-Jean), centres de production. A Princeville, elle possède un abattoir, une ferme avicole, une beurrerie modèle, une porcherie modèle, des greniers modèles. Ce qu'elle a fait dans ces localités, elle le fera à tous les endroits favorables dès que ses moyens le lui permettront.

Ces moyens, c'est à vous, cultivateurs, de les lui fournir.

La COOPERATIVE CENTRALE compte déjà 7,800 sociétaires. Il ne tient qu'à vous d'en faire l'institution économique la plus puissante de la province et l'une des plus puissantes du pays.

VOTRE NOTAIRE RECEVRA VOTRE SOUSCRIPTION

De 1913 à 1916 la Coopérative a payé 6% et depuis elle paie 8% de dividende. La loi autorise jusqu'à 10%.

VERSAILLES-VIDRICAIRE-BOULAIS (limitée)

MONTREAL

Imm. Versailles

QUEBEC

Rue St-Pierre, 80

OTTAWA

Imm. Banque Nationale

L'utilité incontestable de la bouteille

THERMOS

Dans cette fameuse bouteille, les aliments se conservent chauds ou froids — selon que vous les introduisez — au moins 48 heures. Offrir une de ces bouteilles, c'est donner un cadeau utile en même temps qu'agréable.

Vous trouverez la vraie bouteille Thermos dans un choix illimité autant que varié à l'agence spéciale

J.H. ROBERT PHARMACIEN CHIMISTE 1185 RUE ST-DENIS ANGLE MONT-RUYAL

## SPECULATION

Pourquoi ne vous tiendriez-vous pas au courant de ce qui se passe en Bourse, quand nous serions si heureux de vous adresser gratuitement notre

"NOTE AMERICAINE" publiée chaque jour.

FAIRBANKS, GOSSELIN & CO.

Agents de Change à la Bourse de Montréal 103-ouest, rue Notre-Dame. TELEPHONE MAIN 4090 communiquant avec tous les services.

## Bons de Guerre et Bons de la Victoire

Ces bons sont maintenant cotés à la Bourse de Montréal. Aux prix actuels ils rapportent jusqu'à 7 1/2. Renseignements complets chez

GEOFFRION & CIE MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL

96 RUE NOTRE-DAME OUEST.

M. 3073.

Un des meilleurs placements qui puissent se faire en ce moment

OBLIGATIONS

DE LA Ville de Paris

au Prix de 96.50

ET INTERET ACCRU

SOIT UN RENDEMENT DE

6 1/2 %

à 10 ans du 1er mai 1920

Intérêts payables les 1er mai et novembre de chaque année.

Ces Obligations sont en vente à

La Société d'Administration Générale

35, rue St-Jacques, Montréal.

Tél. Main 2557.

Les souscriptions par la poste seront reçues sans frais. Les chèques devront être acceptés et payables au pair à Montréal.

Les Obligations des

Ecoles Catholiques de Montréal

6% Echance 1930 sont prêtes.

Nos clients pourront en prendre livraison à nos bureaux.

Crédit Canadien

Incorporé

99, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Tél. Main 2326, 2327 et 1090.

Boite postale 1180.

CHS.-ED. ARPIN,

Directeur-Gérant.

Le Placement du Jour

Obligations 6% — à 5 ans

PROVINCE DE QUEBEC

Remboursables le 1er juin 1925

Coupons : \$100, \$500 et \$1,000

Prix à la pair (100%) et intérêts courus

Beausoleil Limitée

112 rue St-Jacques

Bons et Obligations

Montréal

## Emprunt Français 5%

# La Vie Sportive

## LE COMBAT WILSON-ROBINSON

C'est ce soir qu'aura lieu cette importante rencontre à l'Aréna Mont-Royal. — Deux autres batailles au programme. — Deschamps se battra contre Lewis. — Eddie Summers à Montréal.

C'est ce soir qu'aura lieu la séance de boxe organisée par le National Sporting Club, à l'Aréna Mont-Royal, alors que le champion du monde des poids moyens, John Wilson, aura à faire face au néo-George Robinson dans un assaut de dix rondes. Cette rencontre si attendue avec impatience par tous les amateurs locaux car nos événements du sport de la boxe vont se rendre compte si Wilson est un véritable champion ou s'il décroché son titre par pure chance.

Wilson est arrivé en notre ville, hier matin, et dans l'après-midi, il est rendu au Cercle Outremont où il a fait quelques légers exercices en présence de plusieurs connaissances et tous ont été unanimes à déclarer que le champion est un boxeur habile et rapide, et qu'il se présente intéressant de le voir dans l'arène ce soir contre le protégé de Jim McDonald. Robinson est aussi dans les murs, depuis hier, et les habitués du gymnase Shears ont pu le voir à l'entraînement, hier après-midi, et au dire de plusieurs, le nègre est en meilleure condition que de sa première bataille à Montréal contre Jeff Smith.

Cette rencontre pourrait bien nous donner un nouveau champion, car si le nègre réussit à mettre Wilson hors de combat, il sera reconnu comme le champion officiel des poids moyens. La chose n'est pas impossible car Robinson a déjà deux décisions à son crédit contre Wilson et comme le protégé de Jim McDonald est en forme superbe, il pourrait bien envoyer le vainqueur

de Mike O'Dowd au pays des rêves. Ce serait la première fois qu'un championnat mondial serait remporté à Montréal.

Deux autres assauts de dix rondes seront aussi à l'affiche ce soir. Mickey Delmont rencontrera Young Cook, de Newark, et Leonard Dumoulin sera opposé à Spike Sullivan, en semi-finale.

Jimmy McKimmie, arbitra ces trois combats importants.

### LEWIS CONTRE DESCHAMPS

Le match Young Lewis-Oscar Deschamps, dont on parle depuis si longtemps est finalement conclu, et ces deux boxeurs de la catégorie des poids plume se rencontreront dans un assaut de dix rondes, qui aura lieu la semaine prochaine à la "Royal Hall", nom que l'on donne à l'ancien théâtre de la rue Côté.

Il y a longtemps qu'il est question d'une rencontre entre ces deux pugilistes et Lucien Riopel, gérant de la nouvelle "Royal Hall", est parvenu à leur faire signer un contrat, hier après-midi.

### EDDIE SUMMERS A MONTREAL

Après plusieurs mois d'absence Eddie Summers, qui a remporté des décisions contre Joe Burns, Kid Sherman, etc., a décidé de revenir dans l'arène et il sera à Montréal la semaine prochaine.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à Benny Cohen, il le charge de lancer un défi à Young Lewis, Georges Girardin, George Papin, Oscar Deschamps, Johnny Kohler, etc.

## LES SERIES DE LA CLASSE "C" DE LA M. B. A.

Les joutes de la classe "C", de la Montreal Bowling Association, disputées hier soir, ont donné les résultats suivants:

### W.Y.M.C.A.

|        |     |     |     |     |
|--------|-----|-----|-----|-----|
| Adrian | 99  | 119 | 147 | 365 |
| Barrow | 145 | 149 | 145 | 434 |
| Smith  | 134 | 115 | 147 | 393 |
| Walker | 147 | 147 | 153 | 447 |
| Hooker | 142 | 170 | 157 | 469 |

Totaux: 664 700 749 2113

### Lafontaine C. de C.

|           |     |     |     |     |
|-----------|-----|-----|-----|-----|
| McKenzie  | 123 | 178 | 206 | 617 |
| Raymond   | 180 | 159 | 239 | 578 |
| Couillard | 138 | 155 | 178 | 471 |
| Sauriol   | 131 | 174 | 156 | 461 |
| Banquette | 184 | 169 | 167 | 520 |

Totaux: 766 835 946 2547

### Champêtre

|           |     |     |     |     |
|-----------|-----|-----|-----|-----|
| Dugas     | 133 | 133 | 130 | 396 |
| Beaudoin  | 110 | 116 | 113 | 339 |
| Michaud   | 160 | 93  | 153 | 406 |
| Richer    | 136 | 129 | 102 | 367 |
| Deschamps | 175 | 154 | 135 | 464 |

Totaux: 714 625 633 1972

### Hochelaga

|          |     |     |     |     |
|----------|-----|-----|-----|-----|
| Paul     | 147 | 189 | 140 | 476 |
| Dubé     | 182 | 193 | 173 | 548 |
| Lévesque | 141 | 123 | 148 | 412 |
| Doyle    | 198 | 199 | 184 | 581 |
| Therrien | 115 | 180 | 143 | 438 |

Totaux: 783 884 788 2455

### Morrows

|           |     |     |     |     |
|-----------|-----|-----|-----|-----|
| Patch     | 134 | 164 | 187 | 485 |
| Broderick | 146 | 155 | 146 | 447 |
| Robinson  | 129 | 133 | 198 | 460 |
| Morrow    | 144 | 160 | 144 | 448 |
| Fradd     | 181 | 179 | 214 | 574 |
| Hatcher   | 131 | 152 | 283 |     |

Totaux: 734 767 895 2396

### Florists

|              |     |     |     |     |
|--------------|-----|-----|-----|-----|
| Scott        | 149 | 172 | 158 | 479 |
| Bellefeuille | 138 | 164 | 179 | 481 |
| Broad        | 120 | 147 | 182 | 449 |
| Hayward      | 173 | 192 | 175 | 540 |
| Miller       | 133 | 181 | 154 | 468 |

Totaux: 713 856 848 2417

### J. M. Aird

|           |     |     |     |     |
|-----------|-----|-----|-----|-----|
| Furlong   | 67  | 127 | 103 | 297 |
| Chapel    | 157 | 157 | 157 |     |
| Berrin    | 128 | 122 | 250 |     |
| Edwards   | 130 | 165 | 141 | 436 |
| Lamoureux | 116 | 191 | 154 | 461 |
| Bélair    | 203 | 169 | 195 | 567 |

Totaux: 663 780 715-2158

### Hochelaga Vert

|          |     |     |     |     |
|----------|-----|-----|-----|-----|
| L. Doyle | 143 | 189 | 145 | 477 |
| Gréte    | 201 | 142 | 127 | 476 |
| Ramsay   | 154 | 154 | 154 |     |
| Dickson  | 134 | 166 | 300 |     |
| R. Doyle | 130 | 160 | 167 | 457 |
| Ashbury  | 177 | 149 | 137 | 463 |

Totaux: 805 774 742-2321

### Carlisle

|              |     |     |     |     |
|--------------|-----|-----|-----|-----|
| Hamel        | 148 | 156 | 122 | 426 |
| Robinson     | 153 | 161 | 140 | 454 |
| W. L. Powers | 132 | 135 | 132 | 399 |
| Downes       | 147 | 156 | 111 | 414 |
| D. H. Powers | 153 | 148 | 144 | 447 |

Totaux: 735 756 649-2140

### Nat. Breweries

|          |     |     |     |     |
|----------|-----|-----|-----|-----|
| Johnston | 155 | 202 | 226 | 583 |
| Beaudry  | 158 | 152 | 122 | 432 |
| Colin    | 160 | 165 | 155 | 481 |
| Jetté    | 159 | 145 | 156 | 460 |
| Humphrey | 191 | 173 | 187 | 551 |

Totaux: 823 837 847-2507

### M.A.A.A.

|        |     |     |     |     |
|--------|-----|-----|-----|-----|
| Imery  | 124 | 156 | 170 | 450 |
| Sharpe | 164 | 182 | 149 | 495 |
| Sauvé  | 133 | 156 | 169 | 458 |
| Paton  | 182 | 156 | 179 | 517 |
| Palmer | 169 | 171 | 179 | 519 |

Totaux: 782 821 864-2449

### C.Y.M.C.A.

|           |     |     |     |     |
|-----------|-----|-----|-----|-----|
| Davies    | 178 | 166 | 136 | 480 |
| Martin    | 179 | 135 | 175 | 487 |
| Mulcair   | 146 | 134 | 123 | 403 |
| Smith     | 152 | 204 | 168 | 524 |
| Dougherty | 168 | 134 | 161 | 463 |

Totaux: 823 771 763-2357

### National Violet

|            |     |     |     |     |
|------------|-----|-----|-----|-----|
| Bernard    | 150 | 181 | 142 | 473 |
| Desrosiers | 134 | 183 | 175 | 495 |
| Crevier    | 155 | 180 | 166 | 501 |
| Doré       | 138 | 189 | 184 | 509 |
| Cardinal   | 174 | 142 | 163 | 479 |

Totaux: 752 875 830 2457

### National Blanc

|             |     |     |     |     |
|-------------|-----|-----|-----|-----|
| Demers      | 169 | 170 | 191 | 532 |
| Lefebvre    | 145 | 137 | 141 | 423 |
| Gondron     | 177 | 183 | 180 | 540 |
| Le Cavalier | 141 | 156 | 122 | 419 |
| Aubry       | 167 | 165 | 159 | 493 |

Totaux: 799 813 793 2407

### F. J. Hogan

|         |     |     |     |     |
|---------|-----|-----|-----|-----|
| Chayer  | 120 | 159 | 154 | 433 |
| Laurin  | 158 | 139 | 134 | 431 |
| Laurin  | 136 | 119 | 113 | 368 |
| Leblanc | 179 | 157 | 137 | 503 |
| Lavigne | 144 | 169 | 138 | 471 |

Totaux: 735 743 746 2234

### National Universitaire

|          |     |     |     |     |
|----------|-----|-----|-----|-----|
| Gervais  | 134 | 152 | 132 | 408 |
| Dugas    | 140 | 140 | 186 | 466 |
| Lefebvre | 174 | 132 | 148 | 454 |
| Lemire   | 193 | 169 | 186 | 548 |
| Décelles | 140 | 171 | 191 | 502 |

Totaux: 781 744 843 2368

### Les champions sont défaits par le M.S.C.

Les deux équipes de l'Université McGill ont été battues hier soir, dans les joutes de polo aquatique, disputées aux Bains Laurentiens. Les seniors furent défaits par 3 à 2, tandis que les intermédiaires perdirent par 4 à 2. Comme le résultat l'indiquait, ces deux joutes furent chaudement contestées et ne manqueront pas d'être fort intéressantes.

Schneider, Vernot et C. Foran se sont continuellement distingués et ils ont grandement aidé à compter les points qui ont été enregistrés. Les arbitres Gariopy et Farmer ont suivi la joute de près, mais pas un joueur n'a été envoyé au banc du pénitencier.

Par sa victoire d'hier soir, le Montreal Swimming Club s'est mis sur un pied d'égalité avec le M.A.A.A. pour la deuxième place. Comme ces équipes se rencontreront jeudi prochain, on s'attend à une autre lutte contestée.

Voici l'alignement des équipes qui ont pris part aux joutes d'hier soir:

### JOUTE INTERMEDIAIRE

|          |          |
|----------|----------|
| McGill   | M.S.C.   |
| McKenzie | Duclos   |
| Bastable | Défenses |
| Brooker  | Avants   |
| Wade     | Avants   |
| Oens     | Avants   |

Sommaire: McGill 0200-2 M.S.C. 2020-4

### JOUTE SENIOR

|         |          |
|---------|----------|
| McGill  | M.S.C.   |
| Walters | Buts     |
| Foss    | Défenses |
| Munroe  | Défenses |
| Vernot  | Avants   |
| Walter  | Avants   |
| Fisk    | Avants   |

Sommaire: McGill 0011-2 M.S.C. 0201-3



Il y a tout un monde de satisfaction dans une pipe de tabac "OLD CHUM".

Le tabac à fumer le plus populaire au Canada.



|                    |      |
|--------------------|------|
| Premier quart      |      |
| Pas de point       |      |
| Deuxième quart     |      |
| 1-Kerry, M.S.C.    | 1.30 |
| 2-Kerry, M.S.C.    | 4.30 |
| Troisième quart    |      |
| 3-Vernot, McGill   | 8.00 |
| Quatrième quart    |      |
| 4-C. Foran, M.S.C. | 2.00 |
| 5-Fisk, McGill     | 6.00 |

### NATIONAL BATTU

Dans une joute des séries de la ligue intermédiaire de polo aquatique, disputée mardi soir, à la piscine du National, le Verun a triomphé du National par 5 à 3.

Alignement des équipes:

|             |          |
|-------------|----------|
| National    | Verun    |
| Lachapelle  | But      |
| Corbell     | Défenses |
| Archambault | Défenses |
| Tremblay    | Centre   |
| Haynes      | Avant    |
| Dubois      | Avant    |
| Arbitre     | W. Aird  |
| Juge du jeu | J. Kerry |

### Le sport au 65ème régiment

Le club de baseball d'intérieur du 65ème régiment, section des officiers, est allé rencontrer le club des officiers du Royal Highlanders, à l'Arsenal de ce dernier, rue Bleury, mardi soir dernier. Après une lutte vaillante, mais inefficace, les nôtres ont été vaincus par le score de 42 à 14. Avant d'aller lutter contre probablement le meilleur club de la ligue de baseball d'intérieur, composé d'hommes qui sont d'admirables athlètes, dont le jeu est rapide, parfois fondroyant; nos joueurs ont manqué, surtout au début, de cohésion. Leur jeu était flottant, incertain, défauts qui s'expliquent probablement par le fait qu'ils n'étaient pas familiers avec le terrain sur lequel ils jouaient. Mais vers la fin, ils se sont repris et dans le dernier quart d'heure, leur jeu n'était guère inférieur à celui de leurs adversaires. Quoiqu'il en soit, ils n'ont pas à rougir de leur effort de l'autre soir; avec encore deux ou trois parties, comme celles-là, ils pourront rencontrer et vaincre le Royal Highlanders.

Comble de malheur, l'un de leurs meilleurs joueurs, le receveur Lebel se blessa légèrement à la jambe, vers le milieu de la partie et ne put jouer le reste de la soirée. Espérons qu'il ne s'en apercevra pas trop vendredi soir prochain, alors que les mêmes joueurs iront rencontrer les officiers du Grenadier Guards.

Ce soir, jeudi, à lieu à l'Arsenal de l'avenue des Pins, la continuation de l'excellent travail de recrutement commencé mercredi soir dernier. On compte sur la venue de nombreuses nouvelles recrues qui se hâteront de profiter des multiples avantages offerts par le Carabinier Mont-Royal (65ème).

### Au Sainte-Brigide

L'assemblée mensuelle régulière n'ayant pu être terminée lundi dernier, les membres sont convoqués de nouveau pour ce soir le 10 déc.

Nous comptons que tous se feront un devoir d'assister à cette assemblée d'une importance générale, car plusieurs questions très importantes seront discutées; entre autres: sortie de la messe de minuit, euehre annuel, lutte et boxe, etc.

Les euehres hebdomadaires du dimanche deviennent de plus en plus en vogue, celui de dimanche dernier, organisé par la section de la raquette, fut un beau succès; l'on nous annonce que celui de dimanche prochain le 12 sera organisé par M. Albert Lebrun.

Mercredi, jour de l'Immaculée-Conception, la section de la raquette faisait une brillante sortie à Cartierville où l'on s'est amusé à qui mieux mieux.

Des courses sur la glace à Maisonneuve

On nous informe que les courses au trot et à l'amble seront reprises dimanche à la piste de Maisonneuve, alors qu'un programme composé d'un match, un free-for-all et une classe nommée seront à l'affiche.

Le match en question alignera Romala contre Babe. Cette course est un handicap au jugement de M. Stewart concède cinquante verges à son adversaire. Elle devrait être disputée cet automne, mais la température ne l'ayant pas permis, on avait décidé de la donner aussitôt que la piste serait en bonne condition. Comme le rond de la partie est maintenant prêt, on n'a pas voulu perdre de temps et les coursiers se rencontreront dimanche après-midi.

### Le Vétéran

Une réunion générale de tous les membres du club de raquette le Vétéran, aura lieu vendredi soir, à 8 heures 30 précises, au local du club, 132 rue Sainte-Elisabeth. Cette assemblée est convoquée par le président du club, en vue de discuter le sujet du euehre que donnera le Vétéran le 18 décembre 1920, au ma-



Une barbe rafraichissante et bien faite pour 1/5 de cent!

Une barbe rafraichissante, bien faite et douce, pour 1-5 de cent—pensez-y! Au moins 500 barbes peuvent être faites avec 12 lames Auto-Strop, et souvent vous pouvez en faire plus que cela.

## Le Razoïr Auto - Strop

est le

## Cadeau par Excellence

—toujours apprécié par l'homme qui se rase lui-même. Car en s'en servant, il éprouve tous les jours de l'année le plaisir de pouvoir se raser avec aisance et confort — sans jamais se couper.

Razoïr — Cuir — 12 lames... \$5  
Tout ce que nous vous demandons, c'est de l'essayer.

A l'agence spéciale

**J. H. ROBERT**  
Pharmacie-Chimiste  
1185, RUE ST-DENIS  
Angle Mont-Royal.

nége du 65ème régiment, avenue des Pins Est. Comme ça sera tout probablement la dernière réunion générale avant le soir de la fête, tous les membres sont priés de ne pas manquer. Tous ceux qui ne font pas partie du club sont priés de bien vouloir assister aussi à cette réunion. Il y aura du nouveau à apprendre.

Les organisateurs sont confiants

### Y aura-t-il un piano LAUZON à Noël ?

C'est le piano par excellence.

**J. O. LAUZON,**  
610 MONT-ROYAL EST  
Entre de la Roche et Christophe Colomb

opération ne l'ayant pas permis, on avait décidé de la donner aussitôt que la piste serait en bonne condition. Comme le rond de la partie est maintenant prêt, on n'a pas voulu perdre de temps et les coursiers se rencontreront dimanche après-midi.

Le free-for-all réunira Sam, Day Spring, Daisy C., Billy Sunday, qui étaient tous en grande forme lorsque les courses furent ajournées l'automne dernier.

### Le Vétéran

Une réunion générale de tous les membres du club de raquette le Vétéran, aura lieu vendredi soir, à 8 heures 30 précises, au local du club, 132 rue Sainte-Elisabeth. Cette assemblée est convoquée par le président du club, en vue de discuter le sujet du euehre que donnera le Vétéran le 18 décembre 1920, au ma-

## COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

### HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1920

#### LACHINE

De la Côte St-Paul, service de 10 min. à partir de 5.05 a.m.  
De la place d'Armes (bureau de poste), service de 10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.  
20 min. de 8.00 a.m. à 8.20 a.m.  
10 min. de 8.20 a.m. à 8.40 a.m.  
20 min. de 8.40 a.m. à 8.60 a.m.  
10 min. de 8.60 a.m. à 8.80 a.m.  
20 min. de 8.80 a.m. à 9.00 a.m.  
10 min. de 9.00 a.m. à 9.20 a.m.  
20 min. de 9.20 a.m. à 9.40 a.m.  
10 min. de 9.40 a.m. à 9.60 a.m.  
20 min. de 9.60 a.m. à 9.80 a.m.  
10 min. de 9.80 a.m. à 10.00 a.m.

## IRLANDE

### L'AMI DE LLOYD GEORGE

OU L'ON VOIT QUE SIR HAMAR OULTRAPASSE LES PREVISIONS DU PREMIER MINISTRE BRITANNIQUE. — DES TROUBLES A CORK. — HENDERSON EST ATTENDU A LONDRES.

Londres, 9. — (S.P.A.) — En choisissant sir Hamar Greenwood comme secrétaire de l'Irlande, le premier ministre, Lloyd George, voulait favoriser un ami et récompenser des services rendus. Il croyait aussi que Greenwood ferait un bon secrétaire et s'acquitterait de ses fonctions aussi bien, sinon mieux que certains de ses prédécesseurs. Sir Hamar accepta cette tâche ingrate pour obliger son chef et ami.

Or, sir Hamar semble avoir justifié le choix de M. Lloyd George. Si les aspirations pacifiques de ce dernier en Irlande ne se sont pas réalisées, c'est dû à l'opposition du secrétaire, qui fait preuve de fermeté. Lloyd George ne compte plus sur le succès de la mission ouïvrière, ni des pourparlers avec Russell. Sir Hamar prétend que les éléments modérés du Sinn Féin ne peuvent aucunement donner des garanties pour les extrémistes et sa conviction est que les méthodes actuelles en cours pour supprimer l'élément radical vont finalement en avoir raison. Le secrétaire a réussi à imposer ses vues au Cabinet et au premier ministre lui-même.

Londres, 9. — (S.P.A.) — Une courte dépêche de Cork en date d'hier soir disait que le public en général était inquiet par la police auxiliaire. On a entendu des coups de fusil en diverses parties de la ville. Un homme a été tué raide au sortir d'une église. Les gens saisis de frayeur ont vite déserté les rues.

Londres, 9. — (S.P.A.) — M. Arthur Henderson, chef ouvrier, n'a pas vu le premier ministre Lloyd George, hier, et ni M. Henderson ni M. Wilson Adamson ne retourneront en Irlande. On compte sur le retour à Londres de la commission de travail, mardi. Questionné sur le sujet par le correspondant parlementaire du "London Times", hier soir, M. Henderson a répondu : "Je ne retournerai pas en Irlande ; vous pouvez tirer vos propres conclusions."

Londres, 9. — (S.P.A.) — Le récent message du R. P. O'Flanagan, de Roscommon, au premier ministre Lloyd George, au sujet de la trêve irlandaise, aurait été étudié par le cabinet hier matin. La question qui importait le cabinet est de savoir si le R. P. O'Flanagan représente pleinement l'opinion Sinn Féin modérée. On déclare en haut lieu que si l'on décide que le R. P. O'Flanagan ne représente pas cette opinion, le gouvernement prendra à son message par une déclaration consistant en ces termes : "Pas d'amnistie, pas de république et la cessation de la campagne actuelle de meurtres."

Cork, 9. — (S.P.A.) — On a mis des délégués ouvriers anglais qui ont en garde contre les dangers du chemin de fer. La délégation est accompagnée d'une suite de journalistes.

Si l'on omet les raids contre les résidences privées et quelques rixes au revolver et à la carabine dans différentes parties de la ville mardi soir, la situation était calme. La patrouille militaire a été renforcée. De nouveaux raids et des perquisitions ont été exécutés dans la partie ouest de la ville.

#### LES MILITAIRES SE LOGENT

Dublin, 9. — Lundi prochain, les militaires vont occuper l'hôtel de ville de Dublin. Les autorités veulent convertir cet édifice en un hôtel, pour loger les officiers, à cause de l'insuffisance des baraques et parce qu'il est dangereux d'installer les officiers dans des maisons privées. Les récents assassinats en sont une preuve.

La police auxiliaire a fait deux raids, subits dans les rues les plus fréquentées, les rues Mid Abbey et Amiens. Elle a fouillé les piétons et les hommes qui se trouvaient dans les tramways.

#### ARRETES EN ECOSSE

Glasgow, 9. — James Fagan et Robert O'Donnell, ont comparu hier, en Cour de police de Glasgow, sur l'accusation d'avoir essayé de séduire un corporal et de lui faire livrer, moyennant un certain somme d'argent, des mitrailleuses, 500 carabines et des munitions. Son procès a été ajourné au 21 décembre.

Quatre autres individus ont été soupçonnés d'avoir tenté d'obtenir des fusils des territoriaux locaux.

#### LONDRES VA SE PLAINDRE

Londres, 9 (S. P. A.) — Bonar Law a déclaré hier, à la Chambre des Communes, que le gouvernement anglais va peut-être demander au gouvernement américain de porter son attention officielle à la propagande antibritannique qu'Eamon de Valera fait dans le moment aux Etats-Unis. Le gouvernement ferait cette démarche dans l'intérêt de l'amitié anglo-américaine. Répondant à une interpellation du député libéral Horatio Bottomley, M. Law a dit qu'aucun point de vue diplomatique ne le gouvernement a le droit de porter plainte auprès du gouvernement de Washington, mais que c'est moins une question de droit qu'une question d'opportunité. En réponse à une autre interpellation, le leader du gouvernement a répondu : "Sans doute il se poursuit une grande campagne en Amérique contre notre pays, mais jusqu'à présent nous avons constaté qu'on peut compter que les Américains ne se laissent que raisonnablement influencer."

SIR HORACE PLUNKETT TMOIGNERA

Liverpool, 9 (S. P. A.) — Sir Horace Plunkett, président de la convention de Dublin, s'est embarqué sur le "Baltic", hier, en route pour New-York. Il vient témoigner le Comité des Cent. Avant de partir,

## LES FERMIERS-UNIS

### M. CRÉRAR EST CHOISI

LE CONSEIL D'AGRICULTURE CANADIEN RECONNAÎT COMME CHIEF DE LA NOUVELLE POLITIQUE NATIONALE M. T. A. CRÉRAR. — LA QUESTION DE L'EMBARGO SUR LE BÉTAIL CANADIEN EST DISCUTÉE.

Winnipeg, 9. — (S.P.C.) — M. T. A. Crerar a été reconnu officiellement hier, comme chef de la nouvelle politique nationale et comme représentant autorisé au parlement du groupe des fermiers-unis. Cette reconnaissance officielle a été décernée à M. Crerar par le Conseil canadien d'Agriculture.

Un autre côté le groupe des fermiers-unis a été reconnu comme le représentant de la nouvelle politique nationale. La résolution suivante a été adoptée par le conseil d'Agriculture, à la séance d'hier matin. "Que le conseil d'Agriculture reconnaisse le troisième groupe organisé de la Chambre des Communes comme le représentant au parlement de la nouvelle politique nationale. Il désire approuver le choix de M. T. A. Crerar comme chef de ce groupe et il le recommande comme tel à toutes les organisations provinciales. On a aussi décidé d'organiser un comité général."

En attendant une nouvelle enquête, la question de l'embargo de la Grande-Bretagne sur le bétail canadien sera laissée à la discrétion du Conseil canadien d'Agriculture. Un comité spécial a fait remarquer qu'il était à craindre que la levée de l'embargo placé par la Grande-Bretagne sur le bétail canadien signifiait l'établissement d'une quarantaine contre le bétail américain, comme mesure préventive pour empêcher les maladies de se propager en Canada et dans le Royaume-Uni. Cette mesure sera suivie d'une quarantaine des Etats-Unis contre le bétail canadien ce qui fermerait le marché au bœuf.

Hier après-midi le Conseil d'Agriculture a discuté l'achat du grain en coopérative. Aucune décision n'a été prise.

On a décidé de soumettre et de discuter la nouvelle politique nationale à chaque congrès des fermiers.

Le premier congrès des fermiers aura lieu dans la province d'Ontario, la semaine prochaine.

#### Une richesse difficile à exploiter

Washington, 9. — (S.P.A.) — Le territoire de l'Alaska peut être très riche en réserves forestières pour la fabrication de la pulpe et du papier ; mais les autorités avouent que l'exploitation de ces immenses forêts, sur place, est une entreprise fort coûteuse. Cependant une compagnie de spéculateurs et de financiers a résolu d'établir une fabrique au printemps au Fort Snettisham.

Le gouvernement contrôle en Alaska deux grandes réserves nationales : la forêt Chugach, d'une superficie de 5,130,301 acres, et la forêt Tongass, qui compte 15,449,539 acres d'étendue. Les meilleurs bois de pulpe y abondent.

Il a été déclaré qu'il saurait y avoir de la paix tant que les deux partis se livreront à des actes de terrorisme. "A mon point de vue, dit-il, le gouvernement anglais est à blâmer. Si le peuple savait combien de personnes ont été tuées en Irlande, nous l'aurions vite la paix".

#### DEPUTE ARRETE

Dublin, 9. — (S.P.A.) — Le Dr Richard Hayes, député Sinn Féin de la Chambre des Communes, a été arrêté ici mardi et conduit aux casernes Wellington.

Les conseillers municipaux Lawless et Lawlor, arrêtés à l'hôtel de ville lundi, ont été relâchés mardi après-midi.

#### TEMOINS DES DESORDRES

Cork, 9. — (S.P.A.) — Les membres de la mission ouïvrière anglaise sont arrivés à Cork pour tenir une enquête d'une semaine sur la situation et déjà il leur a été donné d'être témoins oculaires de plusieurs désordres. Il y a eu fusillade assez intense et nombre de vitrines cassées durant la nuit de mardi. Un Irlandais qui avait approché les commissaires à l'entrée de leur hôtel pour les inviter à venir voir une bijouterie à moitié démolie a été arrêté par un Black and Tan qui l'a rudoyé. Les commissaires ont aussi assisté, mardi, à la scène qui s'est déroulée dans la ville quand les policiers auxiliaires ont arrêté les passants et les gens en voiture pour opérer des fouilles.

La mission est arrivée de Bandon mardi après-midi, et s'est mise à visiter les boutiques ravagées la veille au soir et à poser des questions aux propriétaires. Plus tard, ils ont obtenu la remise en liberté de l'Irlandais qui avait été saisi pour avoir prié les délégués ouvriers d'inspecter les dommages causés à une bijouterie. Deux maisons voisines ont aussi été détruites ; elles abritaient une femme et son mari invalide et une femme et ses sept enfants respectivement.

Parmi les personnes mises temporairement sous détention, dans les rues, mardi, on remarque un capitaine de vaisseau américain et la sténographe de la mission ouïvrière. Les raids des Black and Tan ont rendu les citoyens perplexes. Un ouvrier a été gravement blessé par des auxiliaires de la police qui passaient en voiture. La ville de Blarney, située tout près de Cork, a été envahie lundi par une troupe d'individus masqués et armés qui ont pénétré dans toutes les maisons.

Dublin, 9. — (S.P.A.) — Patrick O'Keefe, député de Clare-Ouest et secrétaire du Sinn Féin, a déclaré que le Père O'Flanagan n'est pas autorisé à parler officiellement au nom du Sinn Féin et que le peuple irlandais fait mieux d'attendre que le Dail Eireann prenne des décisions.

## ETATS-UNIS

### PASSEPORTS REFUSÉS

L'AMBASSADE ANGLAISE REFUSE DE VISER LES PERMIS DE VOYAGER DEMANDÉS PAR LE COMITE SPECIAL IRLANDAIS QUI DEVAIT ALLER FAIRE UNE ENQUETE EN IRLANDE.

Washington, 9. — (S.P.A.) — Le refus de l'ambassade anglaise de viser les passeports du comité spécial qui devait aller prendre des informations en Irlande même, signifie que les membres de ce comité n'auront pas la permission de visiter la Grande-Bretagne. La lettre du secrétaire de l'ambassade au secrétaire de la commission des Cent est rédigée en ces termes : "Pour que cet est de votre demande de passeports devant être remis à certains membres de votre commission choisis pour se rendre au Royaume-Uni enquêter sur les choses d'Irlande, l'ambassadeur de Sa Majesté britannique me prie de vous informer que cette visite en territoire anglais n'a pas l'heur de plaire au gouvernement de Sa Majesté. Les passeports en question ne seront donc pas visés. Le bureau new-yorkais des passeports a reçu des ordres en conséquence."

En conclusion, la lettre rappelle celle que sir Auckland Geddes a écrite le 23 octobre. L'ambassadeur anglais exprimait dans le temps à la Commission ses doutes sur l'utilité d'une enquête sur l'Irlande tant que la paix ne serait pas restaurée dans ce pays. Il soutenait que la vérité ne pouvait pas jaillir pendant cette période de troubles, et qu'il faudrait en outre que les enquêtes eussent une grande efficacité de procédures et de lois et fussent investies du droit de fouiller dans les livres, documents, etc.

#### LES MEMBRES DU COMITE

Washington, 9. — (S.P.A.) — La décision de sir Auckland Geddes, ambassadeur anglais, de ne pas viser les passeports des membres du comité de la commission irlandaise qui se rendront en Irlande pour y faire enquête sur la situation, a été rendue publique dans une lettre envoyée à M. Wm. MacDonald, secrétaire de la commission, par R. L. Craigie, premier secrétaire de l'ambassade.

Les membres du comité spécial qui devaient se rendre en Irlande pour y étudier la situation sont : Oliver P. Newman, le Rév. Norman Thomas et Arthur G. Affron, de New-York ; James H. N. Arner, de Pennsylvanie ; Wm. McDonald et le doyen Morris Lovett, de l'Université de Chicago.

#### CE QUE DIT MLE MACSWENEY

Washington, 9. — (S.P.A.) — Des accusations à l'effet que le gouvernement anglais a alimenté et continuellement ravivé la haine religieuse en Irlande et a tenté par le régime de la terreur d'affamer le pays ont terminé le témoignage, d'une durée de huit heures, de Mlle Mary MacSweney, sœur de feu le lord-commission de Cork, hier, devant la commission des Cent qui fait enquête sur la question irlandaise.

Mlle MacSweney a déclaré qu'elle et Mlle MacSweney sont venues d'Irlande pour aider la commission à avoir les faits véritables. Elle prédit que l'Irlande aura sa liberté même s'il fallait faire mordre la poussière à l'Angleterre. Sa belle-sœur sera entendue aujourd'hui. "Nous ne sommes pas des perturbateurs", déclara Mlle MacSweney. "Nous ne voulons qu'être laissés à nous-mêmes. Nous ne faisons pas usage de coercion et nous ne la souffrirons pas à notre égard. Nous voulons simplement que l'Angleterre déguerpisse ; nous lui pardonnerons tout si elle nous laisse tranquilles."

Le témoin a cité maintes circonstances où l'on a vu le gouvernement anglais allumer de sa propre main les haïnes de religion et elle a ajouté que si Catholiques et Protestants étaient laissés à eux-mêmes sans ingérence étrangère ils réussiraient à s'entendre et à vivre en paix. Elle a affirmé que les Irlandais ne persécutent personne et qu'une preuve de leur tolérance, c'est de voir tant de Juifs jouir des bienfaits de la paix et de la prospérité dans les centres de Cork et de Dublin.

An cours de son témoignage, Mlle MacSweney a insisté que les Etats-Unis n'ont pas été fidèles à leur programme de rendre le monde sûr pour l'établissement de la démocratie.

Le sénateur Walsh, du Massachusetts, qui fait partie de la Commission d'enquête, a interrogé le témoin et lui a fait avouer qu'un gouvernement de facto a été établi en Irlande et qu'en conséquence les citoyens de la république provisoire cherchent à se gouverner eux-mêmes. Toujours en réponse aux questions du sénateur, Mlle MacSweney a déclaré que les tribunaux anglais siègent derrière des barrières de fil de fer barbelé et des sacs de sable et protégés par un régiment de soldats dans l'attente de causes qui ne se présentent jamais, tandis que les Républicains irlandais, à son dire, portent leurs différends devant leurs propres tribunaux qui siègent en secret, mais dont ils acceptent de bon gré les décisions. M. Walsh lui a fait raconter comment s'est formée la république. Au cours de sa déposition, le témoin a déclaré que l'histoire de la création du gouvernement irlandais ressemble beaucoup à la déclaration d'indépendance que firent les treize colonies anglaises de l'Amérique du Nord qui sont devenues aujourd'hui les Etats-Unis. Elle a ajouté que les Irlandais eux aussi comptaient sur l'amitié précieuse de la France. Mlle MacSweney a fait ce reproche aux Américains : "Vous avez remis votre épée dans le fourreau sitôt que l'Angleterre eût obtenu ce qu'elle voulait."

Quand l'Angleterre aura assumé le contrôle de tous les puits d'huile, de toutes les houillères, et de tout le reste de ce qu'elle veut avoir, il y aura d'autres troubles."

## COMMERCE ET FINANCE

### Québec d'abord

(Service de la Rente, fait par Versailles-Vidrecaire-Boulais, Ltée).

Un fait de quelque importance est venu au jour au cours du congrès des agronomes de la Province de Québec, ces jours derniers. Des coopératives agricoles, dans le but de grossir leur chiffre d'affaires, ont conclu une entente avec les United Farmers d'Ontario, en vertu de laquelle une partie de leurs produits, particulièrement les bestiaux, sont vendus par l'intermédiaire de cette société. L'importance des United Farmers et du marché agricole de Toronto se trouve grandie d'autant par rapport à celle des coopératives agricoles qui veulent au contraire garder à Montréal, le centre du marché agricole. Les conséquences de cette politique pour la Province de Québec ne sont pas encore très graves, puisque la Coopérative Centrale des Agriculteurs, qui opère indépendamment des United Farmers et dans le seul intérêt de notre Province, a fait l'année dernière un chiffre d'affaires douze fois plus considérable que la plus ancienne et la plus forte de ses concurrentes. Mais à un moment où il importe de mettre le Canada français sous le meilleur jour possible dans tous les domaines, on ne peut qu'applaudir au conseil que le ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Caron, a donné aux rivaux de la Coopérative Centrale, de se fusionner avec celle-ci pour fortifier encore son action.

#### Baisse de \$100,000,000

ACTIONS VS OBLIGATIONS

Il a été calculé que, pendant l'année 1920, dit le bulletin financier du Crédit Canadien, les valeurs cotées à la Bourse de Montréal, ont fait ensemble, entre le plus haut et le plus bas, une différence de \$100,000,000.

Cela ne veut pas dire, Dieu merci, que les diverses industries dont les actions sont cotées à la bourse, valent \$100,000,000 de moins ; la spéculation fausse la valeur en hausse comme en baisse.

On pourrait dire, sans grande exagération, que, pour les valeurs dites spéculatives, la cote de la bourse ne représente guère autre chose que l'enthousiasme ou la frousse des joueurs.

Cette baisse indique pourtant que des sommes plus ou moins considérables ont été perdues par un grand nombre de "moutons" qui se sont fait tondre au moment où ils avaient le plus besoin de leur laine contre les temps durs qui s'en viennent.

Naturellement les obligations ont, comme toujours, surmugé dans ce naufrage, et ceux qui ont acheté, au lieu de risquer à la roulette leurs économies et souvent même leur avoir, peuvent se féliciter de leur sage conduite.

#### Le blé canadien

Fort-William, Ont., 9. — Ayant entendu dire que les Etats-Unis devaient placer un embargo sur l'exportation du blé canadien, les exportateurs du Canada se sont hâtés d'expédier outre-frontière 45,000,000 de minots de blé. Une quinzième cargaison de 24 heures et se sont dirigés du côté des Etats-Unis. Sur les 75,584,000 minots de blé reçus aux éleveurs de Port Arthur et Fort-William, 45,420,000 ont été expédiés aux Etats-Unis. C'est plus de 23 fois ce qui a été expédié l'an dernier. De toute manière il semble bien que les restrictions que veulent mettre les Américains sur l'importation du blé canadien dans leur pays n'affecteront pas la récolte de 1920. On veut augmenter les droits de douane à 45 sous par minot sur le blé du Canada et à \$1,80 par baril de farine.

#### Consignation d'or

New-York, 9. — Le Finland est arrivé hier, d'Anvers et de Southampton, avec \$2,700,000 en or, destinés à la compagnie Kuhn Loeb. Cet or vient de Londres et n'est qu'une partie d'une consignation d'une valeur de plusieurs millions de dollars. Le montant total reçu à date par les banquiers américains est de \$70,000,000.

#### Dividendes déclarés

International Coal Co. — Un dividende régulier bi-annuel de 3-1-2 pour cent sur les actions ordinaires et de 3-1-2 pour cent sur les actions de priorité. Ces dividendes sont payables tous les deux, le premier janvier prochain aux actionnaires enregistrés le 20 courant.

#### Assemblée

La Wayagamack Pulp and Paper Company tient une assemblée spéciale cet après-midi, aux Trois-Rivières.

#### Endroits de villégiature d'hiver, Côte du Pacifique

La renommée de Victoria et de Vancouver comme endroits de villégiature d'hiver grandit chaque saison. Conditions climatiques splendides, excellentes routes pour l'automobilisme et paysages incomparables. A Victoria, le jeu de golf est en vogue pendant toute l'année. L'hôtel Vancouver et l'hôtel "Empress" à Victoria offrent ce qu'il y a de plus moderne en fait de confort et de luxe pour les hôtes. Tout agent de billets du chemin de fer du Pacifique-Canadien sera heureux de donner de plus amples renseignements et de préparer l'itinéraire pour ce voyage. (rév.)

## Faites vos achats de bonne heure

### Notre vente de bottines de patins se continue

Pointures pour garçons : 1 à 5. La paire. . . . .

3.95

Pointures pour hommes : 6 à 10. La paire. . . . .

3.95

Au rez-de-chaussée.

### ROBES DE CHAMBRE

en édredon de fantaisie pour hommes. Nouveaux modèles, variété de dessins et de couleurs.

Lot No 1

11.95

Lot No 2

13.95

Au rez-de-chaussée.



### PALETOTS D'HIVER



pour garçons de 4 à 10 ans. Modèle Ulster avec collet convertible et doublure de flanelle brune ou grise. En tweed fantaisie gris ou brun.

En chinchilla brun ou bleu.

En freize brune ou grise.

Valeurs de 18.00 à 22.50 pour

14.95

Au rez-de-chaussée.

### Extra Spécial

3,000 paires de BAS échantillons pour dames. Coton ouaté blanc, brun, ou coton noir, tan et blanc. Aussi bas en fil de Lille de toutes couleurs. Régulier .69, .75 et 1.00 la paire pour. . . . .

.39

### EPICERIE DUPUIS

**SPECIAUX**  
Pruneaux frais, rég. 25 la livre pour. . . . .  
Riz de la Caroline (cassé), 3 lb. . . . .  
Vins. . . . .  
Saindoux marque Beaver Head, la chaudière de 3 livres. . . . .  
Noix de coco en filets, la lb. . . . .  
Moutarde préparée, la jarre. . . . .  
Fèves au lard marque Clark, la grosse boîte. . . . .  
Ananas en tranches, la grosse boîte. . . . .  
Spaghetti avec fromage de Clark, 3 boîtes. . . . .  
Savon Confiant, 10 morceaux. . . . .

**THE, CAFE ET CACAO**  
Thé vert du Japon, la livre. 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, 1.00  
Thé noir, la livre. 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, 1.00  
Café Mocha et Java, la livre. . . . .  
Café Standard, la livre. . . . .  
Cacao Rockland, boîte 1/2 livre. 25  
Chocolat Premium, le morceau. . . . .

**CEREALES**  
Avoine blanche roulée Tilson, le gros paquet. . . . .  
Tapioca perlé, 2 livres. . . . .  
Pois jaunes pour bouillir, 3 livres  
Préparation pour crêpes, 2 paquets  
Le meilleur riz Caroline, 2 livres. 39

**CONFITURES**  
Confitures aux fraises, chaud, de 4 livres. . . . .  
Confitures aux framboises, chaud, de 4 livres. . . . .  
Confitures aux prunes rouges ou

aux prunes reines-Claude, chaud, de 4 livres. . . . .  
Marmelade aux ananas, chaud, de 4 livres. . . . .  
Miel ambré, chaud, 5 livres. . . . .  
Noix Grenobles écalées, la lb. . . . .  
Amandes écalées, la lb. . . . .

**FRUITS**  
Oranges Sunkist, la douzaine. . . . .  
Pamplemousse, 3 pour. . . . .  
Pommes de table, la douzaine. . . . .  
Figues de table, la lb. . . . .  
Raisins de table (Malaga), paquet 1 livre. . . . .  
Raisins épiqués frais, le paquet. 25  
Raisins sans pépin, le paquet. 33  
Raisins Sultan, le paquet. . . . .  
Corinthie séchées, le paquet. . . . .  
Cériser confites, boîte 1 lb. . . . .  
Cériser Maraschino, la bouteille 25, 35, 45, 55, 65, 75, 85, 95, 1.00

**VINS NON FERMENTES**  
Port, Claret ou gingembre, la bouteille. . . . .  
Cidre de pommes, le gros bidon 39

**DIVERS**  
Farine préparée Brodie XXX, le paquet de 6 livres. . . . .  
Huile d'olive pure, 1 gallon. 98  
Crème de guimauve (marshmallow), jarre. . . . .  
Poudre aux oeufs La Canadienne, laquell. . . . .  
Poudingue ou gelée, 3 paquets. 34  
Choux de Bruxelles ou pieds de chert, la boîte. . . . .

**FARINE**  
Ogilvie ou Five Roses :  
Sac 7 livres. . . . .  
Sac 24 livres. . . . .  
Sac 48 livres. . . . .

### TEL. EST 8000

**FRUITS ET LEGUMES**  
Poires ou pêches dans le sirop, la boîte. . . . .  
Fraises ou framboises dans le sirop, la boîte. . . . .  
Tomates, marque La Perle de Chamblay, la boîte. . . . .  
Maïs sucré en conserve, la bte 15/2  
Petits pois verts Early June, la boîte. . . . .

**POUDRE A PATE EGGO**  
Boîte 1 livre. . . . .  
Boîte 2 1/2 livres. . . . .  
Boîte 5 livres. . . . .

**LEGUMES**  
Oignons espagnols, 4 lbs. . . . .  
Carottes ou navets, 4 livres. . . . .  
Betteraves râpées, 4 livres. . . . .  
Patates des Montagnes Vertes, 12 lb. . . . .

**PROVISIONS**  
Le meilleur bacon à déjeuner, la lb. . . . .  
Bacon Windsor déossé, la lb. . . . .  
Le meilleur jambon cuit, la lb. . . . .  
Hamard frais, la boîte 1/2 lb. . . . .  
Saumon de la Colombie, boîte 1 lb. . . . .  
Saumon Louis ou Snow King, la boîte. . . . .

**SUCRE**  
Le meilleur sucre granulé, en sac de 5, 10, 20 et 100 livres. . . . .  
Le meilleur beurre de crémère des Cantons de l'Est, la livre. . . . .

**CHAUSSNETTES**  
en laine noire, grise ou mélangée bruyère, pour hommes. Tricot pesant par côtes. Pointures : 10, 10 1/2 et 11. Rég. 1.00, 1.25 et 1.50 la paire pour . . . . .

### SOUS-VETEMENTS

SOUS-VETEMENTS en laine, marque Penman ou Stanfield, pour hommes. Tricot élastique par côtes ; devant double. Grands pour camisoles et caleçons : 34 à 46. Rég. 3.25, 3.50, 4.00, 4.50 le morceau pour



2.89 .59

Au rez-de-chaussée.

### Notre Service Postal

Nous attirons spécialement l'attention des personnes résidant en dehors de Montréal sur l'excellence et l'efficacité de notre

### SERVICE POSTAL

Il vous est très facile, grâce à ce service, de profiter des nombreuses annonces que nous offrons à notre clientèle. Nous publions tous les mois un Bulletin illustré de nos meilleures occasions. Pour recevoir ce Bulletin gratuitement, il suffit de nous faire parvenir votre nom et votre adresse. Ecrivez aujourd'hui. Vous ne tarderez pas à apprécier l'excellence de notre Service Postal.

**Dupuis Frères**

LIMITÉE  
LE MAGASIN DU PEUPLE

447 à 449 Est, rue Sainte-Catherine